

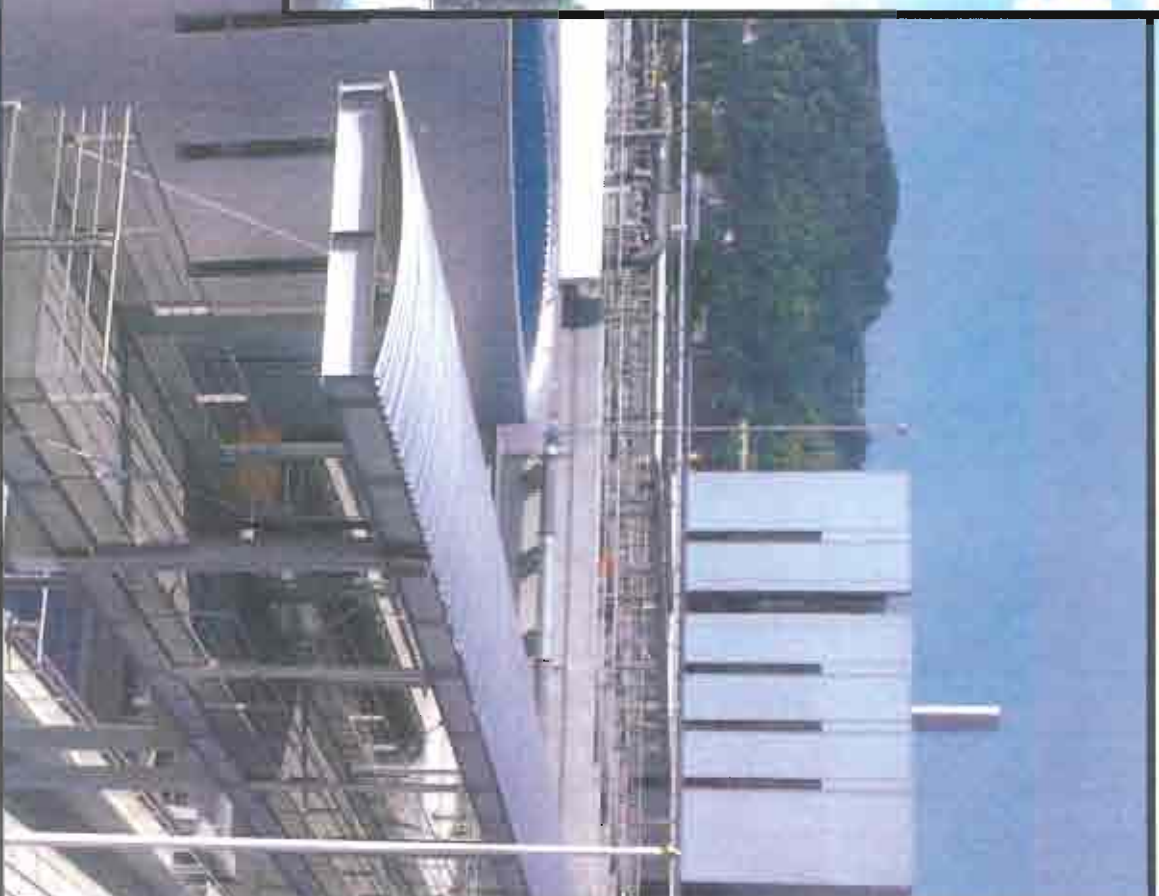


S.A.G.E

**Schéma d'Aménagement
Et de Gestion des Eaux
Des bassins du Cailly,
De l'Aubette et du Robec**

LIVRET N°3 Atlas cartographique

Validé par la CLE le 19 octobre 2005
et
Approuvé par arrêté préfectoral



Agglo. de Rouen



Syndicat Mixte
de la Vallée
du Cailly



Limite d'utilisation du livret 3 du S.A.G.E.

Cet atlas cartographique constitue un état de la situation à la date de sa publication. Pour autant, le contexte évolue constamment (événement exceptionnel nouveau, élaboration ou révision des PLU, évolutions réglementaires, ...). Ce document est donc en perpétuelle évolution et ne peut en aucun cas servir de référence exclusive. Tout utilisateur doit donc au préalable contacter l'organisme chargé de sa mise à jour. En attendant la création de la structure qui sera chargée du suivi du SAGE, Il s'agit du « Pôle de l'eau » de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise. En outre, ce document est indissociable des Livret 1, 2 et 4 du SAGE. Il ne peut donc être interprété seul.

De plus, le scénario retenu, par commune, pour l'aménagement des bassins versants et des rivières résulte des études globales réalisées préalablement. Celles-ci sont consultables au « Pôle de l'eau » de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise. Il pourra être modifié ou complété, s'il s'avère que des solutions plus efficaces existent ou si un changement de contexte le nécessite. Dans un souci de cohérence, la structure chargée du suivi du Sage devra être associée à tout projet de modification.

Enfin, nous attirons votre attention sur les zones identifiées en bleu, sur les cartes communales, et dénommées « zones d'inondation ». Il s'agit des zones les plus fréquemment inondées qui ont été répertoriées par les bureaux d'études dans le cadre des études globales ou signalées par les élus ou leurs représentants. Il convient de noter le caractère non exhaustif de ces zones. Par ailleurs, ces zones ne correspondent pas au lit majeur de la rivière au sens de la rubrique 2.5.4 des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application de l'article 10 de la loi sur l'eau de 1992 : « le lit majeur est la zone naturellement inondable par la plus forte crue connue ou par la crue centennale si elle est supérieure ». Ce document n'a donc pas vocation à être utilisé comme un atlas des zones inondables.

TABLe DES MATIeRES

Guide de lecture de l'atlas cartographique	Page 1
Le coût total des préconisations par maître d'ouvrage	Page 3
Récapitulatif du coût des aménagements sur les bassins versants du Cailly et de la Clérétte	Page 4
Récapitulatif du coût des aménagements sur les bassins versants de l'Aubette et du Robec	Page 6
Annexe : note explicative portant sur l'analyses des zones contributives aux ruissellments et soumises à aléa	Page 7
Index des cartes communales	Page 9

Guide de lecture de l'atlas cartographique

Ce document appelé livret 3 du Sage présente le programme global d'aménagement des bassins versants et de restauration des rivières. Celui-ci a été établi sur la base des études réalisées dans le cadre de la préparation du Sage.

Afin de faciliter sa lecture, il a été décliné par commune.

Ainsi pour chacune des communes, est présenté :

En partie droite :

- Une carte au 1/25 000 localisant les aménagements à réaliser et préconisations à mettre en oeuvre. Lors de la réalisation de ces aménagements, leur localisation pourra être affinée à la parcelle (en fonction des négociations locales, des contraintes géotechniques, des levés topographiques, ...).
- Un diagnostic succinct de la situation actuelle et donc des principaux enjeux.
- Les aménagements envisagés répondant à ces enjeux.

En partie gauche

- Un descriptif sommaire des aménagements envisagés comportant notamment une estimation des coûts. A ce titre, précisons que le pré dimensionnement des ouvrages a été généralement effectué pour une occurrence décennale.
- un item appelé « *autres préconisations* ».

1 - Le contenu des cartes

Les cartes sont agrémentées de l'ensemble des thèmes présentés au travers des études globales : axes de ruissellements, captages d'eau potable, aménagements palliatifs et préventifs des bassins versants et aménagements de rivières.

L'ensemble des informations présentant la dynamique hydrologique des bassins versants a été porté sur des cartes à l'échelle 1/25000 cadrées sur le périmètre de la commune. Etant entendu que la circulation des eaux superficielles et souterraines dépasse le cadre de la commune, plusieurs sous-ensembles, dessinés sous la forme de bulles, soulignent le fonctionnement hydrologique du secteur. A chaque sous-ensemble correspond une étiquette sur laquelle est établi un diagnostic et sont proposées des préconisations d'aménagements à réaliser.

L'état des lieux ayant été réalisé à un moment donné, la photographie actuelle du diagnostic ne peut être considérée comme immuable et exhaustive (notamment pour le recensement des zones humides, des zones inondables et des zones constructibles). Dans le cadre du suivi et de l'évaluation de l'efficacité des actions menées dans le cadre du Sage, ce document devra donc être actualisé.

La légende placée après le sommaire des cartes communales contient l'ensemble des symboles utilisés.

2 - Le Programme d'aménagement

Les préconisations prévues par les études ont fait l'objet d'une interprétation et d'une validation. Elles ont ensuite été inscrites dans le programme de travaux hiérarchisé selon trois niveaux de priorité.

Chaque maître d'ouvrage échelonnera selon ses moyens financiers les aménagements prévus. Pour exemple,

dans le programme de travaux de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, la priorité 1 correspond aux années 2003 à 2006, la priorité 2 aux années 2007 et 2008 et la priorité 3 aux années 2009 et 2010.

☞ La définition des priorités

Elles ont été déterminées en fonction du risque lui-même défini à partir des notions de vulnérabilité et d'aléa. La vulnérabilité est liée à ce qui subit le risque et l'aléa à la fréquence de ce risque (le risque peut être périodique ou exceptionnel).

N.B. : Le risque "Zéro" n'existe pas en termes d'inondations. En effet, les protections à mettre en place seront efficaces pour des événements pluvieux pour lesquels ils ont été dimensionnés (en général décennal) mais dans le cas d'événements exceptionnels, les dégâts seront inévitables. De plus, il est très difficile de lutter contre les inondations dues à l'affaissement de nappes. Dans ce cas, l'abandon des sous-sols et la mise en place d'un réseau d'alerte sont les seules solutions.

Les trois groupes de priorités sont les suivants :

Priorité 1 : correspond aux mesures à mettre en oeuvre pour assurer la protection des vies humaines, éviter les dégâts matériels dans les habitations et dans les entreprises ;

Priorité 2 : comprend les préconisations à réaliser pour éviter l'endommagement des voiries, une dégradation de la qualité de l'eau, l'arrêt de l'activité économique ;

Priorité 3 : rassemble les opérations permettant de protéger la qualité du cours d'eau, les infrastructures contre des dégradations d'ordre matériel, les cultures, le potentiel productif du sol.

☞ L'estimation des coûts

Tous les prix sont exprimés Hors Taxe dans ce document. Ils ont été estimés en tenant compte des études globales et des coûts unitaires moyens suivants :

Bassin < 2000 m3 : 23 €/m3	Création mare : 8 €/m3 + 5000 €	Reméandrage : 12 €/ml
Bassin de 2000 à 5000 m3 : 16 €/m3	Bande enherbée : 12 €/ml	Curage : 16 €/ml
Bassin > 5000 m3 : 8 €/m3	Fossé : 23 €/ml	Frayère : 9200 €
Prairie inondable : 8 €/m3	Talus : 30 €/ml	Scarification : 38200 €
Réhabilité mare : 5000 €	Haies : 15 €/ml	
Déshuiléur : 9200 €	Abreuvoir aménagé : 7700 €	

Certaines mesures telles que la suppression d'ouvrages, la mise en place de passes à poissons, les canalisations ou de déflecteurs ont un coût variable. Ils ont donc été estimés au cas par cas.

En plus du coût de réalisation des aménagements, il faut tenir compte des acquisitions foncières. Elles peuvent représenter une part très importante du coût total (jusqu'à 50%).

Le terrain à acquérir peut être soit une zone agricole (culture, élevage, etc.), soit une zone naturelle à protéger (zone forestière, etc.), soit une zone d'urbanisation ou d'activité. Le prix d'achat n'est pas le même selon la vocation de la zone.

Sur la classification des Plans d'Occupation des Sols (POS)*, le prix d'achat d'un terrain classé NA (Zone d'urbanisation future) ou NB (Zone d'habitats diffus) est déterminé par rapport au nombre de mètres carrés et varie principalement en fonction de l'emplacement. Sur la rive nord de la Seine où se trouvent les bassins versants du Cailly et du Robec, le coût d'acquisition des terrains en zone NA ou NB est estimé entre 3 et 4 €/m² pour des terrains en zone rural mais atteint 10 à 15 €/m² dans l'agglomération.

Pour un terrain classé ND (Zone naturelle à protéger) au P.O.S., l'acquisition n'est pas souvent nécessaire étant donné que la commune est généralement propriétaire de ces terrains. Toutefois, le prix d'achat a été estimé au même prix qu'un terrain agricole c'est-à-dire 7600 €/ha.

Pour un terrain classé NC (Zone agricole protégée) au P.O.S., l'acquisition doit prendre en compte l'achat du terrain mais également l'indemnisation de l'exploitant. Sur les bases données par la Chambre d'Agriculture, le coût de l'acquisition est calculé de la manière suivante :

- Achat du terrain au propriétaire :

Coût du terrain : 3350 à 6100 €/ha en fonction de la qualité de la terre ;

Frais de réemploi : 12% Notaire

8% Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

5% Divers

Soit des frais estimés entre 850 et 1500 €/ha.

- Indemnisation de l'exploitant :

Indemnités d'éviction : 3700 €/ha ;

Indemnités pour perte de fumures et arrière-fumures : 380 €/ha.

Le coût d'acquisition varie donc entre 8280 et 11680 €/ha. Par rapport aux prix constatés sur les bassins versants du Cailly et du Robec du fait de la qualité de la terre, le coût des acquisitions a été ajusté à 10700 €/ha.

☞ Les subventions

La lutte contre le ruissellement et les inondations, la maîtrise des pollutions d'origine agricole, la préservation et la restauration des milieux aquatiques sont des actions subventionnées par le Conseil Général, l'Etat, l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional ou l'Europe (fonds FEDER en particulier). Ils peuvent être subventionnés jusqu'à 80%.

3 – Autres préconisations

Dans cette partie est listé l'ensemble des préconisations complémentaires au programme de travaux.

Elles concernent le plus souvent les mesures préventives liées à la problématique des ruissellements et des inondations. A ce titre on peut distinguer d'une part les mesures à mettre en oeuvre sur les zones agricoles (modification des pratiques, conservation des prairies, ...) et d'autre part celles liées à l'urbanisation future.

Pour ce qui est de l'urbanisation future, toutes les zones identifiées comme constructibles dans les POS (ex zones NA) puis dans les PLU ont été étudiées vis-à-vis de la problématique des ruissellements et des inondations. Celles qui sont situées dans des secteurs géographiques de plateaux, en position de promontoire à l'amorce des vallées, ont été identifiées comme contributives aux ruissellements. Celles se trouvant dans des talwegs à risque, c'est-à-dire dans le parcours des ruissellements, et celles ayant déjà été victimes d'inondations ou susceptibles de se trouver dans le lit majeur des rivières, compte tenu de la topographie, ont été identifiées comme soumises à aléa.

Pour ces deux cas de figure, les préconisations suivantes sont faites :

- Les zones constructibles contributives aux ruissellements (hachurées en rose) : elles sont caractérisées par la mention suivante « zone à reconsidérer : préconiser un assainissement sans contrainte pour le cycle de l'eau ». Cela implique que les eaux pluviales générées par l'imperméabilisation des sols doivent être impérativement traitées dans le cadre de l'opération et en aucun cas générer des désordres à l'aval ».
- Les zones constructibles dans le parcours des ruissellements ou dans un champ d'inondation (hachurées en rouge) : elles sont notées « à reconsidérer » sans complément. Ces zones ont été déterminées en fonction d'événements connus mais pas de la crue centennale. Les études complémentaires devront la prendre en considération. Ainsi, toute parcelle ayant déjà été inondée ou susceptible de se trouver dans le lit majeur des rivières, compte tenu de la topographie, a été considérée comme potentiellement inondable. Comme l'atlas ne prétend pas l'exhaustivité sur la cartographie du risque d'inondation, cette mention indique qu'une partie de la zone peut être sujette au risque d'inondation et qu'il s'agit d'une zone à reconsidérer en terme d'urbanisme pour la partie inondable.

Nota : Pour des raisons évidentes, l'identification de ces zones ne peut être exhaustive. Le document en annexe explique comment les zones contributives au ruissellement et soumises à aléa ont été identifiées.

Si la volonté est d'urbaniser tout ou partie de ces zones, le Maître d'ouvrage de l'opération devra au préalable réaliser des études techniques complémentaires (études de faisabilité ou étude d'impact comportant des volets hydrologiques, hydrauliques ou encore géotechniques). Les conclusions et recommandations de ces études seront suivies même si cela implique de restreindre l'étendue de la superficie constructible.

Conclusion

Ce document correspond à une vision à un instant donné. Il est donc destiné à évoluer en fonction des effets qu'auront les premières mesures mises en place, des événements pluvieux à venir, de l'évolution de l'urbanisation, des contraintes et besoins nouveaux, etc...

* La dénomination des zones (NA, NB, NC, ND, U...), dans la classification des POS, a été modifiée avec la mise en révision des Plans d'Occupation des Sols en Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de l'application de la loi SRU du 13 décembre 2000.

COÛT TOTAL DES PRECONISATIONS
PAR MAÎTRE D'OUVRAGE

Communes	Coût BV HT	Coût Réseaux HT	Total HT	Total HT hors acquisition	Prestat 1 HT	Prestat 2 HT	Prestat 3 HT	Murs		Bassin d'infiltration		Talus/Forêt/Pds		Bandes enherbées/Adhes		Acquisitions		Réseau		Plumetier		Restauration Broyé		Suppression ouvrages		Remanèges		Crèpes		Clôtures		Brouillard/Passes à poisson	
								Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre
Communauté de l'Agglomération Rouennaise	3 369 093	1 440 756	4 809 849	4 111 924	3 384 782	975 706	449 361	181 200		1 314 888		171 850		133 800		448 374		350 000		10 050		522 150		232 640		380 000		47400		56500		243550	
Syndicat de bassin versant de Cères-Monville	4 442 710	581 340	5 004 007	4 289 950	1 006 300	2 117 810	076 646	512 320		2 032 450		430 590		248 350		607 800		274 700		66 800		212 120		29 000		52 320		1600		57600		138600	
Communes hors structures intercommunales - Cailly/Chrétite	313 935	0	313 935	295 405	12 825	208 710	92 650	154 825		48 000		37 730		58 650		14 980		0		0		0		0		0		0		0		0	
Communes hors structures intercommunales - Robec/Adonne	889 160	0	889 160	889 160	331 700	334 208	314 260	300 300		270 200		282 000		48 250		14 980		2 500		0		0		0		0		0		0		0	
TOTAL	9 165 948	2 032 086	11 108 061	9 677 419	5 635 407	3 639 426	1 833 217	1 187 845		3 865 450		922 170		489 050		1 086 234		627 200		77 760		734 270		261 640		432 320		48000		108400		382150	

Bassin versant du Cailly et de la Cl  rette

Communes	C��d BV HT	C��d Riv��re HT	Total HT	Total HT hors r��duction	Priorit�� 1 HT	Priorit�� 2 HT	Priorit�� 3 HT	Naves		Bassin/Puils mandataires		Taux d'oc��s/Bassins		Bandes verticales/Bassins/Rejets		Acquisitions		R��seau		Plantations		Restauration Bords		Suppression ouvrages		Rehabilitation cours d'eau		Curages		Am��nagements divers		Autres ouvrages		
								Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t	Nombre	Co��t
Centenac	0	280 000	280 000	280 000	280 000	0	0															200 000	50m			80 000	4��te MIN		45 000	300m				
Deville-M��-Rouen	0	77 800	77 800	77 800	72 440	5 360	0												5 360	570m				27 440	1									
Houdouville	237 724	0	237 724	181 000	177 074	0	60 650	41 400 1550m��3	3 cr��ations 4��t��b 1550m��3	100 000	10000m��3	24 150	1050m��	3000 bandes 250m�� haies1500m��	22500	48 674	42937m��2																	
La Hou��rre	147 446	78 900	226 346	148 900	195 846	0	30 500		2 cr��ations 1��t��b 1650m��3	70 000	6000m��3			80 000	3 poches 10000m��3	17 446	16305m��2							46 000	1			300 000	nettoyage		2 400	150m	30 500	promenade
Marigny	687 048	33 700	700 748	684 300	540 340	50 466	108 812	23 200	1650m��3	167 000	19000m��3	25 200	1000m��	1200	bandes 100m��	86 448	54262m��2	30 000	300m	3 200	300m��			30 500	1					20 000	d��choueurs			
Macronville	0	0	0	0	0	0	0	0																										
Mont-Saint-Aignan	18 718	0	18 718	12 200	0	4 000	15 718	8 200	400m��3			4 000	250m��			7 618	3500m��2																	
Mont-Claire (B. 250150m��)	0	7 800	7 800	7 800	0	7 800	0															7 800	200m��											
Communes ��ligibles �� la r��g��n de la C��r��te																																		
Total																																		
Arceunville									7 cr��ations 1��t��b 3940m��3	48 250	3175m��3	24 300	950m��	23 500	bandes 250m�� 1 rejets	90 715	79775m��2	1 000	16m��	10 080	1310m��	13 300	350m��									23 100	3	
Andr��ux-R��ch��ville	258 150	0	258 150	258 150		25 400	232 750	39 400	4 cr��ations 1��t��b 2000m��3	182 000	17000m��3	5 260	200m��	26 500	haies 1100m�� 1 rejets			5 000	50m��															
Bosc-Gu��ard- Saint-Adrien	44 000	0	44 000	44 000	5 400	30 600	5 000	23 600	1 cr��ation 2��t��b 1050m��3	9 000	14000m��3			11 400	bandes 450m�� haies 1400m��																			
Cailly	129 100	8 500	135 600	135 600	0	102 800	32 700			78 000	8000m��3	38 100	1700m��	12 000	haies 800m��							6 500	250m��											
Cherville-M��t��ville	181 700	57 800	245 500	249 500	168 900	161 000	41 600	41 600	4 cr��ations 1��t��b 2700m��3	122 000	11500m��3	16 100	700m��	12 800	bandes 1000m��			12 200	<Q	6 400	800m��			6 000	millier emb��ures	2 400	m��lange					30 800	3	
Cl��res	433 240	109 200	542 444	251 400	311 690	108 690	122 090			132 900	5	6 300	200m��	2 400	bandes 200m��	281 040	82000m��2	1 500	16m��	20 000	2500m��	53 200	4000m��									30 800	4	
Estac��ville	187 800	0	187 800	177 200	118 400	53 400	16 100	29 400	2 cr��ations 1��t��b 2800m��3	80 000	5000m��3	21 800	800m��	18 800	bandes 850m�� haies5500m��	10 700	10000m��2	27 000	270m��															
Fontaine-le-Bourg	325 100	180 200	515 304	515 300	358 700	130 200	48 400	24 000	1 cr��ation 2��t��b 3000m��3	284 700	259000m��	7 200	450m��							14 000	1750m��	107 200	4700m��	28 000	restauration	6 000	m��lange			18 400	d��chou emb��ures	30 900	4	
Fr��t��ment��	138 880	0	138 880	133 540	8 000	35 800	97 080	15 000	3��t��b 23400m��3	64 000	4000m��3	32 840	280m��	21 800	bandes 700m�� haies 800m��	6 350	5000m��2																	
Goupy	187 500	0	187 500	187 500	0	187 500	0			42 000	1 4000m��3	6 500	100m��	40 800	2 rejets	107 000	10000m��2																	
La Hou��rre-B��n��g��	182 950	0	182 950	182 950	105 500	13 100	84 350	48 000	2 cr��ations ��t��b 4500m��3	103 500	45000m��3	21 850	850m��	8 600	bandes 800m��																			
La Rue-Saint-Pierre	150 850	0	150 850	150 850	32 000	114 050	4 800			138 000	4 85000m��3	8 050	350m��	4 800	bandes 400m��																			
Le Boscasse	183 500	0	183 500	183 500	105 400	43 200	34 900			57 000	3 cr��+1 R 5000m��3	124 500	2370m��					2 000	10m��															
Mont-Claire	187 050	0	187 050	187 050	59 000	121 050	17 000	35 800	3 cr��ations 2��t��b 2600m��3	147 000	10250m��3	7 500	250m��	6 750	bandes 250m�� haies250m��																			
Monthie	305 880	64 000	369 750	301 050	128 140	233 610	0	9 000	1 cr��ation 5000m��3	200 000	21500m��3	32 400	1400m��	3 800	bandes 300m��	58 690	63850m��2			8 320	1040m��	31 920	840m��					9 500	d��choueur					
Saint-Adrien-Cailly	338 290	0	338 290	128 000	128 000	113 800	99 600	30000	4 ��t��b 7 cr��ations 8200m��3		1400m��3	balises 3100	1					225 000	2250m��															
Saint-Georges-sur- Fonchie	514 650	0	514 650	514 650	180 150	324 500	0	110 600	2 cr��ations 2��t��b 8200m��3	136 000	9500m��3	10 550	450m��	32 700	bandes 550m�� haies11000m��																			
Saint-Germain- Bosc-Cailly	51 000	87 100	148 103	148 100	8 000	112 000	28 103	5 900	1��t��b 2500m��3	40 000	2500m��3			6 000	haies 400m��					8 000	1000m��									30 000	pont	23 100	3	
Sierville	51 100	0	51 100	51 100	0	22 600	28 500	22 600	1 cr��ation 2200m��3			19 500	650m��	8 000	bandes 750m��																			
Troubecq��	115 000	0	115 000	115 000	7 200	43 200	64 800	30 800	3 cr��ations 1��t��b 14500m��3	60 000	2	16 400	640m��	7 800	bandes 1450m�� haies 80m��																			

Bassin versant du Cailly et de la Clérétte

Station	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Stations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62</																																						

Bassins versants de l'Aubette et du Robec

Communes	Cod BV HT	Cod Ruban HT	Total HT	Total HT hors acquisition	Pionité 1 HT	Pionité 2 HT	Pionité 3 HT	Mares		Bassin d'écoulement		Téléforêt/forêt		Bassin entrecatchés		Acrochions		Réseau		Phénixons		Rendement Barges		Suppression ouvrages		Remédiation		Cunettes		Brenouilles/Passes à Dérivés	
								Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre	Cod	Nombre
Bth-Caillette	28 400	0	28 400	28 400	2 400	20 000	6 000	20000 4 créations						bandes 3000 250ml	250ml																
Imenvalle	184 177	0	184 177	167 700	116 477	70 600	8 100	2000m3						bandes 7200 800ml	800ml																
Chenepex	388 100	0	388 100	368 675	283 700	102 400	0	28000 2 créations	3000m3					bandes 25400 2450ml	2450ml																
Saint-Martin-du-Vivier	288 504	228 306	494 810	284 029	242 078	88 860	162 781	14 000	1	200 000	2	16 525	675 ml																		
Danval	80 000	288 350	368 350	368 350	207 350	158 000	0																								
Saint-Jacques-sur-Danval	362 340	0	362 340	338 800	227 340	130 000	6 000	5000 1 rembl																							
Bonsecours	0	0	0	0	0	0	0																								
Franchville-Saint-Pierre	74 500	0	74 500	74 500	0	74 500	0																								
Le Mesnil-Ernod	0	0	0	0	0	0	0																								
Saint-Aubin-Epinay	335 300	48 950	383 650	383 650	231 350	105 400	46 800																								
Saint-Lager-du-Bourg-Denis	0	168 750	168 750	168 750	150 350	16 400	0	20000 4 rembl																							
Fontaine-sous-Péaux	387 318	181 500	578 818	488 700	505 019	60 000	13 800	0	0	232 800	2	20000	20000	bandes 25400 1850ml	1850ml																
Rocherelles-sur-le-Vivier	182 617	41 500	224 017	156 500	154 017	70 000	0	0	0	40 000	1	30000	30000	bandes 25400 1850ml	1850ml																
Montigny-la-Petite-Vieille	18 400	0	18 400	18 400	18 400	0	0	0	0	0	0	18 400	18 400	bandes 25400 1850ml	1850ml																
Péaux	394 880	0	394 880	384 800	154 600	34 200	208 180	450m3																							
La Vieille Rue	23 000	0	23 000	23 000	23 000	0	0																								
Auzouville-sur-Ry	0	0	0	0	0	0	0																								
Bois d'Emmeling	271 800	0	271 800	271 800	88 700	75 000	108 100	27200	800m3	173000	6500m3	63350	1450ml	bandes 25400 1850ml	1850ml																
Bois Fleury	35 000	0	35 000	35 000	20 000	15 000	0	5000 1 création																							
Bois	0	0	0	0	0	0	0																								
Frère-le-Petit	0	0	0	0	0	0	0																								
La Neuville-Champ-d'Or	36 000	0	36 000	36 000	0	36 000	0																								
Montagne-Ecroule	0	0	0	0	0	0	0																								
Mont-Rouel	80 000	0	80 000	80 000	0	80 000	0																								
Montigny	127 000	0	127 000	127 000	27 000	100 000	0	18000 2 créations 60		6000 2 réhabilitation	100000 5 créations																				
Montigny-la-Petite-Vieille	0	0	0	0	0	0	0																								

ANNEXE : Note explicative annexe portant sur l'analyse et la détermination des zones contributives au ruissellement et soumises à aléa

La méthodologie retenue.

Depuis 2000, une attention particulière du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins du Cailly, de l'Aubette, et du Robec a été portée sur la réalisation d'un atlas cartographique opérationnel, à l'échelle de la commune, ayant pour objet d'établir une planification des aménagements à réaliser et d'identifier les zones ouvertes à l'extension de l'urbanisation susceptibles d'aggraver la situation actuelle. Ont donc été sélectionnées exclusivement les zones NA dans la classification des anciens Plans d'Occupation des Sols, seuls documents de référence à l'échelle communale, en écartant de l'analyse les autres zones peu ou pas concernées par une extension « *aggravante* » de l'urbanisation : zones NB, zones U.

La définition des zones à reconsidérer.

Il s'agit des zones ouvertes à l'extension de l'urbanisation (NA) situées dans des secteurs géographiques de plateaux, en position de promontoire à l'amorce des vallées, et par conséquent définies comme contributives aux ruissellements. Ces zones constructibles contributives aux ruissellements (hachurées en rose dans l'atlas cartographique -Livret 3-) sont caractérisées par la mention suivante « zone à reconsidérer : préconiser un assainissement sans contrainte pour le cycle de l'eau ». Cela implique que les eaux pluviales générées par l'imperméabilisation des sols doivent être impérativement traitées dans le cadre de l'opération et en aucun cas générer des désordres à l'aval ».

La définition des zones soumises à aléa.

Il s'agit des zones ouvertes à l'extension de l'urbanisation (NA) situées dans des talwegs à risque, c'est-à-dire dans le parcours des ruissellements, ou susceptibles de se trouver dans le lit majeur des rivières. Les zones constructibles dans le parcours des ruissellements ou dans un champ d'inondation (hachurées en rouge dans l'atlas cartographique -Livret 3-) sont notées « à reconsidérer » sans complément. Comme l'atlas ne prétend pas à l'exhaustivité sur la cartographie du risque d'inondation, cette mention indique qu'une partie de la zone peut être sujette au risque d'inondation et qu'il s'agit d'une zone à reconsidérer en terme d'urbanisme pour la partie inondable.

La méthode utilisée pour déterminer ces zones :

L'analyse d'un phénomène de ruissellement repose sur l'étude de la dynamique des écoulements superficiels en réaction à un événement météorique. Pour comprendre le phénomène de circulation des eaux pluviales sur un bassin versant, plusieurs paramètres doivent être considérés : la surface de déclenchement du ruissellement (typologie des sols, topographie des plateaux...), la surface de réception des ruissellements (rivière, vallée, talweg...), le parcours des ruissellements (vitesse, rugosité du sol, gravité, pente).

Actuellement, les méthodes de calcul hydraulique ne semblent pas satisfaire pleinement car elles sont trop souvent imprécises sur le paramètre pluviométrique (les pluies de projet sont souvent estimées à des seuils minimalistes) et sur le paramètre « parcours des ruissellements » (le calcul repose sur un coefficient établi entre la pente et la surface parcourue (méthode de calcul des volumes de stockage de la circulaire INT 77-284 du 22 juin 1977) ; il ne tient pas compte de la juxtaposition des surfaces de parcours du ruissellement).

C'est pourquoi, afin de répondre de façon plus exhaustive à la problématique « ruissellement-inondation » l'application « ruissellement » a été développée à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG) en croisant un ensemble d'informations utiles à la compréhension du ruissellement depuis son origine jusqu'à l'évacuation des eaux pluviales.

- les lignes d'écoulement ont été déterminées avec un Modèle Numérique de Terrain (MNT) au pas de 20 mètres. Le résultat obtenu est intéressant car la surface du bassin versant est obtenue de façon précise ; cependant il ne repose que sur le critère topographique. Les routes, les chemins de randonnées... n'apparaissent pas comme des vecteurs contributifs au ruissellement alors qu'ils peuvent modifier, accentuer et aggraver la dynamique de ruissellement. C'est pourquoi, l'analyse finale a fait l'objet d'une vérification et d'un suivi sur le terrain.
- Les couches « Plan d'Occupation des Sols » ont permis de superposer les surfaces ouvertes à l'urbanisation aux lignes d'écoulement produites par le MNT,
- Les cartes IGN (SCAN25) ont servi de support « à plat » à l'analyse et au déterminisme des ruissellements,
- La classification à partir d'une image SPOT XS datant du 20/06/98 a permis de définir le type de cultures. Le résultat a, là encore, fait l'objet d'une vérification et d'un suivi sur le terrain.
- Les couches issues des études globales réalisées par les bureaux d'études extérieurs (aménagements à réaliser, débits, zones d'inondations, seuils dans les rivières etc.) ont permis de réaliser un ensemble de couches vectorielles qui combinées aux couches numériques viennent se superposer et compléter une analyse toujours plus enrichie.

Ainsi, l'ensemble de toutes ces données permet de réaliser une analyse intéressante en détectant les zones à risques et les surfaces à l'origine du ruissellement. Cependant, cette modélisation a permis aussi de mettre en évidence des insuffisances et par conséquent, des perspectives de perfectionnement du SIG.

Pour améliorer l'analyse de la dynamique des ruissellements et comprendre ses mécanismes déclencheurs, ses parcours et ses répercussions, plusieurs informations demeurent essentielles. C'est pourquoi, depuis 2002 de nouvelles couches d'information ont pu être acquises et ont permis d'obtenir :

- une meilleure définition des surfaces au sol au travers et après acquisition d'une suite d'image SPOT XS datant de 1990 et 1994, ceci afin d'apporter la compréhension des changements diachroniques (plusieurs années) et cinématiques (changements rapides ; saisonniers par exemple) des sols,
- Une meilleure résolution spatiale des objets au sol après acquisition d'imagerie aérienne.

Un outil encore incomplet :

Pour finaliser le modèle hydrologique, il conviendrait de corrélér la donnée « ruissellement » à la donnée « rivière » pour confronter l'acheminement et l'évacuation des eaux superficielles. Le caractère de suffisance ou d'inondabilité est en effet déterminé en fonction de la capacité hydrodynamique du bief du cours d'eau.

La Communauté de l'Agglomération Rouennaise ne dispose que de profils en long sur les cours d'eau du Robec, de l'Aubette et des profils discontinus sur le Cailly (de Déville-lès-Rouen jusqu'à Maromme) inexploitable en l'état actuel et pourtant indispensables pour définir la capacité d'écoulement du cours d'eau (hauteur, largeur et pente) et le champ d'expansion de crue des cours d'eau.

Cependant, toutes ces couches d'informations ont permis de dégager et de mettre exergue les zones ouvertes à l'extension de l'urbanisation (NA) pouvant générer des ruissellements ou étant potentiellement sujettes aux inondations. Seul **le principe de précaution** est le moteur de décision. C'est pourquoi, afin de reculer la notion de risque un ensemble de mesures conservatoires doivent être observées et, comme il a été indiqué dans l'atlas cartographique (livret n°3) et dans le document général (livret n°2), « *Si la volonté de la commune est d'urbaniser tout ou partie de ces zones, celle-ci devra au préalable réaliser des études techniques complémentaires (études de faisabilité ou étude d'impact comportant des volets hydrologiques, hydrauliques ou encore géotechniques).* »

Les insuffisances des modèles :

En matière de détermination des zones contributives aux ruissellements et des zones soumises à aléa,

l'analyse avancée dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux n'a donc pas reposé sur une modélisation classique hydrologique et hydraulique. Cependant, l'utilisation du

Modèle Numérique de Terrain au pas de 20 mètres reste idéalement imprécise pour écarter toutes les zones ouvertes à l'extension de l'urbanisation au dessous d'une altimétrie de 20 mètres par rapport au niveau de la rivière. Cette démarche permet, finalement, d'apporter des éléments de connaissance indicatifs mais suffisamment précis pour que la prise de conscience des différents acteurs soit progressive et efficace en interpellant fortement sur le risque d'inondation et en appelant à la mesure de vigilance.

INDEX DES CARTES *

1	Anceaumeville	31	Isneauville	61	Saint-Martin-du-Vivier
2	Authieux-Ratiéville	32	La-Houssaye-Béranger	62	Saint-Ouen-du-Breuil
3	Auzouville-sur-Ry	33	La-Neuville-Chant-d'Oisel	63	Servaville-Salmonville
4	Beautot	34	La-Rue-Saint-Pierre	64	Siverville
5	Bihorel	35	La-Vieux-Rue	65	Yquebeuf
6	Bois-d'Ennebourg	36	Le Bocasse		
7	Bois-Guillaume	37	Le Houllme		
8	Bois-l'Evêque	38	Malunay		
9	Bonsecours	39	Maromme		
10	Boos	40	Martainville-Epreville		
11	Bosc-Guérand-Saint-Adrien	41	Mesnil-Esnard		
12	Bosc-le-Hard	42	Mesnil-Raoul		
13	Butot	43	Mont-Cauvaire		
14	Cailly	44	Montmain		
15	Canteleu	45	Mont-Saint-Aignan		
16	Claville-Motteville	46	Montville		
17	Clères	47	Morgny-la-Pommerai		
18	Critot	48	Notre-Dame-de-Bondeville		
19	Darnétal	49	Préaux		
20	Déville-lès-Rouen	50	Quincampoix		
21	Eslettes	51	Rocquemont		
22	Esteville	52	Roncherolles-sur-le-Vivier		
23	Estouteville-Ecailles	53	Rouen		
24	Fontaine-le-Bourg	54	Saint-André-sur-Cailly		
25	Fontaine-sous-Préaux	55	Saint-Aubin-Epinay		
26	Franqueville-Saint-Pierre	56	Saint-Georges-sur-Fontaine		
27	Fresne-le-Plan	57	Saint-Germain-sous-Cailly		
28	Frichemesnil	58	Saint-Jacques-sur-Darnétal		
29	Grugny	59	Sain-Jean-du-Cardonnay		
30	Houpeville	60	Saint-Léger-du-Bourg-Denis		

* sur les 71 communes situées dans le périmètre du SAGE, 65 communes ont été cartographiées, les 6 autres n'ayant, au travers des études réalisées, fait l'objet d'aucun aménagement ni de préconisations.

Ces communes sont :

- La Vaupalière
- Fresquiennes
- Etainpuls
- Vieux-Manoir
- Longuerue
- Pierrevil

Anceaumeville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Fossés	500 ml	Côte de l'Hospice	1	11 500
Prairie inondable	3000 m3	Sortie La Ratière face Gaz	1	44 000
Fossés	100 ml	Le long voirie vers la prairie en sortie de la Ratière	1	2 300
Talus planté	350 ml	Créant la retenue sur prairie en sortie de la Ratière	1	10 500
Acquisition terrain	23000 m2	Parcelle 294 (NC)	1	24 610
Réhabilitation Mares	200 m3	Vallée de misère	2	5 000
Retenue par talus busé	175 m3	Les Bruyères	2	5 250
Acquisition terrain	35200 m2	Parcelle 182 (NC)	2	37 664
Création Mares	120 m3	Le Chouquet	2	5 960
Acquisition terrain	7800 m2	Parcelle 97 (NC)	2	8 346
Busé sous chaussée	10 ml	D155 La Launaye	2	1 000
Création Mares	1000 m3	Côte de l'Hospice à l'entrée des Cambres	2	13 000
Création Mares	400 m3	Sortie La Ratière près Gaz	2	8 200
Acquisition terrain	9000 m2	Parcelle 66 (NC)	2	9 630
Création Mares	500 m3	Le Chouquet	2	9 000
Acquisition terrain	1875 m2	Parcelle 74 (NB)	2	5 625
Création Mares	500 m3	La Ratière	2	9 000
Acquisition terrain	2000 m2	Parcelle 485 (NC)	2	2 140
Gabions	1	Talweg du Mont Azet près le Chouquet	2	20 000
Création Mares	100 m3	Le Plix	3	5 800
Acquisition terrain	900 m2	Parcelle 475b (NB)	3	2 700
Création Mares	220 m3	Près Centre Ville	3	6 760
Bandes enherbées	250 ml	vers vallée de Misère	3	
		Le Chouquet, amont de la mare	3	3 000
Total HT				250 985
Total HT hors acquisition				160 270

Total HT priorité 1	92 910
Total HT priorité 2	139 815
Total HT priorité 3	18 260

Total HT hors acquisition Priorité 1	68 300
Total HT hors acquisition Priorité 2	76 410
Total HT hors acquisition Priorité 3	15 560

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Plantations	360 ml	Rive Droite, bief perché/ Amont Montville	1	2 880
Plantations	700 ml	Zone maraîchère face les Chatenières	1	5 600
Fascinage	2*175 ml	Face les Chatenières	1	13 300
Plantations	200 ml	Amont Launaye	2	1 600
Abreuvoirs aménagés	3	Launaye/Face les Chatenières	3	23 100

Total HT	46 480
Total HT hors acquisition	46 480

Total HT priorité 1	21 780
Total HT priorité 2	1 600
Total HT priorité 3	23 100

Total HT hors acquisition Priorité 1	21 780
Total HT hors acquisition Priorité 2	1 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	23 100

Coût pour la commune :

Total HT	297 465
Total HT hors acquisition	206 750

Total HT priorité 1	114 690
Total HT priorité 2	141 415
Total HT priorité 3	41 360

Total HT hors acquisition Priorité 1	90 980
Total HT hors acquisition Priorité 2	78 010
Total HT hors acquisition Priorité 3	38 660

Autres préconisations :

Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) : Zones urbanisables en travers de talweg.
Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
• Modification des pratiques culturales (environ 2 ha) : Les Cambres ;
• Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
Mettre en place un périmètre de protection du captage d'eau potable de Launaye.

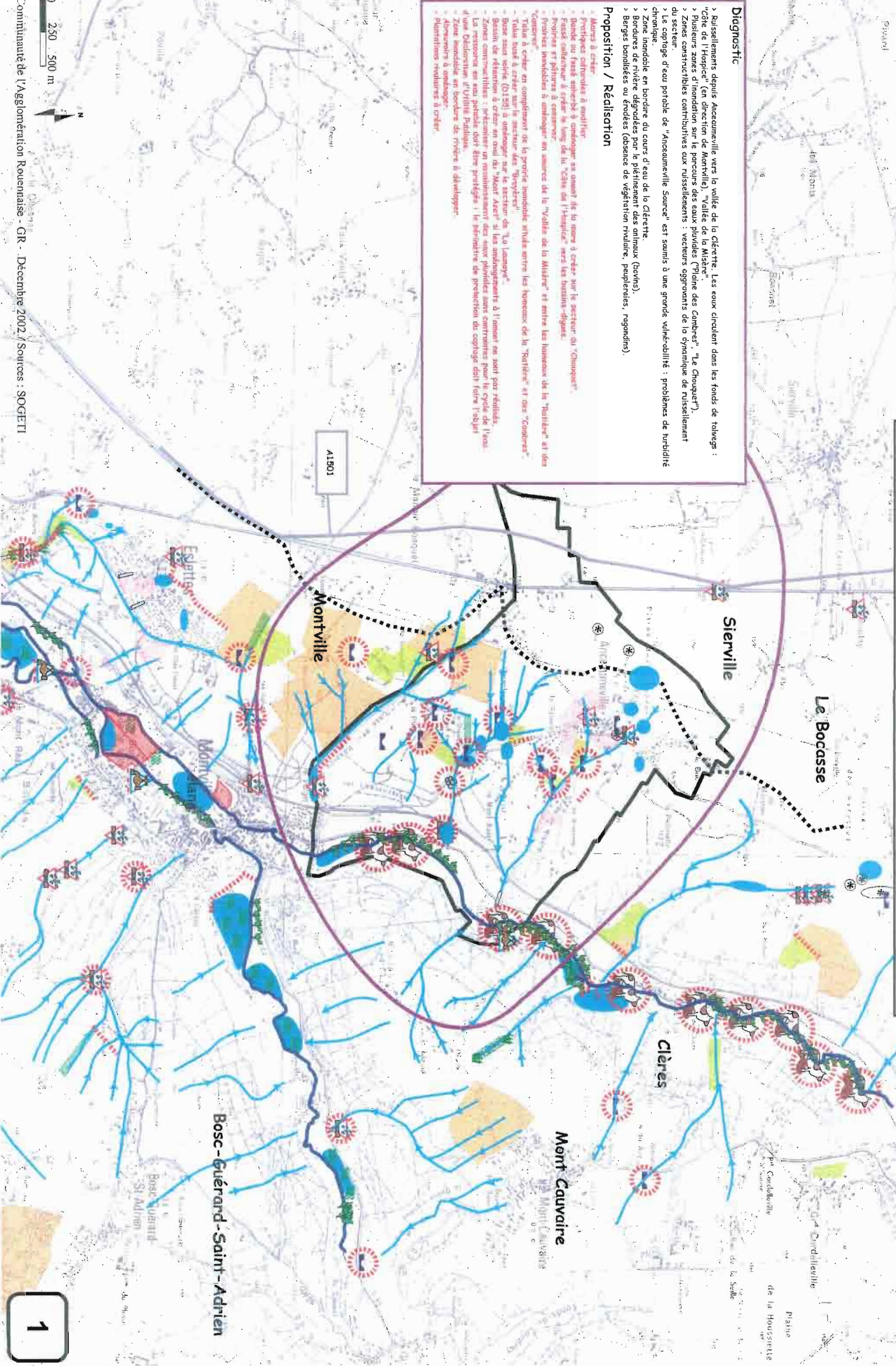
ANCEAUMEVILLE

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Anceaumeville vers la vallée de la Clérétte. Les eaux circulent dans les fonds de talwegs : "Côte de l'Hospice" (en direction de Montville), "Vallée de la Misère".
- > Plusieurs zones d'inondation sur le parcours des eaux pluviales ("Plaine des Cambres", "Le Chouquet").
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.
- > Le captage d'eau potable de "Anceaumeville Source" est soumis à une grande vulnérabilité : problèmes de turbidité chronique.
- > Zone inondable en bordure du cours d'eau de la Clérétte.
- > Bordures de rivière dégradées par le piétinement des animaux (bovins).
- > Berges banalisées ou érodées (absence de végétation rivulaire, peupliers, rognardins).

Proposition / Réalisation

- » Murs à créer.
- » Pratiques culturales à modifier.
- » Bande ou fossé adhésif à aménager en amont de la mare à créer sur le secteur du "Chouquet".
- » Fossé adhésif à créer le long de la "Côte de l'Hospice" vers les bassins-digues.
- » Pratiques et cultures à conserver.
- » Pratiques inadéquates à aménager en amont de la "Vallée de la Misère" et entre les hauteurs de la "Ratière" et des "Cambres".
- » Talus à créer en complément de la prairie inondable située entre les hauteurs de la "Ratière" et des "Cambres".
- » Buse sous voûte (0,150) à aménager sur le secteur de "La Lamoignon".
- » Bassin de rétention à créer en aval du "Mont Azet" si les aménagements à l'amont ne sont pas réalisés.
- » Zones constructibles : présenter un ruissellement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- » La ressource en eau potable doit être protégée : le périmètre de protection du captage doit faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique.
- » Zone inondable en bordure de rivière à développer.
- » Aménagements à aménager.
- » Plantations rivulaires à créer.



Authieux-Ratiéville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Mares	1000 m3/70 Vs	Le Mont Piel vers Ratiéville	2	13 000
Création Mares	2*150 m3	Nord Authieux-Ratiéville	2	7 400
Réhabilitation Mares	200 m3	Nord-Ouest de Ratiéville	2	5 000
Haies	500 ml	Le Doux Zéphir	3	7 500
Création Mares	250 m3	Centre Ville	3	7 000
Création Mares	250 m3	Route de la Houssiette	3	7 000
Création d'un redent	1	Bois de St Jean	3	10 000
Prairies inondables +talus	10000 m3	Le Bourgaïs	2	66 000
Canalisation sous chaussée	50 ml	Le Bourgaïs	2	5 000
Talus-Fossé	25ml	La Houssiette	3	750
Prairies inondables	3000 m3	Le long D6/La Haute Ville	3	44 000
Prairies inondables	2000 m3	Bon Abris	3	36 000
Prairies inondables	2000 m3	la Jacquenette	3	36 000
Talus-Fossé	150 ml	la Jacquenette/le long voirie	3	4 500
Haies	200ml + 400 ml	La Futaie	3	9 000
Total HT				258 150
Total HT hors acquisition				258 150
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				25 400
Total HT priorité 3				232 750
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				25 400
Total HT hors acquisition Priorité 3				232 750

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	258 150
Total HT hors acquisition	258 150
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	25 400
Total HT priorité 3	232 750
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	25 400
Total HT hors acquisition Priorité 3	232 750

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (environ 25 ha) : Plaine de Ratiéville, Plaine de la Houssiette, Prairies à conserver.

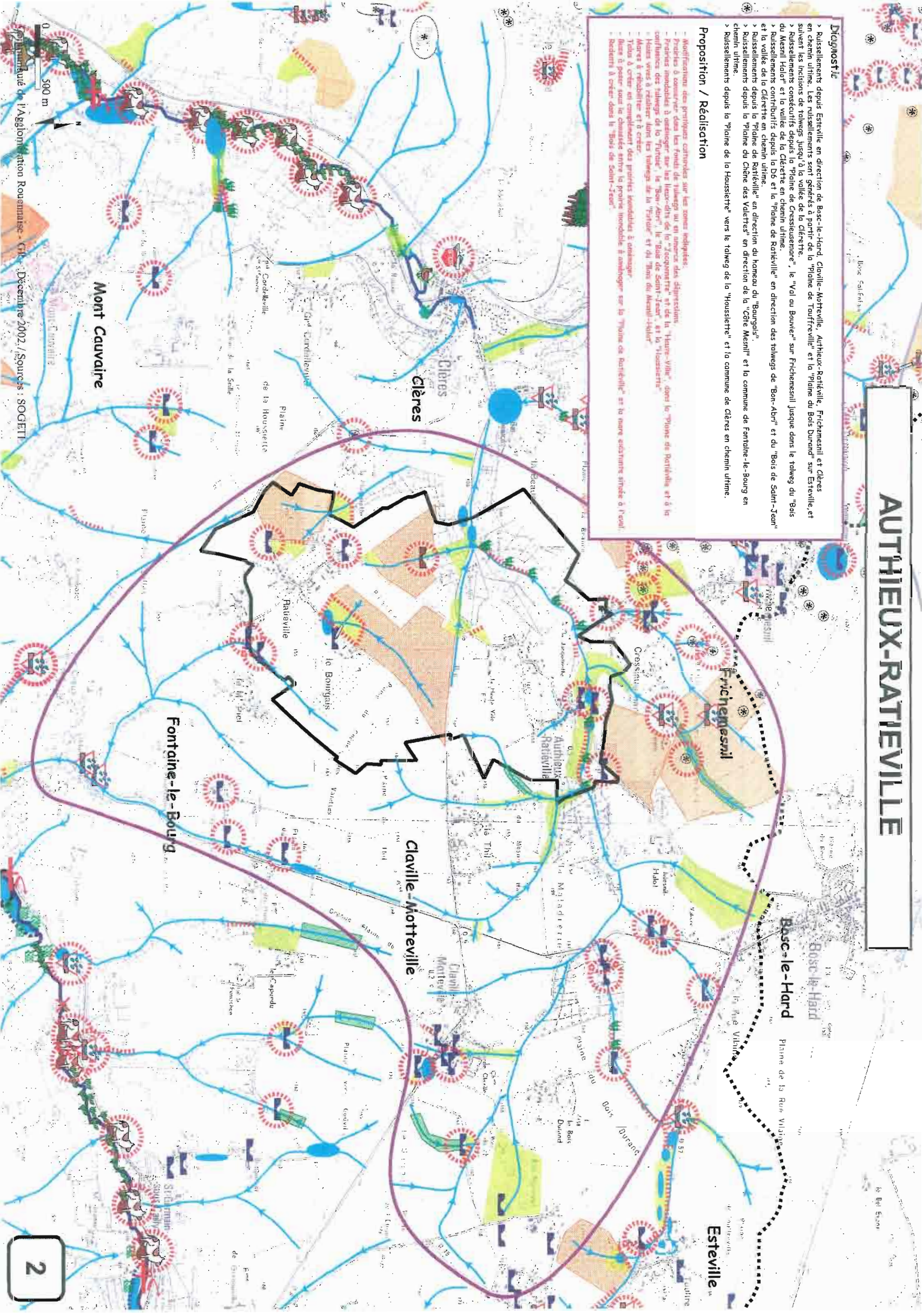
AUTHIEUX-RATIEVILLE

Diagnostic

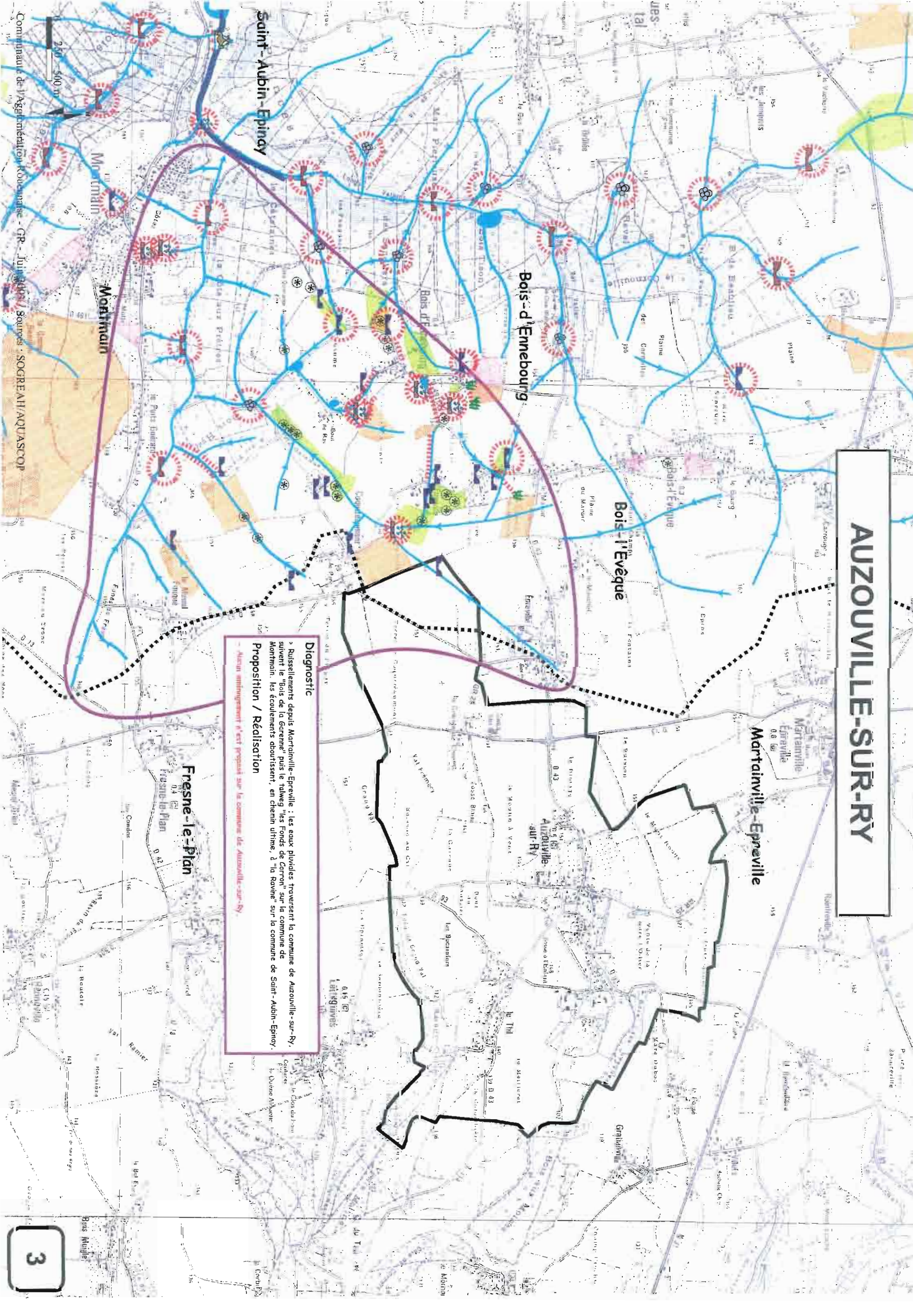
- > Ruissellements depuis Esteville en direction de Bosc-le-Hard, Claville-Motteville, Authieux-Ratiéville, Frichemesnil et Clères en chemin ultime. Les ruissellements sont générés à partir de la "Plaine de Tauffreville" et la "Plaine du Bois Durand" sur Esteville, et suivent les incisions de talwegs jusqu'à la vallée de la Clérétte.
- > Ruissellements consécutifs depuis la "Plaine de Cressenseigne", le "Val ou Bouvier" sur Frichemesnil jusqu'au talweg du "Bois du Mesnil Hailot" et la vallée de la Clérétte en chemin ultime.
- > Ruissellements contributifs depuis la D6 et la "Plaine de Ratiéville" en direction des talwegs de "Bon-Abr" et du "Bois de Saint-Jean" et la vallée de la Clérétte en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis la "Plaine de Ratiéville" en direction du hameau du "Bourgeois".
- > Ruissellements depuis la "Plaine du Chêne des Valières" en direction de la "Côte Mesnil" et la commune de Fontaine-le-Bourg en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis la "Plaine de la Houssiette" vers le talweg de la "Houssiette" et la commune de Clères en chemin ultime.

Proposition / Réalisation

- Modifications des propriétés catégorisées sur les zones indiquées.
- Priorités à conserver dans les fonds de talwegs ou en amont des dépressions.
- Priorités nouvelles à créer sur les lieux-dits de la "Jacquerie" et de la "Haute-Ville" dans la "Plaine de Ratiéville" et à la confluence des talwegs de la "Furche", le "Bon-Abr", le "Bois de Saint-Jean", et la "Houssiette".
- Hautes terres à réhabiliter dans les talwegs de la "Furche" et du "Bois du Mesnil-Hailot".
- Mares à réhabiliter et à créer.
- Travaux à créer en complément des priorités nouvelles à créer sur la "Plaine de Ratiéville" et la mare existante située à l'ouest.
- Travaux à créer sous la chaussée entre la prairie inondable à aménager sur la "Côte Mesnil" et la "Côte de Saint-Jean".
- Recensement à créer dans le "Bois de Saint-Jean".



AUZOUVILLE-SUR-RY



Beautot

Coût pour la commune :

Total HT	8 600
Total HT hors acquisition	5 000

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Bandes enherbées	200 ml	Plaine du Verdret	2	2 400
Talus	40 ml	Plaine du Verdret	2	1 200
Réhabilitation Mares	500 m3	Le Petit Verdret (proche Etable)	3	5 000
Total HT				8 600
Total HT hors acquisition				5 000

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	3 600
Total HT priorité 3	5 000

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	3 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	5 000

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (13 ha environ) : Le Petit Verdret, Prairies à conserver.

Gérer le ruissellement généré par la voie rapide (dispersion des flux, etc.).

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	3 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	5 000

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	3 600
Total HT priorité 3	5 000

BEAUTOT

Diagnostic

> Ruissellements depuis La Houssaye-Béranger et Beautot en direction du "Bois de la Houssaye". Les ruissellements sont générés depuis le centre de la Houssaye-Béranger, la "Plaine du Verdret" et le hameau du "Petit Verdret".

Proposition / Réalisation

- *Profilures à entretenir.*
- *Pratières culturales à modifier sur les parcelles indiquées.*
- *Mettre à restaurer ou hameau du "Petit Verdret".*
- *Bande enterrée à aménager à l'entrée de la "Plaine du Verdret".*
- *Talus planté à réaliser en bordure de la bande enterrée de la "Plaine du Verdret".*

Saint-Ouen-du-Breuil

passage sous voirie
des eaux superficielles
(idem pour tous les mêmes symboles)

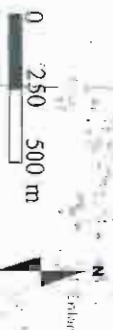
A1501

Butot

Le Bocasse

La Houssaye-Béranger

Grugny



Bihorel

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aucun préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT hors acquisition				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT hors acquisition				0

Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0

Autres préconisations :

Rechercher les mauvais raccordements des réseaux d'eaux usées pour éviter les pollutions dans le bassin de stockage d'eaux pluviales de la « Lombardie » et dans le Robec. Améliorer la régulation des eaux pluviales en amont du bassin de la « Lombardie ».

BIHOREL

Diagnostic

- > Reconnaissance de cavités, de bêtôles ou de marnières dans les périmètres identifiés.
- > Rejets d'eaux usées dans le bassin de la "Lombardie" puis dans le Robec, causes de pollutions occasionnelles.

Proposition / Réalisation

- Régulation des eaux pluviales à améliorer en amont du bassin de la "Lombardie"
- Mettre en conformité les raccordements des réseaux d'égouts usées pour éviter les pollutions dans le bassin d'eaux pluviales de la "Lombardie" et dans le Robec.

Mont-Saint-Aignan

Rouen

Bihorel

BOIS-GUILLAUME

Saint-Martin-du-Vivier

bassin de plateforme A28

Fontaine-sous-Préaux

Rancherolles-sur-le-Vivier



Bois d'Ennebourg

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Bassin	1000 m3	Centre Ville	1	23 000
Création Bassin	2000 m3	Terres Marette	1	46 000
Fossés	350 ml + 150 ml	Le long D491/Centre Ville	1	11 500
Création Mare	400 m3	Centre Ville	1	8 200
Création Bassin	3500 m3	Croix de Trouville	2	56 000
Création Mare	200 m3	Mare Bénie	2	6 600
Création Mare	150 m3	La Coutume	2	6 200
Création Mare	150 m3	Le Long D53/Champs Saint Martin	2	6 200
Haies	300 ml	Champs Saint Martin	3	4 500
Haies	250 ml	Centre Ville	3	3 750
Création Bassin	3000 m3	Bout de bas	3	48 000
Fossés	400 ml	Trouville	3	9 200
Fossés	300 ml	Vers Bout de Bas	3	6 900
Fossés	250 ml	Bois des Plants	3	5 750
Arrêts d'eau	2	Talweg contributif du Bois Tison	3	20 000
Arrêts d'eau	1	Talweg contributif du Fond de Corron	3	10 000
Total HT				271 880
Total HT hors acquisition				271 800
Total HT priorité 1				88 700
Total HT priorité 2				75 000
Total HT priorité 3				108 100
Total HT hors acquisition Priorité 1				88 700
Total HT hors acquisition Priorité 2				75 000
Total HT hors acquisition Priorité 3				108 100

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	271 800
Total HT hors acquisition	271 800
Total HT priorité 1	88 700
Total HT priorité 2	75 000
Total HT priorité 3	108 100
Total HT hors acquisition Priorité 1	88 700
Total HT hors acquisition Priorité 2	75 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	108 100

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (20 ha environ) : Croix de Trouville, Champs Saint Martin, Terres de la Sente, Plaine du Mesnil Fouqué, Prairies à conserver ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

BOIS D'ENNEBOURG

Saint-Jacques-sur-Danré

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Saint-Jacques-sur-Danré, Bois l'Evêque et Bois d'Ennebourg en direction du Bois Tison et de "la Ravine" sur la commune de Saint-Aubin-Epinay en chemin ultime.
- > Inondations recensées au sein de la commune : habitations et voiries (voies communales et D491), zones naturelles.
- > Points d'engouffrement recensés (bêtoires).

> Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Prestiques autorisées à modifier sur les parcelles indiquées.
- Arrêtés à créer dans "le Bois Tison".
- Arrêtés d'eau à mettre en place pour ralentir la vitesse des ruissellements dans les talwegs contributifs.
- Pratiques à conserver dans la parcelle des ruissellements.
- Murs à restaurer ("maître bâtisse") ou à créer.
- Zones constructibles : uréaliser un assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau.

Bois-l'Evêque

Epreville

Diagnostic

- > Ruissellements depuis les communes de Epreville, Bois d'Ennebourg, de Mesnil-Raoul : les eaux pluviales traversent la commune de Bois d'Ennebourg, suivent le talweg "les fonds de courras" sur la commune de Montmain et, en chemin ultime, "la Ravine" sur la commune d'Epinay.
- > Inondations recensées au sein de la commune : habitations et voiries (voies communales et D491), zones naturelles.
- > Points d'engouffrement recensés (bêtoires).

> Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Prestiques autorisées à modifier sur les parcelles indiquées.
- Arrêtés à créer dans "le fond de courras".
- Arrêtés d'eau à mettre en place pour ralentir la vitesse des ruissellements dans les talwegs contributifs.
- Pratiques à conserver dans la parcelle des ruissellements.
- Murs à restaurer ("maître bâtisse") ou à créer.
- Zones constructibles : uréaliser un assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau.

Fréne-le-Plan

Montmain

Saint-Aubin-Epinay

Francheville-Saint-Pierre

Mesnil-Raoul

0 250 500 m

Communauté de l'Agglomération Rouennaise

2003 / Sources : SOGREAH/AQUASCOPI AREAS

Bois-Guillaume

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Talus	3*50 ml	Entre Chemin de la bicyclette et Rue de la Haye	1	2 400
Création Mares	4	Près Chateau des cinq Bonnets	2	20 000
Bandes enherbées	250 ml	Entre Centre équestre et Bel Event	3	3 000
Haies	200 ml	existantes à préserver/ Château des cinq Bonnets	3	3 000

Total HT	28 400
Total HT hors acquisition	28 400
Total HT priorité 1	2 400
Total HT priorité 2	20 000
Total HT priorité 3	6 000
Total HT hors acquisition Priorité 1	2 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	20 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	6 000

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	
Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	
Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	28 400
Total HT hors acquisition	28 400
Total HT priorité 1	2 400
Total HT priorité 2	20 000
Total HT priorité 3	6 000
Total HT hors acquisition Priorité 1	2 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	20 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	6 000

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- Modification des pratiques culturelles (environ 10 ha) : Château des Cinq Bonnets, Près du centre équestre ;
 - Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
- Mise en conformité des eaux du centre équestre.
- Gérer le ruissellement généré par la voie rapide (dispersion des flux, etc.).
- Reconsidérer les zones constructibles comprenant des bétoures dans leur périmètre.
- Maîtriser les eaux générées par la zone COPLANORD :
- Contrôle de l'urbanisation ;
 - Mise en place d'une trame verte propice à la rétention d'eaux pluviales.

BOIS-GUILLAUME

Diagnostic

- > Ruissellements depuis la forêt de la "Bretèque", accélération des phénomènes à travers les zones de culture.
- > Les eaux ruissellent le long de la rue de "la Hye".
- > Le cheminement des eaux se prolonge vers Isneauville puis Notre-Dame-de-Bondville.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier.
- Poutres à conserver.
- Mares existantes à préserver et conseiller.
- Mares à créer et à réhabiliter.

Diagnostic

- > Concentration des eaux pluviales puis ruissellements vers Notre Dame de Bondville.
- > Inondations du secteur du "Bel Event".
- > Apports d'eaux issues du bassin de la rocade "contournement de Bois-Guillaume".
- > Apports d'eaux souillées depuis le centre équestre.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles : préconiser un assèchement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Mise en confinement des eaux au niveau du centre équestre.
- Améliorer la régulation des eaux du bassin de la rocade de contournement.
- Pratiques culturales à modifier.
- Bredes aménagées à aménager.
- Pratiques à conserver.

Mont-Saint-Aignan

Bihorel

Saint-Martin-du-Vivier

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bihorel

Mont-Saint-Aignan

Isneauville

Notre-Dame-de-Bondville

Rouen

Darnétal

Bois l'Evêque

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Redents.	1	Amont Bois Tison	1	20 000
Restauration Mare	1	La Mare Sansseuse	2	5 000
Arrêt d'eau	1	Talweg contributif du Bois Tison	2	10 000
Total HT				35 000
Total HT hors acquisition				35 000

Total HT priorité 1	20 000
Total HT priorité 2	15 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	20 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	15 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	35 000
Total HT hors acquisition	35 000

Total HT priorité 1	20 000
Total HT priorité 2	15 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	20 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	15 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (10 ha environ) : Beaulieu ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

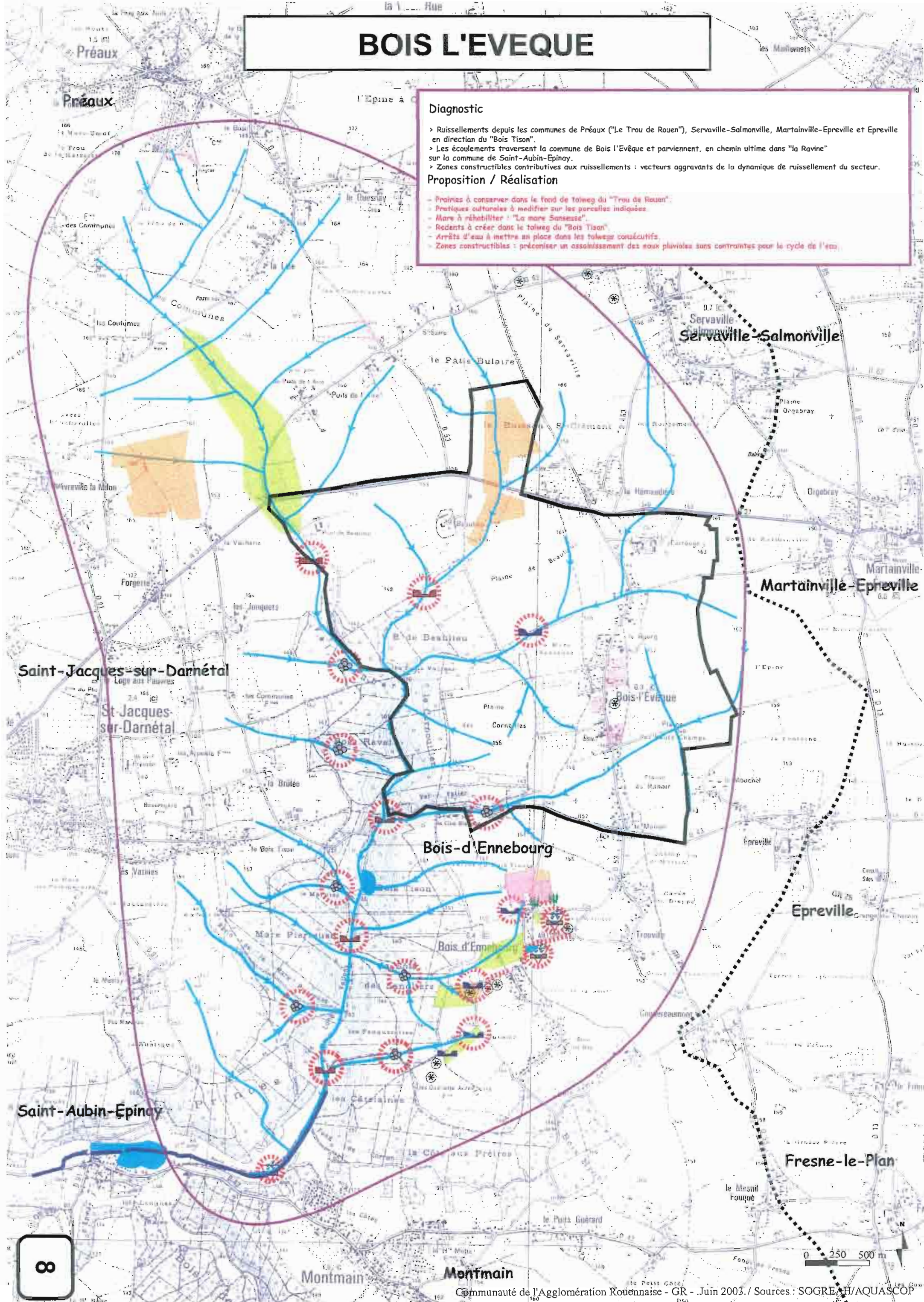
BOIS L'EVEQUE

Diagnostic

- > Ruissellements depuis les communes de Préaux ("Le Trou de Rouen"), Servaville-Salmonville, Martainville-Epreville et Epreville en direction du "Bois Tison".
- > Les écoulements traversent la commune de Bois l'Évêque et parviennent, en chemin ultime dans "la Ravine" sur la commune de Saint-Aubin-Epinay.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Prairies à conserver dans le fond de talweg du "Trou de Rouen".
- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Mare à réhabiliter : "La mare Sansseuse".
- Redents à créer dans le talweg du "Bois Tison".
- Arrêts d'eau à mettre en place dans les talwegs consécutifs.
- Zones constructibles : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.



Bonsecours

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Pas de préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :

- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 60 ha) : Prairies à conserver en bordure de plateau ;
- ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

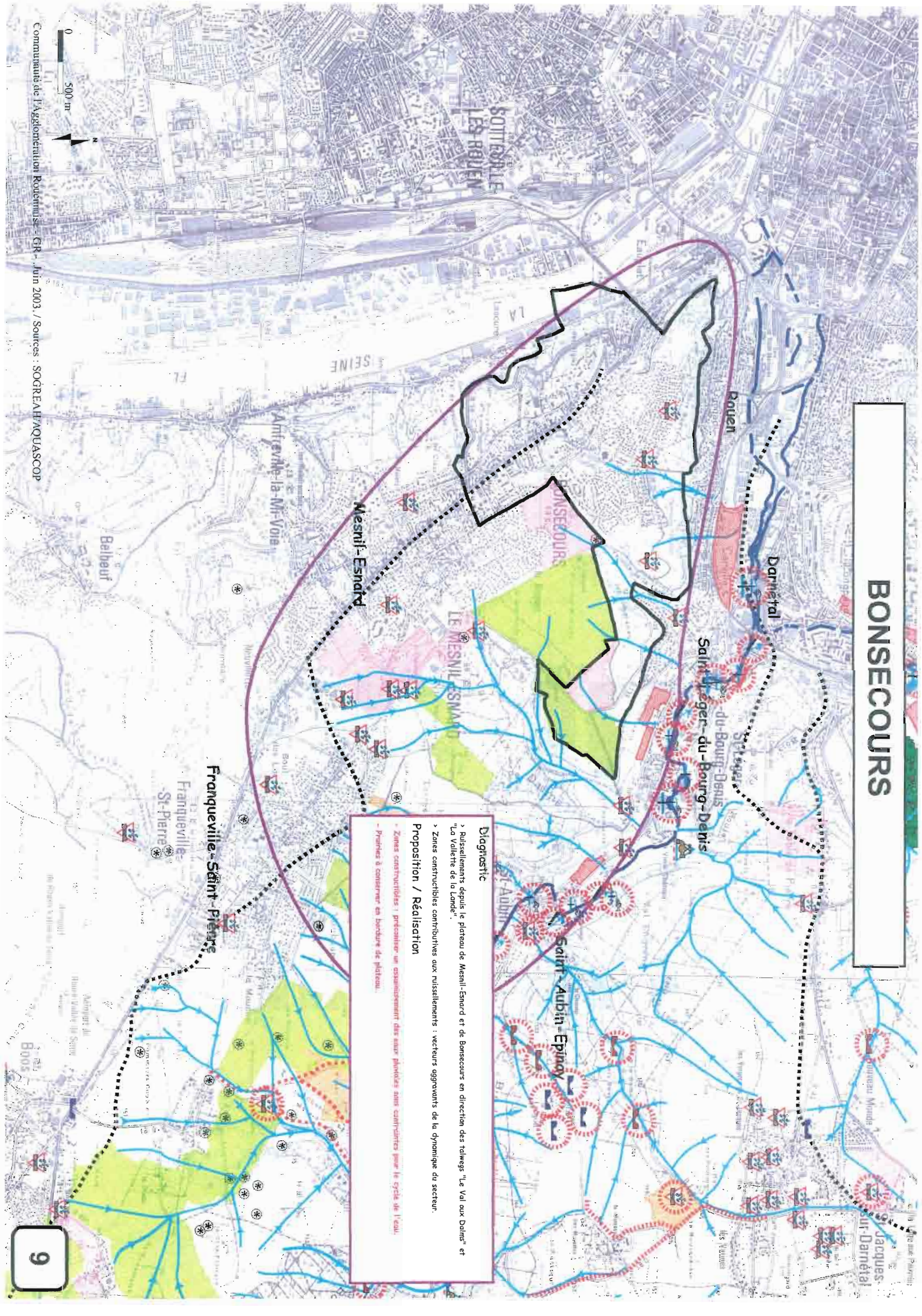
BONSECOURS

Diagnostic

- > Ruisselllements depuis le plateau de Mesnil-Esnard et de Bonsecours en direction des talwegs "La Val aux Delins" et "La Vallée de la Londe".
- > Zones constructibles contributives aux ruisselllements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles : préconiser un aménagement des axes phéniques sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Promotes à conserver en bordure de plateau.



Bios

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Pas de préconisation sur cette commune				
Total HT				
				0
Total HT hors acquisition				
				0
Total HT priorité 1				
				0
Total HT priorité 2				
				0
Total HT priorité 3				
				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				
				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				
				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				
				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :

- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 80 ha) : Prairies à conserver en bordure de plateau ;
- ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

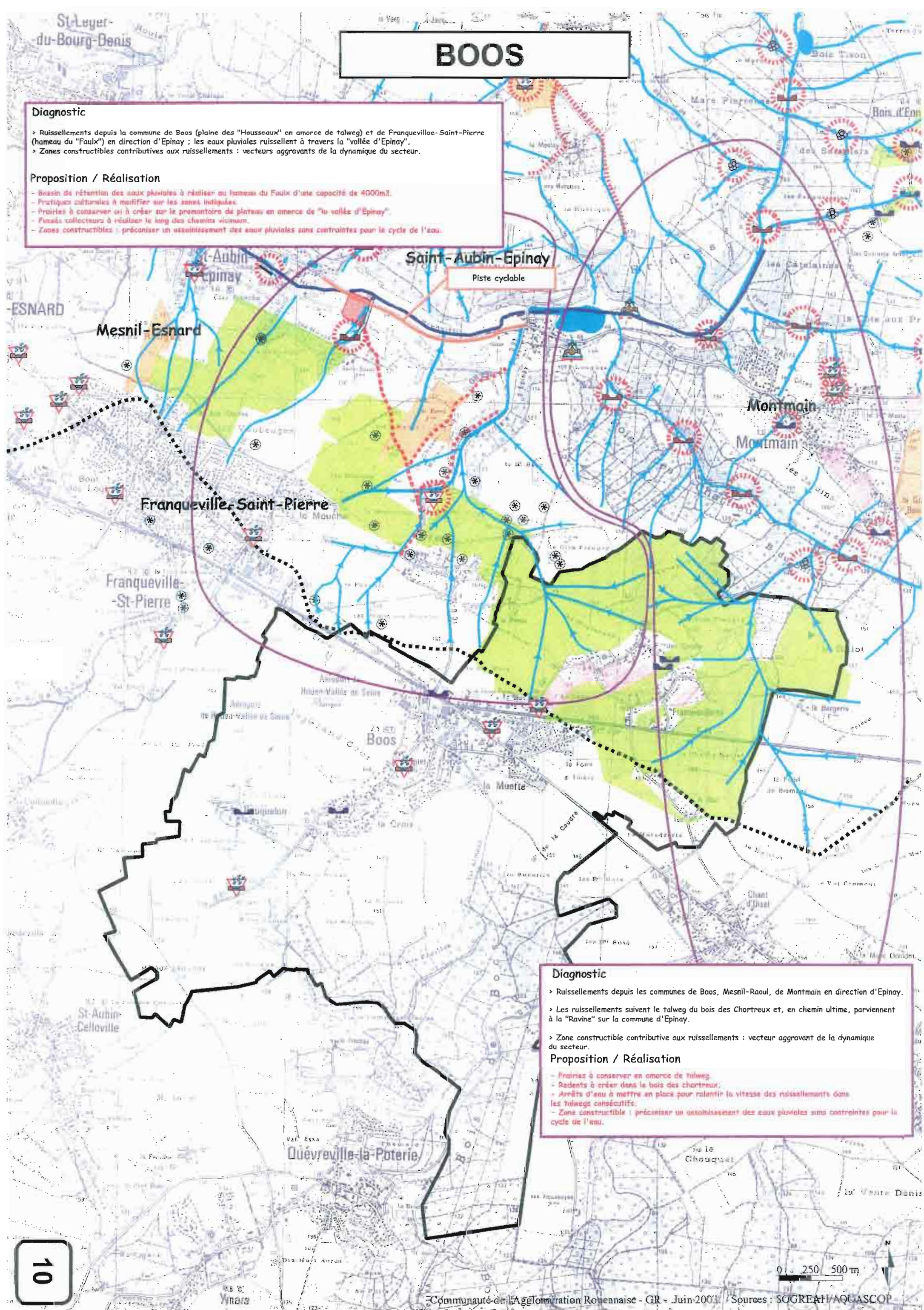
BOOS

Diagnostic

- > Ruissellements depuis la commune de Boos (plaine des "Housseaux" en amorce de talweg) et de Franqueville-Saint-Pierre (hameau du "Faulx") en direction d'Épinay ; les eaux pluviales ruissellent à travers la "vallée d'Épinay".
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Bassin de rétention des eaux pluviales à réaliser au hameau du Faulx d'une capacité de 4000m³.
- Pratiques culturales à modifier sur les zones indiquées.
- Prairies à conserver ou à créer sur le promontoire du plateau en amorce de "la vallée d'Épinay".
- Fossés collecteurs à réaliser le long des chemins vicinaux.
- Zones constructibles : préciser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.



Diagnostic

- > Ruissellements depuis les communes de Boos, Mesnil-Raoul, de Montmain en direction d'Épinay.
- > Les ruissellements suivent le talweg du bois des Chortreux et, en chemin ultime, parviennent à la "Ravine" sur la commune d'Épinay.
- > Zone constructible contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Prairies à conserver en amorce de talweg.
- Redents à créer dans le bois des chortreux.
- Arrêts d'eau à mettre en place pour ralentir la vitesse des ruissellements dans les talwegs consécutifs.
- Zone constructible : préciser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Bosc-Guérard-Saint-Adrien

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Bandes enherbées	450 ml	Crèvecoeur	1	5 400
Création Mares	450 m3	Croisement D87 et D151	2	8 600
Réhabilitation Mares	2*200 m3	le piment nord	2	10 000
Haies	400 ml	Le Pimont vers D151	2	6 000
Digues pour retenues	100 ml/2000 m3	Bois de Fécamp	2	3 000
Digues pour retenues	100 ml/4000 m3	Bois de Fécamp le long D3	2	3 000
Digues pour retenues	100ml/8000m3	Talweg Trousse Coutilon	2	3 000
Réhabilitation Mares	200 m3	La Mi-Voie	3	5 000

Total HT	44 000
Total HT hors acquisition	44 000

Total HT priorité 1	5 400
Total HT priorité 2	30 600
Total HT priorité 3	5 000

Total HT hors acquisition Priorité 1	5 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	30 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	5 000

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	44 000
Total HT hors acquisition	44 000

Total HT priorité 1	5 400
Total HT priorité 2	30 600
Total HT priorité 3	5 000

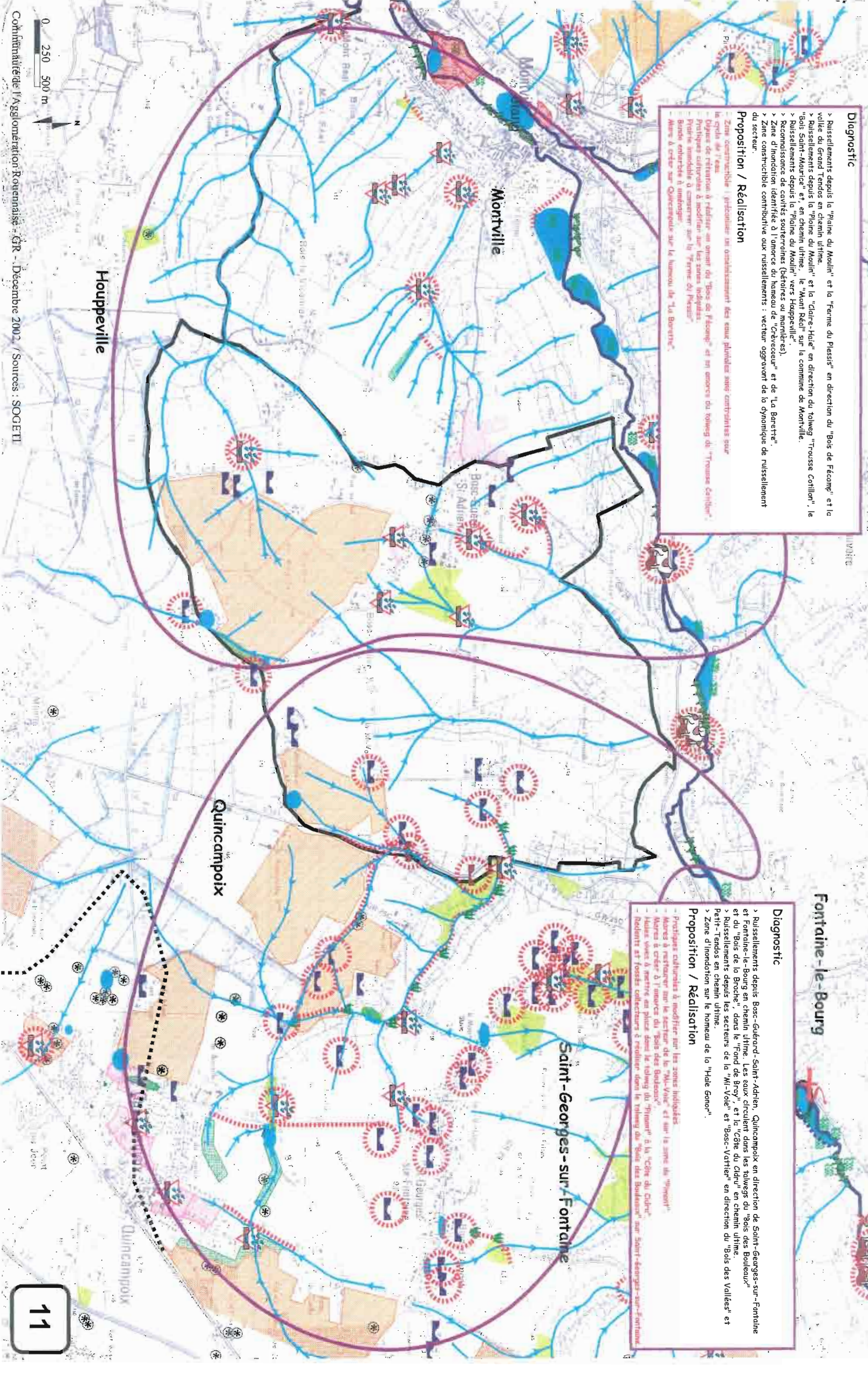
Total HT hors acquisition Priorité 1	5 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	30 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	5 000

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :

- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 20 ha) : Plaine du Moulin, Prairies à conserver ;
- ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

BOSC-GUERARD-SAINT-ADRIEN



Diagnostic

- > Ruissellements depuis la "Plaine du Moulin" et la "Ferme du Plassis" en direction du "Bois de Fécomp" et la vallée du Grand Tendos en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis la "Plaine du Moulin" et la "Clairie-Haie" en direction du toiweg "Trousse Corlier", le "Bois Saint-Maurice" et, en chemin ultime, le "Mont Réal" sur la commune de Montville.
- > Ruissellements depuis la "Plaine du Moulin" vers Houpeville.
- > Reconnaissance de cavités souterraines (bêtôres ou marnières).
- > Zone d'inondation identifiée à l'annonce du niveau de "Crèveceur" et de "La Barrette".
- > Zone constructible contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zone constructible : périmètre en aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le schéma de l'eau.
- Objets de rétention à réaliser en amont du "Bois de Fécomp" et en amont du toiweg de "Trousse Corlier".
- Pratiques culturales à modifier sur les zones indiquées.
- Projet immédiat à conserver sur la "Ferme du Plassis".
- Bande enherbée à implanter.
- Murs à créer sur "Quercetou" sur le hameau de "La Barrette".

Fontaine-le-Bourg

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Bosc-Guérard-Saint-Adrien, Quincampoix en direction de Saint-Georges-sur-Fontaine et Fontaine-le-Bourg en chemin ultime. Les eaux circulent dans les toiwegs du "Bois des Bouleaux" et du "Bois de la Broche", dans le "Fond de Bro", et le "Côte du Cidru" en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis les secteurs de la "M-Voie" et "Bosc-Vattier" en direction du "Bois des Vallées" et Petit-Tendos en chemin ultime.
- > Zone d'inondation sur le hameau de la "Haie Gono".

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les zones indiquées.
- Murs à restaurer sur le secteur de la "M-Voie" et sur la zone de "Pignot".
- Murs à créer à l'annonce du "Bois des Bouleaux".
- Haies vives à mettre en place dans le toiweg du "Pignot" à la "Côte du Cidru".
- Reduits et fossés collecteurs à réaliser dans le toiweg du "Bois des Bouleaux" sur Saint-Georges-sur-Fontaine.

Saint-Georges-sur-Fontaine

Bosc-le-Hard

Coût pour la commune :

Total HT	79 450
Total HT hors acquisition	79 450

Total HT priorité 1	5 000
Total HT priorité 2	47 050
Total HT priorité 3	27 400

Total HT hors acquisition Priorité 1	5 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	47 050
Total HT hors acquisition Priorité 3	27 400

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Réhabilitation Mares	300 m3/10 l/s	La Rue Vlainne	1	5 000
Création Mares	900 m3/70 l/s	Plaine du Bois Durand	2	12 200
Création Mares	1200 m3/50 l/s	Le long D151 à l'entrée de la Volière	2	14 600
Fossés	750 ml	Infiltration talweg de la Plaine du Bois Durand	2	17 250
Haies	200 ml	Bois de la Carenne amont mare du Bois Durand	2	3 000
Réhabilitation Mares	2*300 m3	Bois de la Carenne	3	5 000
Réhabilitation Mares	350 m3	Le long D151 à l'entrée de la Volière	3	5 000
Bandes enherbées	650 ml	Talweg à l'amont du Mesnil-Halot	3	7 800
Bandes enherbées	800 ml	Talweg venant de la Plaine de Touffreville	3	9 600
Total HT				79 450
Total HT hors acquisition				79 450

Total HT priorité 1	5 000
Total HT priorité 2	47 050
Total HT priorité 3	27 400

Total HT hors acquisition Priorité 1	5 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	47 050
Total HT hors acquisition Priorité 3	27 400

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.), Modification des pratiques culturales (environ 5 ha) : La Volière, Prairies et Bois à conserver.

BOSC-LE-HARD

Diagnostic

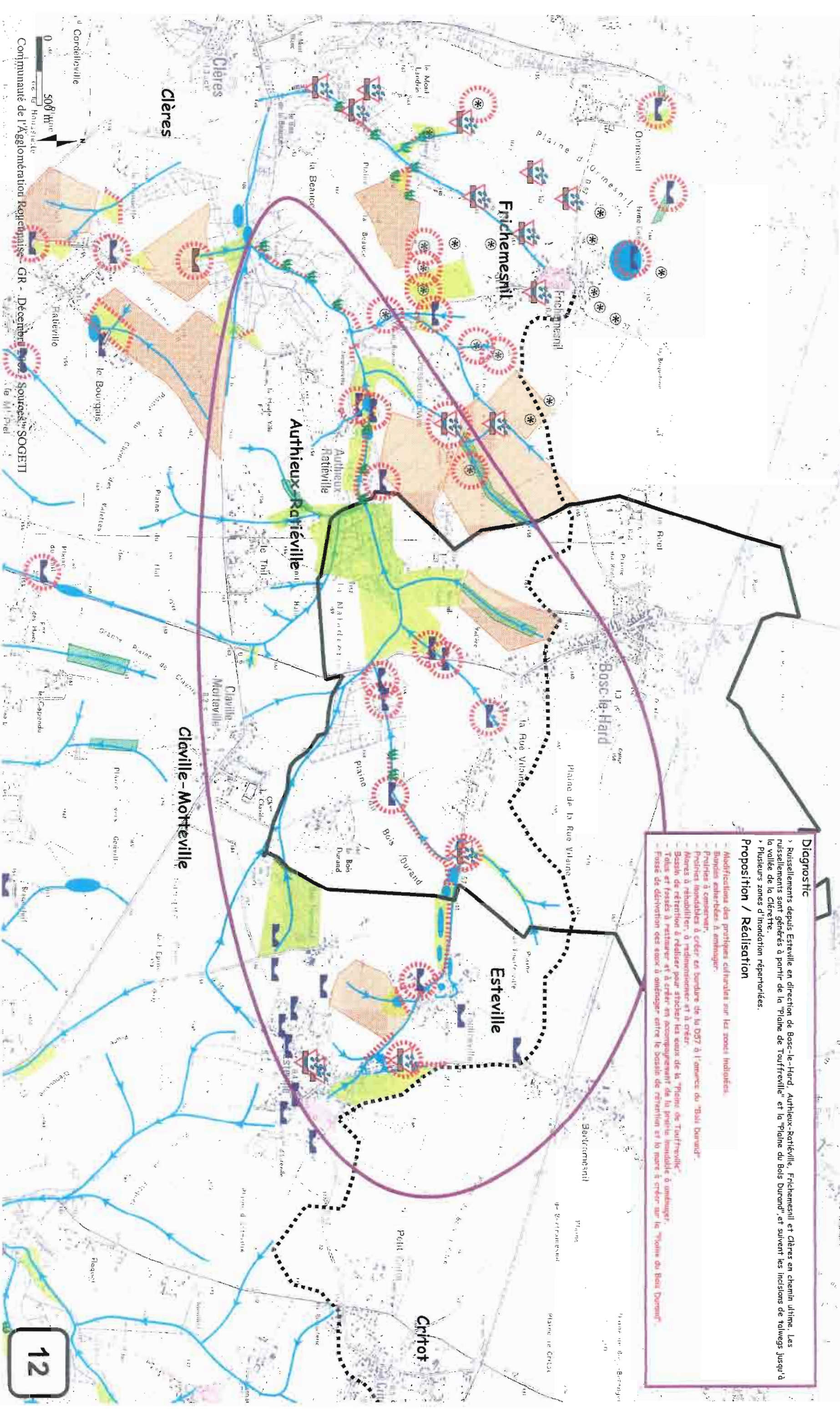
» Ruissellements depuis Esteville en direction de Bosc-le-Hard, Authieux-Ratiéville, Frichemesnil et Clères en chemin ultime. Les ruissellements sont générés à partir de la "Plaine de Touffreville" et la "Plaine du Bois Durand" et suivent les incisions de talwegs jusqu'à la vallée de la Clèrette.

» Plusieurs zones d'inondation répertoriées.

Proposition / Réalisation

Modifications des pratiques culturales sur les zones inondées:

- Bords enherbés à aménager.
- Pratiques à conserver.
- Pratiques à améliorer.
- Zones à réhabiliter, à réaménager et à créer.
- Bassin de rétention à réaliser pour stocker les eaux de la "Plaine de Touffreville".
- Talus et fossés à restaurer et à créer en accompagnement de la prairie inondable à aménager.
- Fossé de dérivation des eaux à aménager entre le bassin de rétention et la mare à créer sur la "Plaine du Bois Durand".



Butot

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aucun préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition				Priorité 1 0
Total HT hors acquisition				Priorité 2 0
Total HT hors acquisition				Priorité 3 0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT				Priorité 1
Total HT hors acquisition				Priorité 2
Total HT hors acquisition				Priorité 3
Total HT hors acquisition				Priorité 1
Total HT hors acquisition				Priorité 2
Total HT hors acquisition				Priorité 3

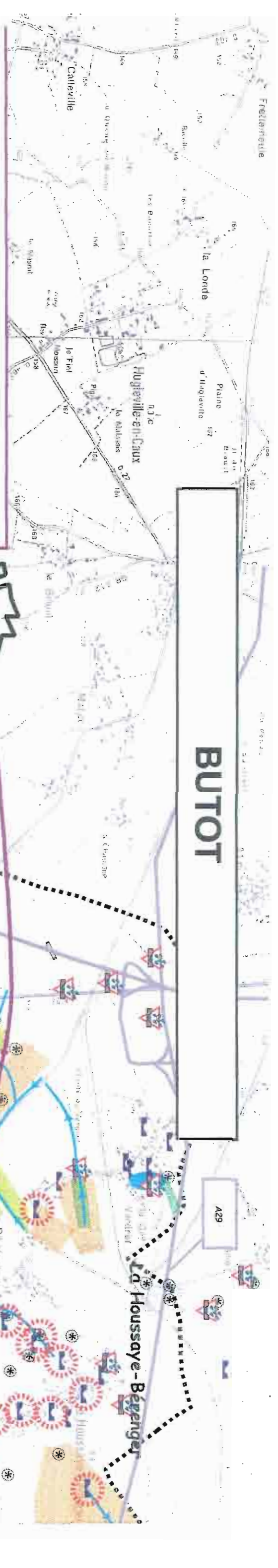
Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT hors acquisition	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement généré par la voie rapide (dispersion des flux, etc.).

BUTO



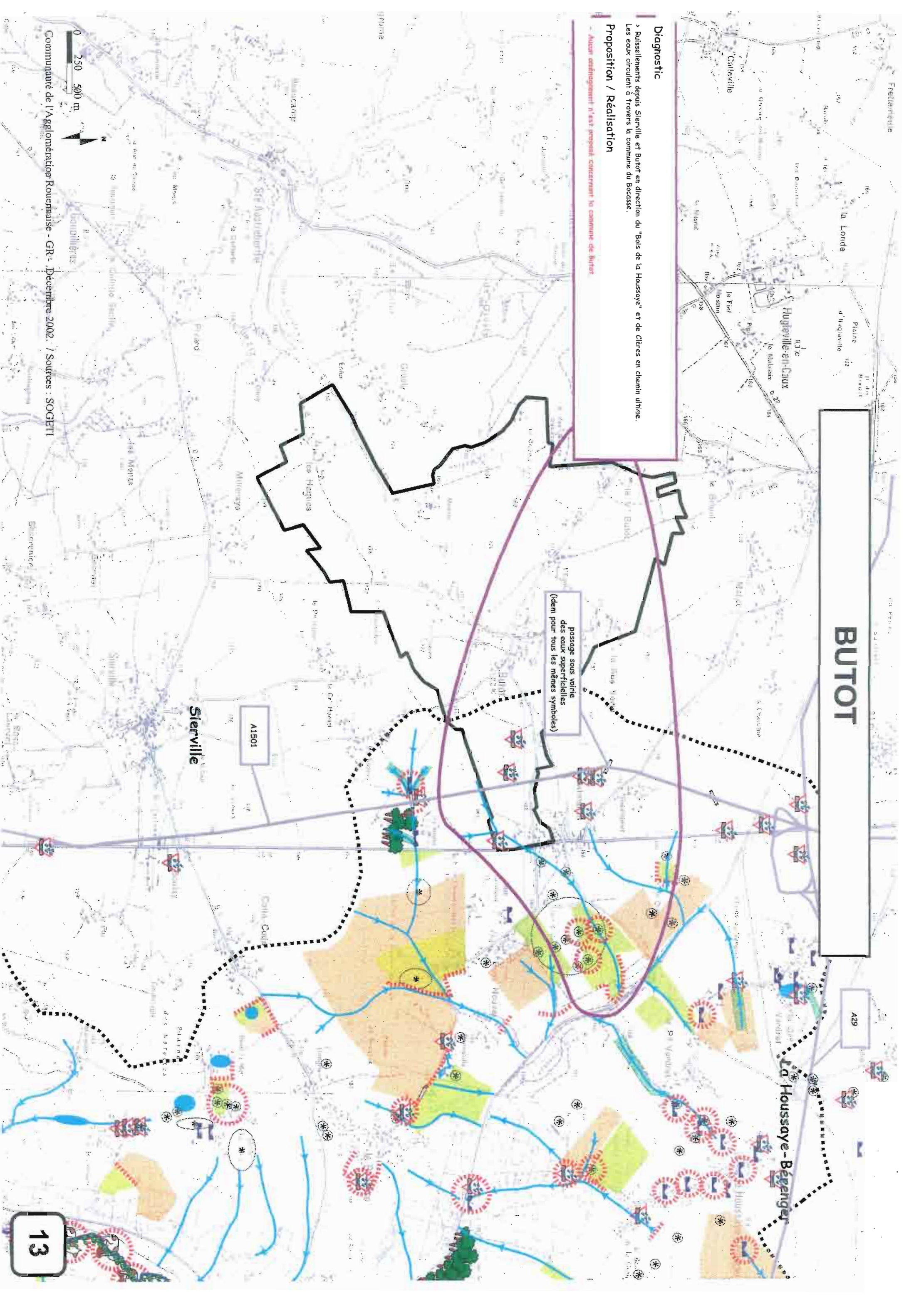
Diagnostic

> Ruissellements depuis Sierville et Butot en direction du "Bois de la Houssaye" et de Clères en chemin ultime.
Les eaux circulent à travers la commune du bocasse.

Proposition / Réalisation

Aucun aménagement n'est proposé concernant la commune de Butot

passage sous voirie
des eaux superficielles
(idem pour tous les mêmes symboles)



Cailly

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Prairies inondables	2000 m3/50 l/s	Existantes/Le long D24, nord des Bords du Cailly	2	36 000
Prairies inondables	4000 m3	Aval Croisement D6 et D15	2	42 000
Fossés enherbés	800 ml	Le Long D24 dans les Bords du Cailly	2	18 400
Fossés enherbés	900 ml	Bois Guernache	3	20 700
Haies	800 ml	Bois Guernache	3	12 000
Total HT				129 100
Total HT hors acquisition				129 100

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	96 400
Total HT priorité 3	32 700

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	96 400
Total HT hors acquisition Priorité 3	32 700

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Enlever 1 arbre sur 2	250 ml	Rive droite le long D44/ Entrée de Cailly	2	6 500

Total HT	6 500
Total HT hors acquisition	6 500

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	6 500
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	6 500
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Coût pour la commune :

Total HT	135 600
Total HT hors acquisition	135 600

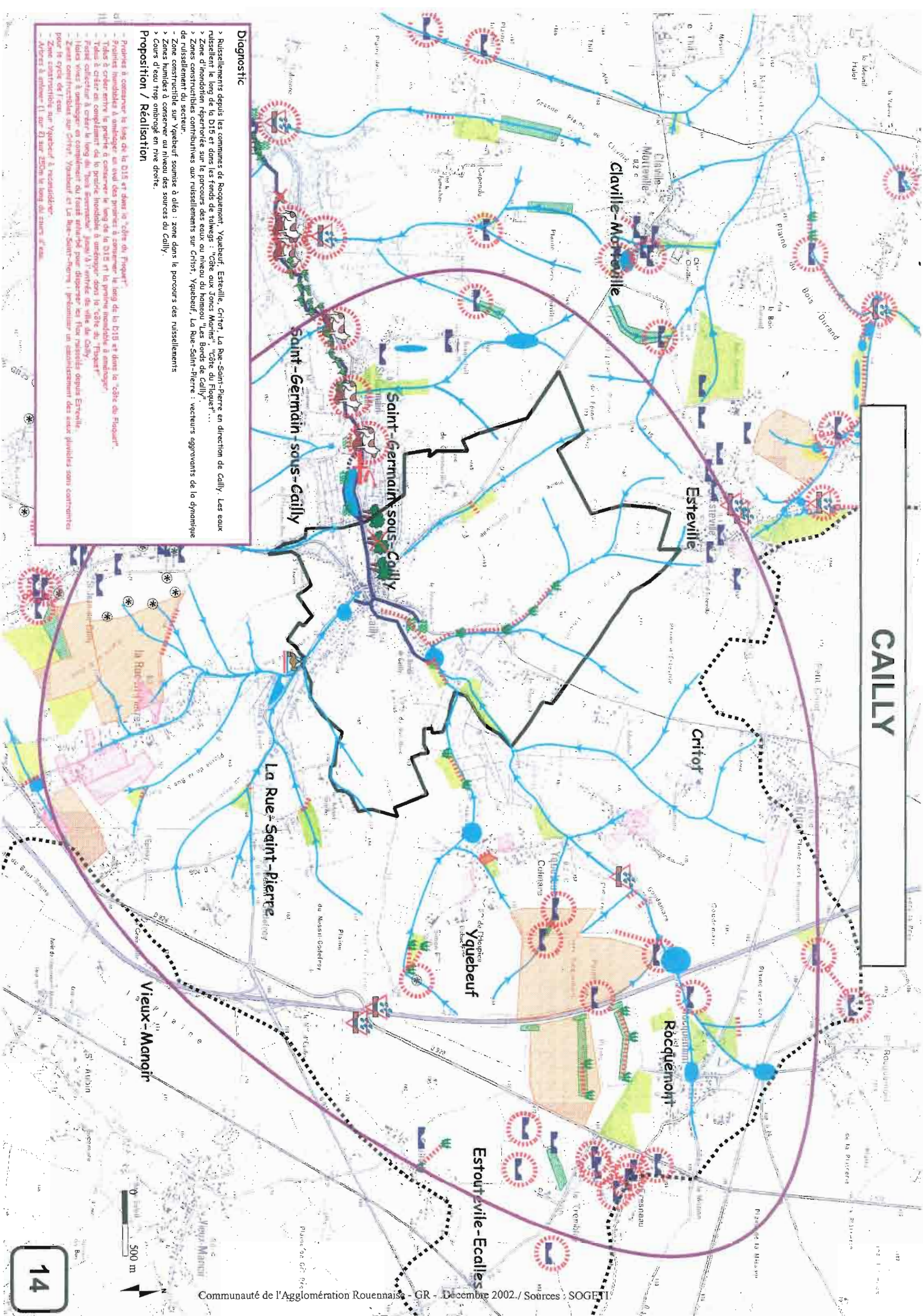
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	102 900
Total HT priorité 3	32 700

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	102 900
Total HT hors acquisition Priorité 3	32 700

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (environ 4 ha) : Prairies à conserver.

CAILLY



Coût pour la commune :

Total HT	280 000
Total HT hors acquisition	280 000
Total HT priorité 1	280 000
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	280 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Suite à l'étude, les travaux devront être inscrits dans les priorités.
Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) :

- ☞ Zones urbanisables en bordure de rivière (Clairette) ;
- ☞ Zones urbanisables en travers de talweg.

Cantелеu

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aucune préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Bras de décharge	(étude à mener)	Traversée du MIN à ciel ouvert	1 (2003)	80 000
Restauration berges: palplanches	50 ml	Aval pont autoroutier/Entrée du MIN	1 (2003)	200 000
Total HT				280 000
Total HT hors acquisition				280 000
Total HT priorité 1				280 000
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				280 000
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

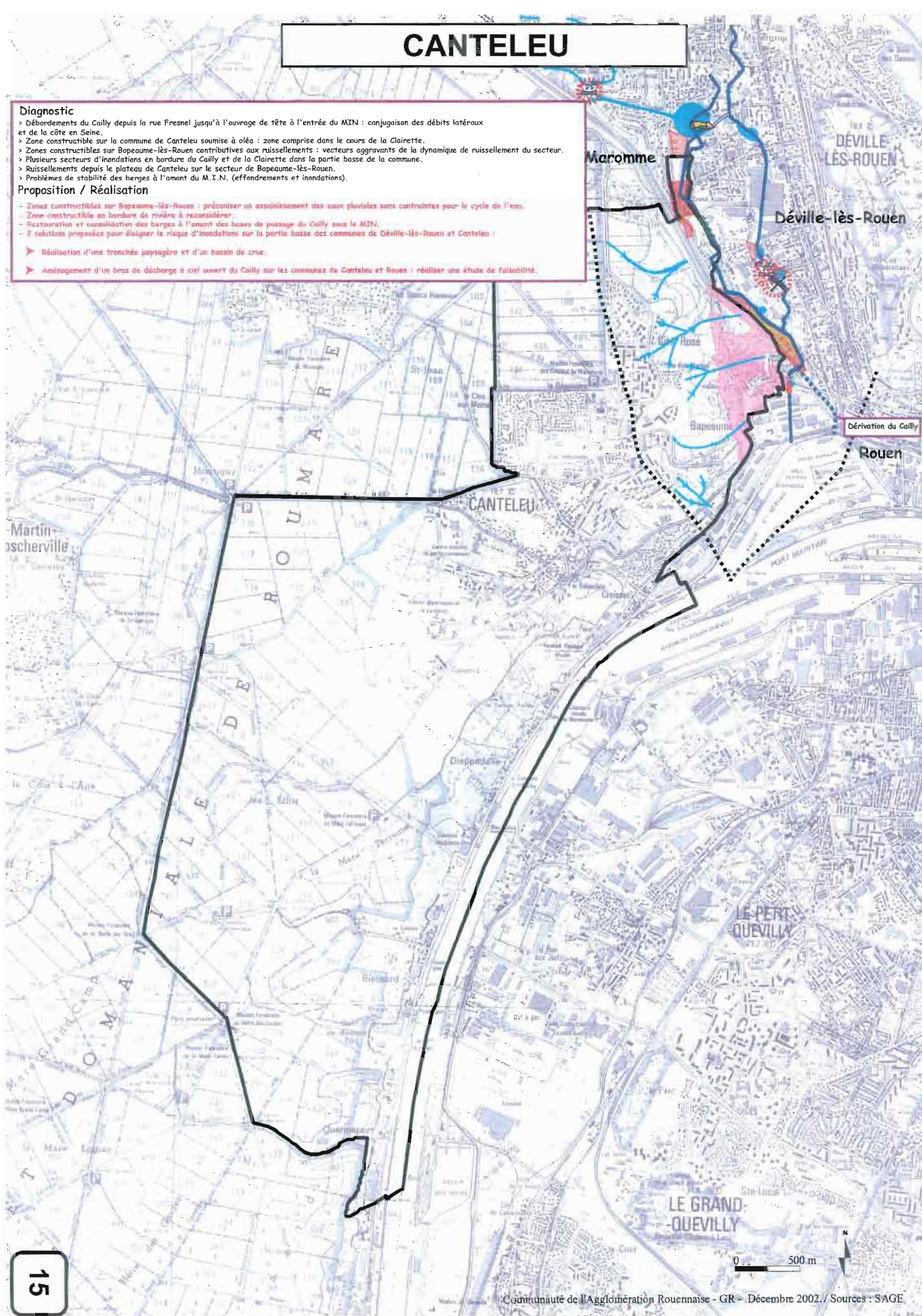
CANTELEU

Diagnostic

- > Débordements du Cailly depuis la rue Fresnel jusqu'à l'ouvrage de tête à l'entrée du MIN : conjugaison des débits latéraux et de la côte en Seine.
- > Zone constructible sur la commune de Canteleu soumise à oléa : zone comprise dans le cours de la Clairette.
- > Zones constructibles sur Bopeaume-lès-Rouen contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.
- > Plusieurs secteurs d'inondations en bordure du Cailly et de la Clairette dans la partie basse de la commune.
- > Ruissellements depuis le plateau de Canteleu sur le secteur de Bopeaume-lès-Rouen.
- > Problèmes de stabilité des berges à l'amont du M.I.N. (effondrements et inondations).

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles sur Bopeaume-lès-Rouen : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
 - Zone constructible en bordure de rivière à reconsidérer.
 - Restauration et consolidation des berges à l'amont des bases de passage du Cailly sous le MIN.
 - 2 solutions proposées pour éloigner le risque d'inondations sur la partie basse des communes de Déville-lès-Rouen et Canteleu :
- Réalisation d'une tranchée paysagère et d'un bassin de crue.
 - Aménagement d'un bras de décharge à ciel ouvert du Cailly sur les communes de Canteleu et Rouen : réaliser une étude de faisabilité.



Claville-Motteville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Bassin	9500 m3/100 f/s	Gouvville	1	76 000
Création Fossé	700 ml	VC1 et VC4	1	16 100
Bandes enherbées	200 ml	Plaine du Varat	2	2 400
Bandes enherbées	350 ml	Plaine vers Gouvville	2	4 200
Bandes enherbées	450 ml	Grande Plaine de Claville	2	5 400
Création Bassin	2000 m3/70 l/s	Le Varat	2	46 000
Création Mares	2*200 m3	Le long de la D6/Centre Ville	3	8 200
Création Mare	500 m3	Bois du Perroquet	3	9 000
Création Mare	800 m3	Amorce du talweg du Grand bois de Gouvville	3	11 400
Création Mare	1000 m3	Ferme Letet	3	13 000
Total HT				191 700
Total HT hors acquisition				191 700
Total HT priorité 1				92 100
Total HT priorité 2				58 000
Total HT priorité 3				41 600
Total HT hors acquisition Priorité 1				92 100
Total HT hors acquisition Priorité 2				58 000
Total HT hors acquisition Priorité 3				41 600

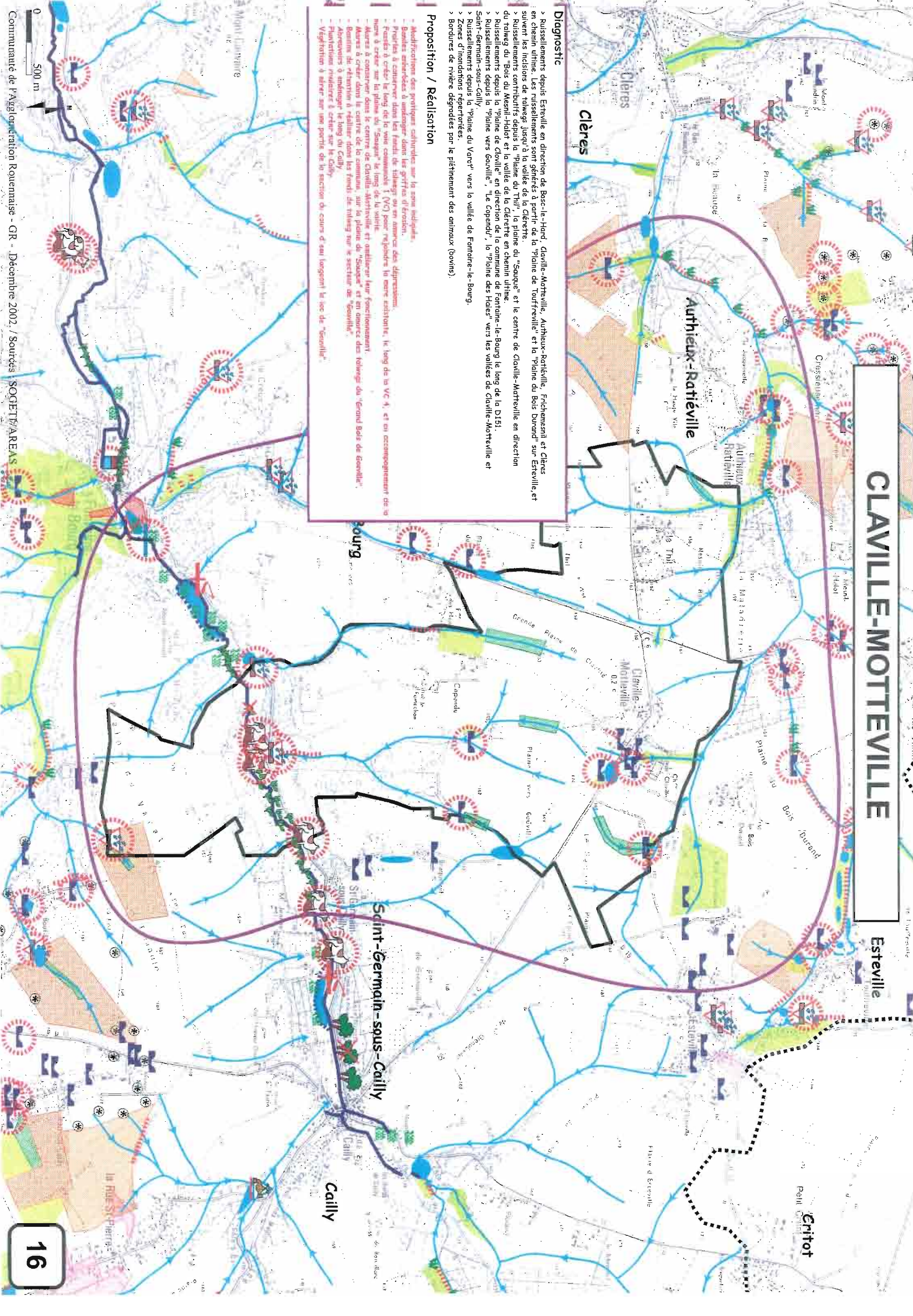
Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Plantations	600 ml	Alternance des berges/Petite Vaine	1	4 800
Réméandrage par fauchardage	200 ml	Amont Gouvville	1	2 400
Plantations	200 ml	Alternance des berges/Amont Gouvville	1	1 600
Enlever embâcles/aération végétation		Aval du seuil de Gouvville	1	6 000
Abreuvoirs aménagés	3	Pâturages/Petite Vaine	2	30 800
Redimensionnement Buse		Sous voirie privée(Passerelle agricole)	2	12 200
Total HT				57 800
Total HT hors acquisition				57 800
Total HT priorité 1				14 800
Total HT priorité 2				43 000
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				14 800
Total HT hors acquisition Priorité 2				43 000
Total HT hors acquisition Priorité 3				0
Total HT				249 500
Total HT hors acquisition				249 500
Total HT priorité 1				106 900
Total HT priorité 2				101 000
Total HT priorité 3				41 600
Total HT hors acquisition Priorité 1				106 900
Total HT hors acquisition Priorité 2				101 000
Total HT hors acquisition Priorité 3				41 600

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (environ 5 ha) : Plaine du Varat, Prairies à conserver.

CLAVILLE-MOTTEVILLE



Diagnostic

- > Ruissellements depuis Esteville en direction de Basé-le-Hard, Claville-Motteville, Authieux-Ratiéville, Frichemesnil et Clères en chemin ultime. Les ruissellements sont générés à partir de la "Plaine de Tourfreville" et la "Plaine du Bois Durand" sur Esteville, et suivent les incisions de talwegs jusqu'à la vallée de la Clérétte.
- > Ruissellements contributifs depuis la "Plaine du Thil", la plaine du "Souque" et le centre de Claville-Motteville en direction du talweg du "Bois du Mesnil-Hador" et la vallée de la Clérétte en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis la "Plaine de Claville" en direction de la commune de Fontaine-le-Bourg le long de la D151.
- > Ruissellements depuis la "Plaine vers Gouvill", "Le Copendu", la "Plaine des Haies" vers les vallées de Claville-Motteville et Saint-Germain-sous-Cailly.
- > Ruissellements depuis la "Plaine du Varot" vers la vallée de Fontaine-le-Bourg.
- > Zones d'inondations répertoriées.
- > Bordures de rivière dégradées par le piétinement des animaux (bovins).

Proposition / Réalisation

- Améliorations des protections existantes sur la zone indiquée.
- Bordures enherbées à aménager dans les griffes d'érosion.
- Priorités à conserver dans les forêts de talwegs ou en amorce des dépressions.
- Forêts à créer le long de la voie communale 1 (VC1) pour rejoindre la mare existante, le long de la VC4, et en accompagnement de la mare à créer sur la plaine du "Souque" le long de la vallée.
- Mares à conserver dans le centre de Claville-Motteville et améliorer leur fonctionnement.
- Mares à créer dans la vallée de la commune, sur la plaine du "Souque", et en amorce des talwegs du "Grand Bois de Gouvill".
- Bords de rivière à réaliser dans les forêts de talwegs sur le secteur de "Gouvill".
- Aménagements à aménager le long du Cailly.
- Plantations rivulaires à créer sur le Cailly.
- Végétation à élever sur une partie de la section du cours d'eau longeant la rue de "Gouvill".

Clères

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Modification des pratiques culturales	20 ha	Prairies existantes et bois à conserver Le Mont Blanc/Château des chasse-marée	1	214 000
Prairies inondables	3000 m3	Amont Moulin de Clères/Entre les chemins NC	1	24 000
Acquisition terrain	12000 m2		1	12 840
Prairies inondables	4000 m3	Le long D155/La Russie Nda	1	32 000
Acquisition terrain	15000 m2		1	16 050
Prairies inondables	2000 m3	Le Long D6/Aval talweg venant de la Houssiette NC	2	16 000
Acquisition terrain	18000 m2		2	19 260
Fossé	200 ml	Le Long voirie/Château des chasse-marée	2	3 200
Buse	10 ml	Château des chasse-marée	2	1 500
Protection et aménagement bétiaire		La Houssiette/NDr (POS)	2	3 100
Prairies inondables	3500 m3	Le Long voie ferrée/Moulin du Tôt ND	3	28 000
Acquisition terrain	12000 m2		3	12 840
Prairies inondables	4000 m3	Le Long D3/ Grand Cordelleville NC	3	32 000
Acquisition terrain	15000 m2		3	16 050
Bandes enherbées	200 ml	La Houssiette	3	2 400

Total HT priorité 1	298 890
Total HT priorité 2	43 060
Total HT priorité 3	91 290
Total HT hors acquisition Priorité 1	56 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	23 800
Total HT hors acquisition Priorité 3	62 400

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Rénovation par faucardage	300 ml	Aval Guenera	1	3 600
Désenvasement	100 ml	Parc zoologique	1	1 600
Fascinage	2*100 ml	Passerelle/Hameau de Tôt	1	7 600
Clôtures	2*1500 ml	Le long des pâturages	2	36 000
Plantations	1500 ml	Rive gauche (pâturages)	2	12 000
Plantations	600 ml	Aval du moulin du Tôt	2	4 800
Plantations	400 ml	Rive gauche	2	3 200
Clôtures	2*400 ml	Pâturages	2	9 600
Abreuvoirs aménagés	4		3	30 800

Total HT	109 200
Total HT hors acquisition	109 200
Total HT priorité 1	12 800
Total HT priorité 2	65 600
Total HT priorité 3	30 800
Total HT hors acquisition Priorité 1	12 800
Total HT hors acquisition Priorité 2	65 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	30 800

Coût pour la commune :

Total HT	542 440
Total HT hors acquisition	251 400
Total HT priorité 1	311 690
Total HT priorité 2	108 660
Total HT priorité 3	122 090
Total HT hors acquisition Priorité 1	68 600
Total HT hors acquisition Priorité 2	89 400
Total HT hors acquisition Priorité 3	93 200

Autres préconisations :

Maîtriser les rejets d'eaux usées et pluviales.
Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.).
Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, etc.).
Gérer les ruissellements sur chaussées.

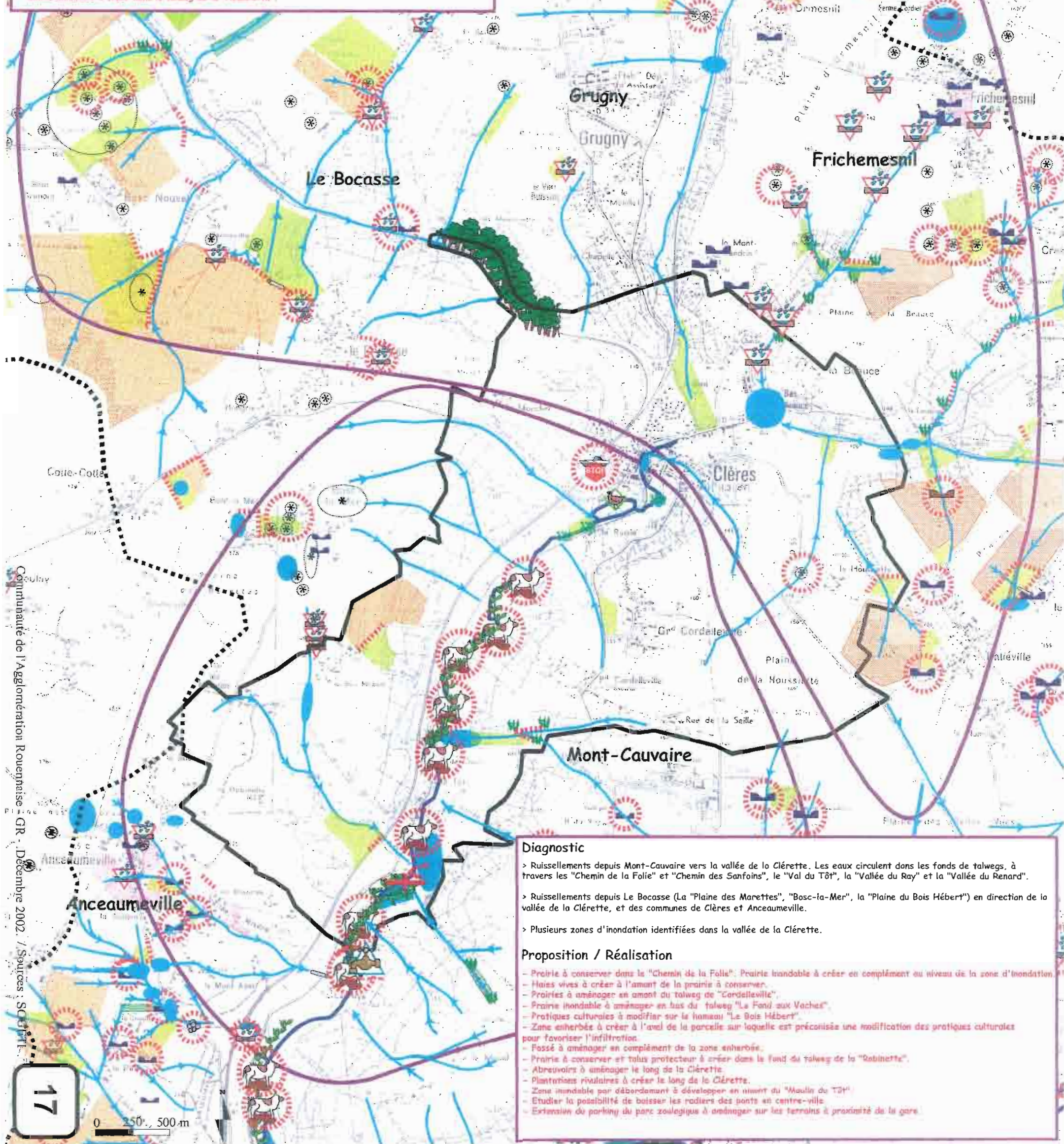
CLERES

Diagnostic

- > Ruissellements depuis la "Plaine de la Houssaye", la "Plaine de la Joserie", la "Plaine du Bosc-Fol-Enfant" en direction de Grugny, la Côte d'Ormesnil et la commune de Clères ("Le Mont Blanc") en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis le centre de Frichemesnil, la "Côte du Mont Landrin", la "Plaine de la Beauce" en direction du "Fond de Clères" puis la commune de Clères ("Le Bas de la Beauce").
- > Ruissellements depuis Esteville en direction de Bosc-le-Hard, Claville-Motteville, Authieux-Ratiéville, Frichemesnil puis Clères en chemin ultime. Les ruissellements sont générés à partir de la "Plaine de Tauffreville" et la "Plaine du Bois Durand" sur Esteville, et suivent les incisions de talwegs jusqu'à la vallée de la Clérétte.
- > Ruissellements depuis la "Plaine de la Houssiette" vers la commune de Clères. Les eaux circulent dans le talweg de la "Houssiette".
- > Zones d'inondations identifiées dans le fond du "Bois de Saint-Jean" et dans le "Bas de la Beauce".

Proposition / Réalisation

- Prairie inondable à conserver dans le fond du talweg "Le Mont Blanc".
- Prairies à aménager dans le fond du talweg de la "Houssiette".
- Bâtoirs à aménager sur l'axe de ruissellement provenant de la "Houssiette".
- Bande enherbée à créer dans le talweg de la "Houssiette".



Diagnostic

- > Ruissellements depuis Mont-Cauvaire vers la vallée de la Clérétte. Les eaux circulent dans les fonds de talwegs, à travers les "Chemin de la Folie" et "Chemin des Sanfoins", le "Val du Tôl", la "Vallée du Ray" et la "Vallée du Renard".
- > Ruissellements depuis Le Bocasse (La "Plaine des Marettes", "Bosc-la-Mer", la "Plaine du Bois Hébert") en direction de la vallée de la Clérétte, et des communes de Clères et Anceauville.
- > Plusieurs zones d'inondation identifiées dans la vallée de la Clérétte.

Proposition / Réalisation

- Prairie à conserver dans le "Chemin de la Folie". Prairie inondable à créer en complément au niveau de la zone d'inondation.
- Haies vives à créer à l'amont de la prairie à conserver.
- Prairies à aménager en amont du talweg de "Cordelleville".
- Prairie inondable à aménager en bas du talweg "Le Fond aux Vaches".
- Pratiques culturales à modifier sur la hamme "Le Bois Hébert".
- Zone enherbée à créer à l'aval de la parcelle sur laquelle est préconisée une modification des pratiques culturales pour favoriser l'infiltration.
- Passé à aménager en complément de la zone enherbée.
- Prairie à conserver et talus protecteur à créer dans le fond du talweg de la "Rabineville".
- Abreuvoirs à aménager le long de la Clérétte.
- Plantations rivulaires à créer le long de la Clérétte.
- Zone inondable par débordement à développer en amont du "Moulin du Tôl".
- Etudier la possibilité de boiser les radiers des ponts en centre-ville.
- Extension du parking du parc zoologique à aménager sur les terrains à proximité de la gare.

Critot

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aucun préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, etc.) : Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

CRITOT

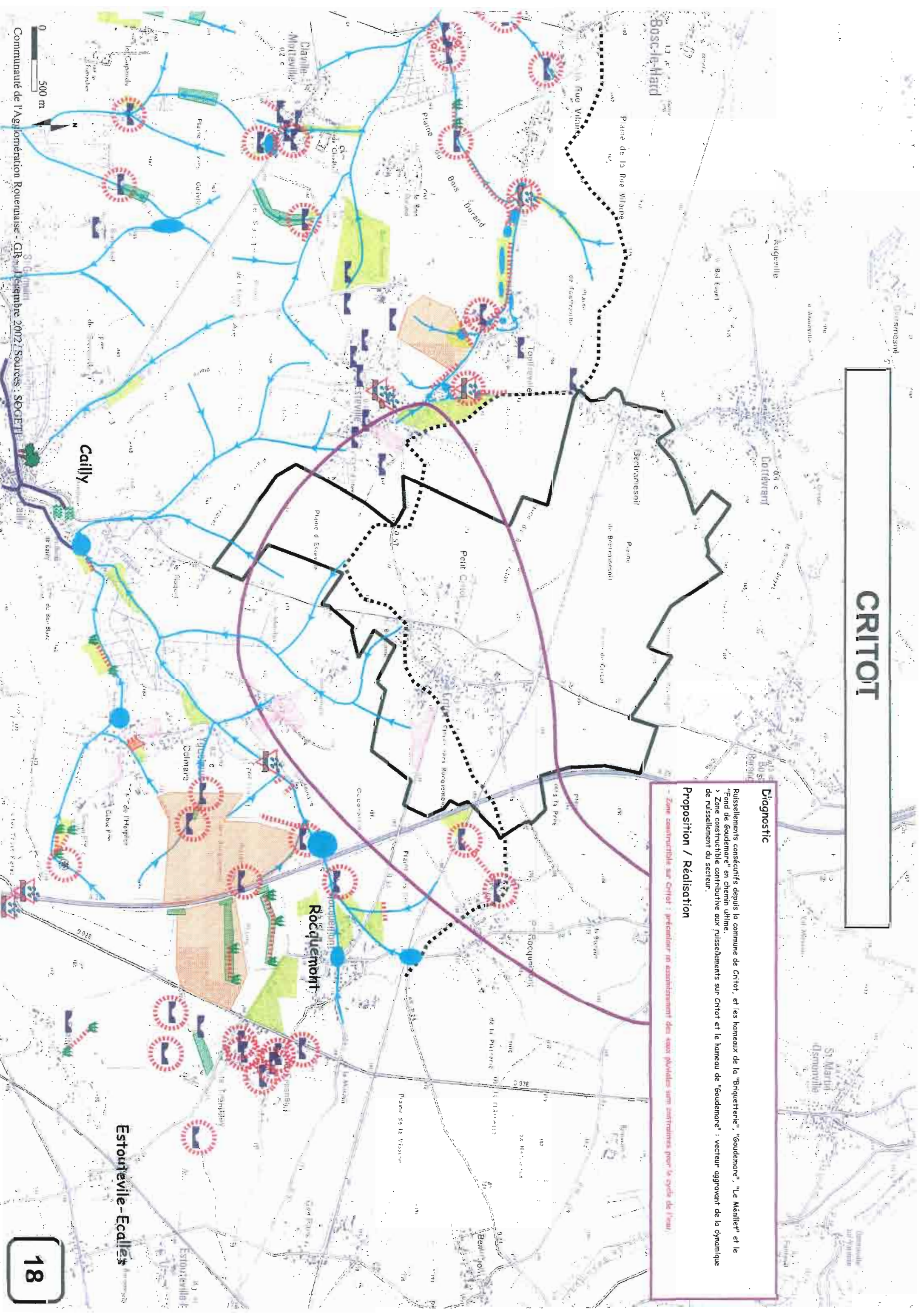
Diagnostic

Ruissellements consécutifs depuis la commune de Critot, et les hameaux de la "Briquetterie", "Goudemare", "Le Ménilier" et le "Pond de Goudemare" en chemin ultime.

> Zone constructible contributive aux ruissellements sur Critot et le hameau de "Goudemare" : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zone constructible sur Critot : précaution en aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.



Darnétal

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Modifier le Ø 800	800 ml	Rue Pasteur	2	80 000

Total HT	80 000
Total HT hors acquisition	80 000

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	80 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	80 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Reconstruction de l'ouvrage	Moulin Rezcusson	1	200000
Reprise de mur de chute	Moulin à l'Huile	2	3000
Pose de clôture de sécurité	Moulin du Pont Bellast	2	4000
Passes à poissons sur 2 ouvrages	Robec	1	4500
Passes à poissons sur 2 ouvrages	Robec	2	9000
Défecteurs et abris sous berges	Robec	1	2850

Total HT	286 350
Total HT hors acquisition	286 350

Total HT priorité 1	207 350
Total HT priorité 2	79 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	207 350
Total HT hors acquisition Priorité 2	79 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Coût pour la commune :

Total HT	386 350
Total HT hors acquisition	386 350

Total HT priorité 1	207 350
Total HT priorité 2	159 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	207 350
Total HT hors acquisition Priorité 2	159 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Maîtriser les rejets d'eaux usées et pluviales en quantité et en qualité.

Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) :

- ☞ Zones urbanisables en fond de talweg ;
- ☞ Zones urbanisables en bordure de rivière (Robec).

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :

- ☞ Secteur boisé à conserver au Bois Pigache ;
- ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

Protéger les habitations contre les éboulements dans la Rue des Brosses.

DARNETAL

Diagnostic

- > L'exutoire du bassin de la Lombardie se rejette "rue Pasteur" à Darnétal : les débits sont trop forts et perturbent le fonctionnement hydrologique du Robec lors des épisodes pluvieux.
- > Rejets d'eaux usées par ce même exutoire, causes de pollutions occasionnelles.
- > Effritements observés du côté du Mont Pilon sur certaines habitations situées "rue des Brosses"
- > Zone constructible de la "Cressonnière" soumise à aléa : zone de resurgence de la source et ruissellements depuis le plateau du Mesnil-Grenelchon sur Saint-Martin-du-Vivier.
- > Zone constructible en flanc de coteau de la "Grand Mare" soumise à aléa : zone décline sujette aux ruissellements diffus.
- > Ouvrages en rivière dégradés.
- > Ouvrages en rivière peu ou pas franchissables.
- > Milieux aquatiques peu diversifiés.

Proposition / Réalisation

- Habitations "rue des Brosses" à privilégier des écoulements.
- Zones constructibles à reconsidérer.
- Régulation des eaux pluviales à améliorer en amont du bassin de la Lombardie.
- Mise en conformité des rejets d'eaux usées permettant pour la bassin de régulation.
- Ouvrages en rivière à restaurer.
- Mise en place de passes à poissons.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Roncherolles (chaussée D91 et ligne de crête) depuis Saint-Jacques-sur-Darnétal ("Quêreville la Milon", "Le pils", "Le Nouveau Monde", "Les Forgettes") en direction de Darnétal (zone des "Violettes").
- > Les eaux pluviales ruissellent à travers le ravin du "Grand Mont Briseau".
- > Inondations sur la commune de Darnétal : stade de football ; chemin de la ravine ; rue Pasteur.
- > Site de la déchetterie soumis à aléa : zone située dans le parcours des ruissellements.
- > Le captage d'eau potable Darnétal est de bonne qualité.

Proposition / Réalisation

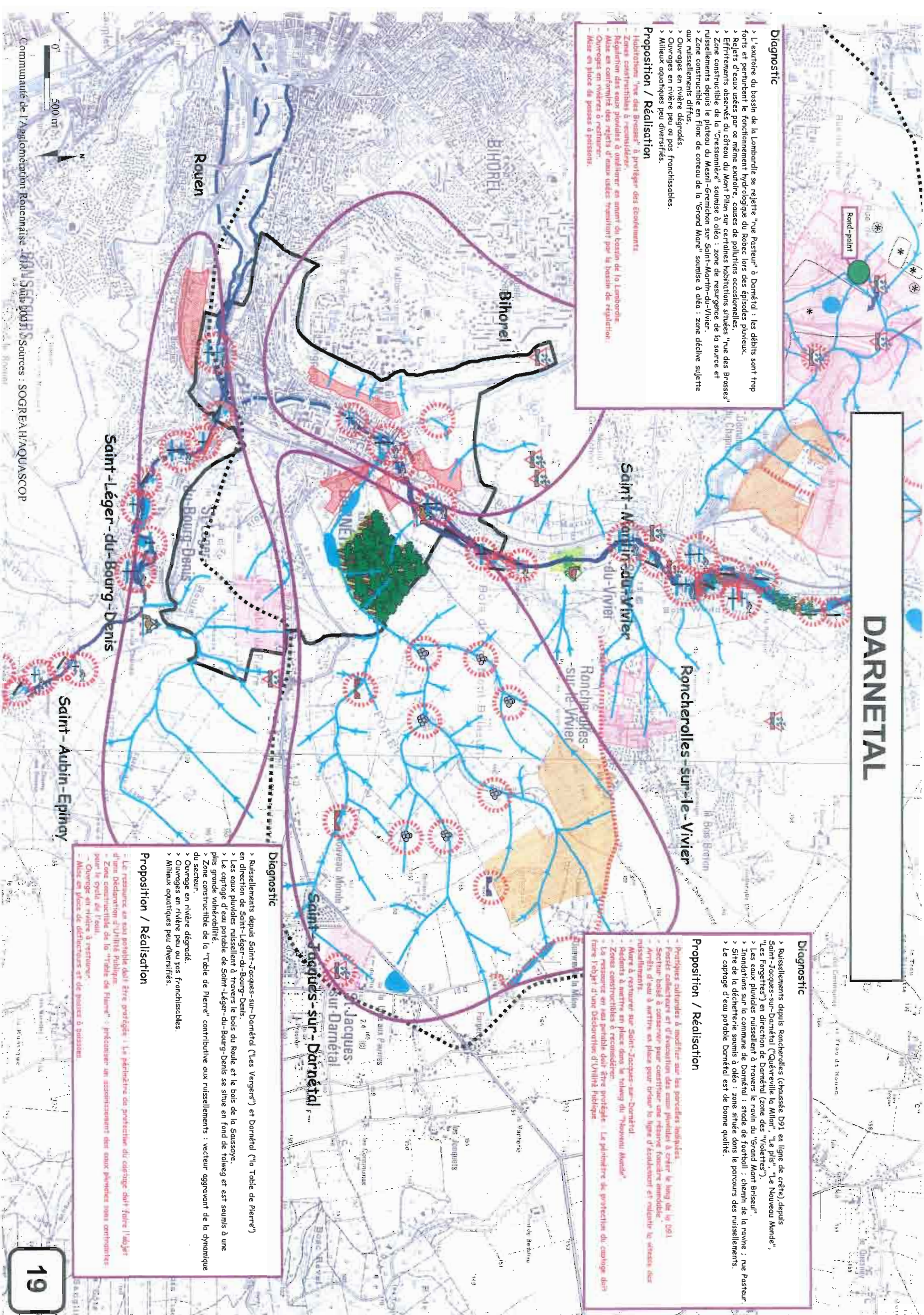
- Pratières culturales à modifier sur les parcelles habitées.
- Fossés collecteurs et d'excavation des eaux pluviales à créer le long de la D91.
- Secteur boisé à conserver pour constituer une réserve foncière aménageable.
- Arrêts d'eau à mettre en place pour briser la ligne d'écoulement et ralentir le stress des ruissellements.
- Mise à restaurer sur Saint-Jacques-sur-Darnétal.
- Accidents à mettre en place dans le talweg du "Nouveau Monde".
- Zones constructibles à reconsidérer.
- Les ressources en eau potable doit être protégée. La périmètre de protection du captage doit faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Saint-Jacques-sur-Darnétal ("Les Vergers") et Darnétal ("la Table de Pierre") en direction de Saint-Léger-du-Bourg-Denis.
- > Les eaux pluviales ruissellent à travers le bois de la Saussoye.
- > Le captage d'eau potable de Saint-Léger-du-Bourg-Denis se situe en fond de talweg et est soumis à une plus grande vulnérabilité.
- > Zone constructible de la "Table de Pierre" contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique du secteur.
- > Ouvrage en rivière dégradé.
- > Ouvrages en rivière peu ou pas franchissables.
- > Milieux aquatiques peu diversifiés.

Proposition / Réalisation

- Le ruisseau en eau potable doit être protégé : la périmètre de protection du captage doit faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique.
- Zone constructible de la "Table de Pierre" : préserver un assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau.
- Ouvrage en rivière à restaurer.
- Mise en place de détecteurs et de passes à poissons.



Déville-lès-Rouen

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aucune préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Supprimer flot et seuil		Amont de Borden	1	27 440
Curage et traitement sédiments	100 ml	Canal de Bapeaume (Impasse Paquet)	1 (2003)	15 000
Curage et traitement sédiments	200 ml	Clairette en aval de TRT	1	30 000
Plantation	200 ml	Entre Avenue de la Clairette et Rue du petit Aulnay, le long du lycée du Cailly	2	2 400
Plantation	370 ml	Rive droite, Petit Aulnay	2	2 960
Total HT				77 800
Total HT hors acquisition				77 800
Total HT priorité 1				72 440
Total HT priorité 2				5 360
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				72 440
Total HT hors acquisition Priorité 2				5 360
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

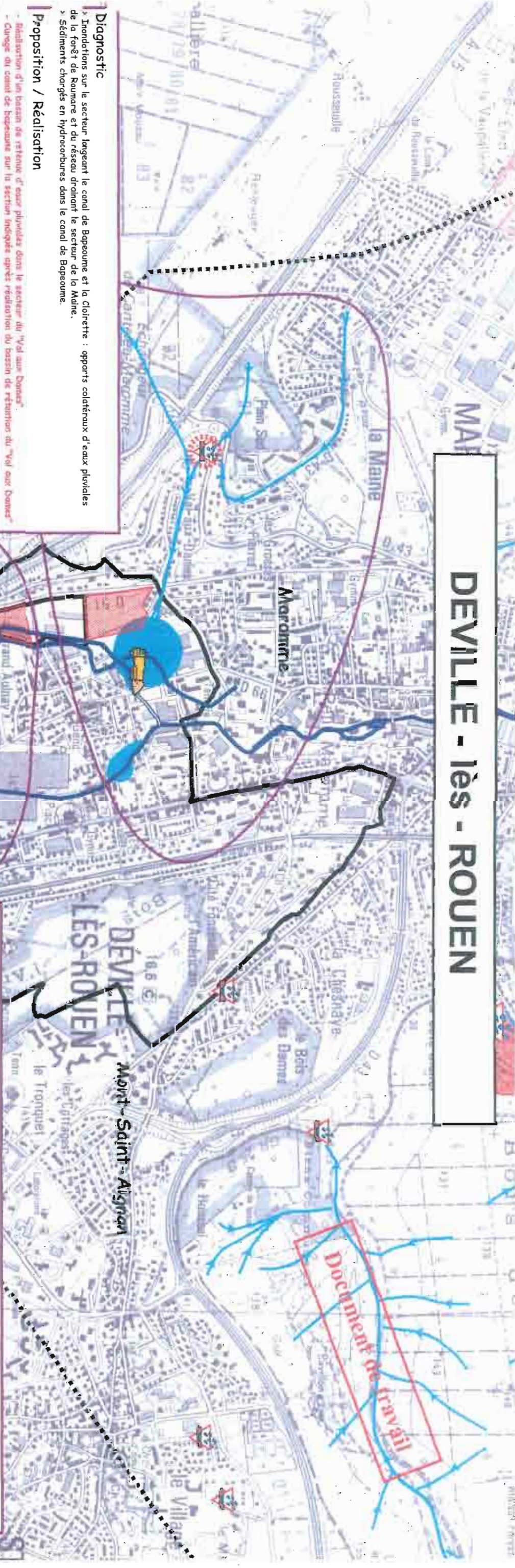
Coût pour la commune :

Total HT	77 800
Total HT hors acquisition	77 800
Total HT priorité 1	72 440
Total HT priorité 2	5 360
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	72 440
Total HT hors acquisition Priorité 2	5 360
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Maîtriser les rejets d'eaux usées (industrielles) et pluviales (arrivées dans le canal de Bapeaume, etc.).
Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, résurgence des eaux de nappe, etc.) : Zones urbanisables en bordure de rivière (Cailly et Clairette).

DEVILLE - Iès - ROUEN



Diagnostic

- > Inondations sur le secteur longeant le canal de Bapeaume et la Clôrettte : apports collatéraux d'eaux pluviales de la forêt de Roumare et du réseau drainant le secteur de la Maide.
- > Sédiments chargés en hydrocarbures dans le canal de Bapeaume.

Proposition / Réalisation

- Réalisation d'un bassin de retenue d'eau pluviale dans le secteur du "Val aux Dames".
- Curage du canal de Bapeaume sur la section indiquée après réalisation du bassin de rétention du "Val aux Dames".

Diagnostic

- > Débordements du Cailly depuis la rue Fresnel jusqu'à l'ouvrage de tête à l'entrée du MIN : conjugaison des débits latéraux et de la cote en Seine.
- > Zones constructibles du quartier "Fresnel" et de l'emprise de "Via System" soumises à aléa : secteurs situés sur une zone d'inondations.
- > Zone constructible sur la commune de Cantelau soumise à aléa : zone comprise dans le cours de la Clôrettte.
- > Zones constructibles comprises entre l'A15 et la voie ferrée soumises à aléa : zone de débordement du Cailly.
- > Plusieurs secteurs d'inondations en bordure du Cailly et de la Clôrettte dans la partie basse de la commune.
- > Ruissellements depuis le plateau de Cantelau sur le secteur de Bapeaume-Iès-Rouen.
- > Problèmes de stabilité des berges à l'amont du M.I.N. (effondrements et inondations).

Proposition / Réalisation

- Zone constructible en bordure de Clôrettte à reconsidérer.
- Zones constructibles du quartier "Fresnel" et de l'emprise "Via System" à reconsidérer.
- Suppression d'un mail à l'amont des entreprises Borden.
- Plantations rivulaires à réaliser le long de la Clôrettte.
- Restauration et consolidation des berges.
- 2 solutions proposées pour éloigner le risque d'inondations sur la partie basse des communes de Deville-Iès-Rouen et Cantelau.
- ➔ Réalisation d'une tranchée polygène et d'un bassin de crue.
- ➔ Aménagement d'un bras de décharge à ciel ouvert du Cailly sur les communes de Cantelau et Rouen.

0 250 500 m



Esiettes

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Mares	800 m3	Nord Ferme des Aleurs	1	11 400
Création Bassin	5000 m3	Fond des Aleurs	1	80 000
Création Réseau Pluvial	120 ml + 150 ml	Centre ville	1	27 000
Création Mares	1000 m3/50 l/s	Croisement D251 et D44	2	13 000
Acquisition terrain	10000 m2	NC	2	10 700
Bandes enherbées	650 ml	Le Long N27	2	7 800
Fossé	300 ml	Route de la Ferme des Aleurs	2	6 900
Talus normand	500 ml	Nord du bourg	2	15 000
		Récupération des eaux de l'A1501		
Réhabilitation Mares	1000 m3/70 l/s	Point des Aleurs	3	5 000
Bandes enherbées	300 ml	Le Long D44/Amont Mare	3	3 600
Haies	500 ml	Fond des Aleurs	3	7 500
Total HT				187 900
Total HT hors acquisition				177 200

Total HT priorité 1	118 400
Total HT priorité 2	53 400
Total HT priorité 3	16 100

Total HT hors acquisition Priorité 1	118 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	42 700
Total HT hors acquisition Priorité 3	16 100

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	187 900
Total HT hors acquisition	177 200

Total HT priorité 1	118 400
Total HT priorité 2	53 400
Total HT priorité 3	16 100

Total HT hors acquisition Priorité 1	118 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	42 700
Total HT hors acquisition Priorité 3	16 100

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 30 ha) : Prairies à conserver au Fond des Aleurs et Le long de la N27, Le long de la D44 ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
- Gérer les ruissellements de la voie rapide (dispersion des flux, etc.).
- Conserver les talus cauchois au Nord de la Ferme des Aleurs.

ESLETTES

Fresquienne

A1501

Diagnostic

- > Ruissellement majeur depuis le plateau d'Eslettes (La Soussoye) vers Malaunay (Hameau de Frévous).
- > Zone constructible contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Protéger les cultures à modifier.
- Bande enherbée à aménager.
- Pentes et pentures à conserver.
- Forêt collecteurs autour des pentures en culture et en herbe à créer.
- Murs à créer.
- Zones constructibles : préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Anceauville

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau d'Eslettes le long de la D251 en direction du "Fond des Aleurs".
- > Ruissellements diffus en direction de Montville.
- > Zones d'inondations répertoriées sur le plateau des Aleurs ainsi que dans le cœur de la commune.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Pentes à conserver dans le "Fond des Aleurs" et mise en place d'une balle avec dans la trémie.
- Murs à créer sur le plateau des Aleurs et à l'origine de la D251.
- Protéger les cultures à modifier.
- Bande enherbée à aménager.
- Pentes et pentures à conserver.
- Bassins de rétention à créer dans le "Fond des Aleurs".
- Zones constructibles : préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Pissy-Pôville

Pissy-Pôville

Pissy-Pôville

Malaunay

Montville

Bois-Qué

St-Aubert

Ruisseau

0 250 500 m

N

Esteville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création bassin de rétention	5000 m3	amont du lotissement Clos de St Jacques	1	30 000
Acquisition terrain	19000 m2	NC	1	20 330
Réhabilitation Mares	650 m3/70 l/s	Route de Touffreville	1	5 000
Fossés	100 ml + 500 ml	dérivation des eaux le long D57 dans Touffreville	1	13 800
Prairies inondables	2500 m3	Le Long D57/Pleine du Bois Durand	1	40 000
Prairies inondables	2000 m3	Sud Touffreville	1	36 000
Réhabilitation Mares	700 m3/50 l/s	Centre Ville	2	5 000
Réhabilitation Mares	800 m3/70 l/s	Amont Bandes enherbées/Bois Normand	2	5 000
Fossés	250 ml	Le long voirie/Centre Ville	2	5 750
Acquisition terrain	22500 m2	NC	2	24 075
Buse	10 ml	Travers voirie suite fossé Bois Normand	2	1 000
Fossés	400 ml	Le Long D57 sortie nord d'Esteville	2	9 200

Total HT	195 155
Total HT hors acquisition	150 750

Total HT priorité 1	145 130
Total HT priorité 2	50 025
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	124 800
Total HT hors acquisition Priorité 2	25 950
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	195 155
Total HT hors acquisition	150 750

Total HT priorité 1	145 130
Total HT priorité 2	50 025
Total HT priorité 3	0

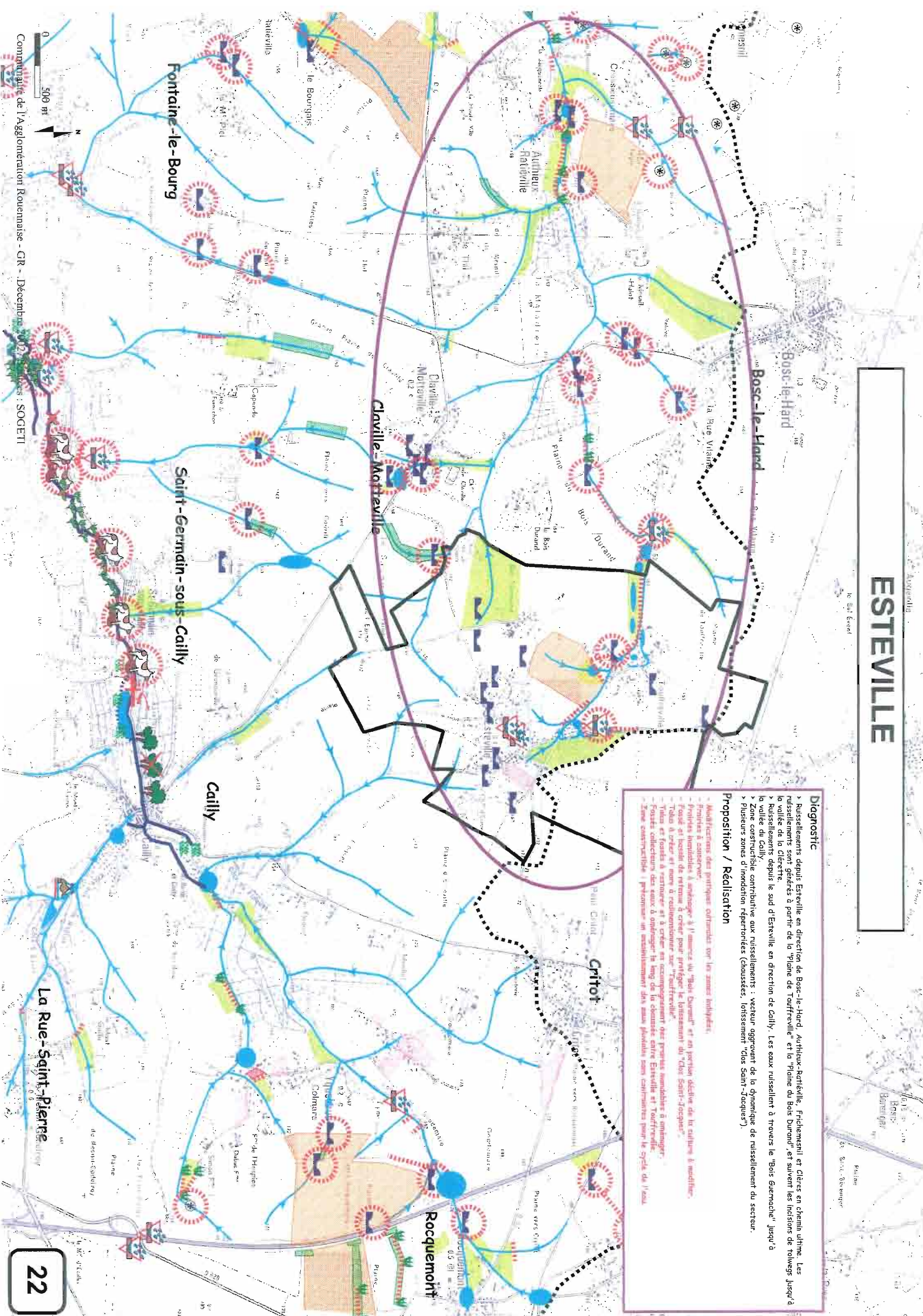
Total HT hors acquisition Priorité 1	124 800
Total HT hors acquisition Priorité 2	25 950
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturelles (environ 5 ha) : Prairies à conserver.

ESTEVILLE

- Diagnostic**
- > Ruissellements depuis Esteville en direction de Bosc-le-Hard, Authieux-Ratiéville, Frichevesnil et Clères en chemin ultime. Les ruissellements sont générés à partir de la "Plaine de Touffreville" et la "Plaine du Bois Durand", et suivent les incisions de talwegs jusqu'à la vallée de la Clérétte.
 - > Ruissellements depuis le sud d'Esteville en direction de Cailly. Les eaux ruissellent à travers le "Bois Guernache" jusqu'à la vallée du Cailly.
 - > Zone constructible contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.
 - > Plusieurs zones d'inondation répertoriées (choussées, lotissement "Clos Saint-Jacques").
- Proposition / Réalisation**
- Modification des pratiques culturales sur les zones inondées.
 - Frontières à conserver.
 - Frontières inondables à aménager et à amener au "Bois Durand" et en partie délicate de la culture à modifier.
 - Fosse et bosquet de retour à créer pour protéger le lotissement du "Clos Saint-Jacques".
 - Talus à créer et à aménager pour redimensionner le "Touffreville".
 - Talus et fossés à restaurer et à créer en accompagnement des prairies humides à aménager.
 - Fossés collecteurs des eaux à aménager le long de la chaussée entre Esteville et Touffreville.
 - Zone constructible : préconiser un recensement des eaux pluviales sans canalisations pour le cycle de l'eau.



Estoutevilles-Ecailles

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Mares	1	Sud-Est du Tremblay	2	35 000
Réhabilitation Mares	2	Sud-Ouest du Tremblay	2	10 000
Haies	100 ml	Ecailles	3	1 500
Bandes enherbées	350 ml	Le Tremblay	3	4 200
Total HT				50 700
Total HT hors acquisition				50 700
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				45 000
Total HT priorité 3				5 700
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				45 000
Total HT hors acquisition Priorité 3				5 700

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

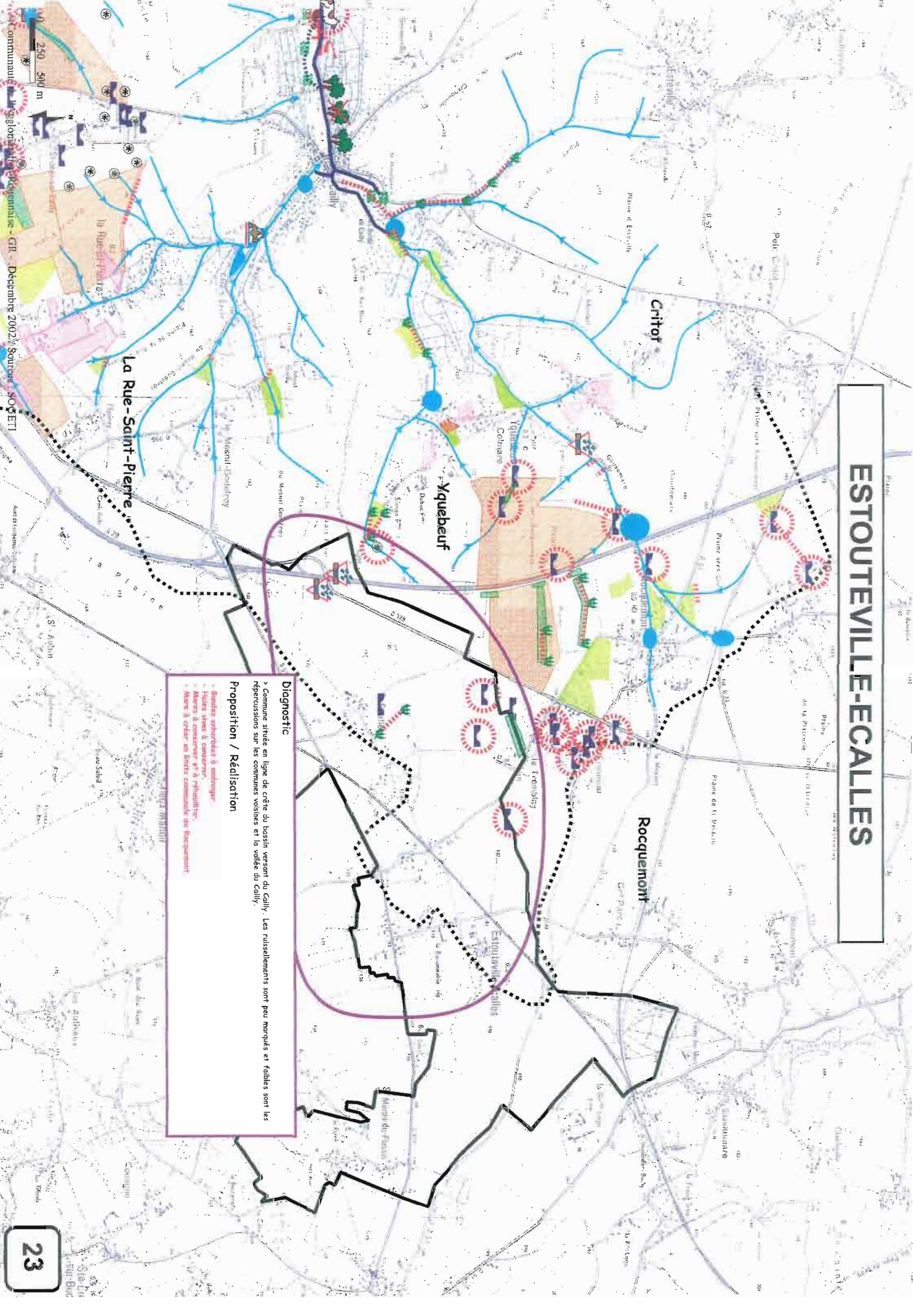
Coût pour la commune :

Total HT	50 700
Total HT hors acquisition	50 700
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	45 000
Total HT priorité 3	5 700
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	45 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	5 700

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (5 ha environ) : Prairies à conserver.

ESTOUTEVILLE-ECALLES



Diagnostic

> Commune située en ligne de crête du bassin versant du Cailly. Les ruissellements sont peu marqués et faibles sont les répercussions sur les communes voisines et la vallée du Cailly.

Proposition / Réalisation

- Biondes arbrées à aménager
- Haies vives à conserver
- Mares à conserver et à réhabiliter
- Mares à créer en linéaire communal de Rocquemont

Fontaine-le-Bourg

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Bassin	900 m3/70 l/s	Le Long D53, le Creux	1	20 700
Création Bassin	4000 m3/150 l/s	Le Long D44, le Petit Moulin	1	64 000
Modification des pratiques culturales	30 ha	Prairie à conserver/Sud de Fontaine-le-Bourg	1	
Zones d'inondation	15000 m3	Mont Grémont le long D44	1	120 000
Zones d'inondation	10000 m3/150 l/s	Grand Tendos	1	80 000
Zone d'inondation/Talus ralentisseurs	4000 m2/200 ml	Le Long D151, le Bout de la Ville	1	3 200
Réhabilitation Mares	1500 m3	le Mesnil	1	12 000
Création Mares	1000 m3	Plaine du Thil	1	8 000
Déshuilleur pluvial		Amont cressonière/le long D151	1	9 200
Fossés	100 ml	Dérivation des eaux/Le long D53 aval	1	1 600
Réhabilitation Mares	500 m3	Ouest le Mont Piel	3	4 000
Fossés	150 ml	Infiltration/aval de la mare près du Mont Piel	3	2 400
Total HT				325 100
Total HT hors acquisition				325 100
Total HT priorité 1				318 700
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				6 400
Total HT hors acquisition Priorité 1				318 700
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				6 400

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Plantations	300 ml	Aval de l'étang de Gouvville	1	2 400
Plantations	300 ml	Aval du Bourg	1	2 400
Réméandrage par faucardage	300 ml	Aval du Bourg	1	3 600
Plantations	200 ml	Rive gauche Le Burmorin	1	1 600
Plantations	200 ml	Rive gauche	1	1 600
Plantations	350 ml	Aval du moulin de la Nation	1	2 800
Plantations	200 ml	Rive gauche (pâturages) Aval Petit Tendos	1	1 600
Réméandrage par faucardage	200 ml	Aval Grand Tendos	1	2 400
Plantations	200 ml	Entre Bois de Bosc-Guérard et D44	1	1 600
Clôtures	2*300 ml	Aval de l'étang de Gouvville	2	7 200
Restauration seuil	Ligne d'eau: -30 cm	Seuil de la Scierie	2	23 000
Réhaussement des berges	100 ml	aval du seuil	2	52 000
Clôtures	2*350 ml	Aval du Bourg	2	8 400
Clôtures	2*350 ml	Pâturages/Aval Petit Tendos	2	8 400
Clôtures	2*1300 ml	Pâturages Amont de ZI Cardonville	2	31 200
Frayère par Entrochements	1	Aval du moulin de la Nation	3	9 200
Abreuvoirs aménagés	2	Pâturages (Petit Tendos)	3	15 400
Abreuvoirs aménagés	2	Pâturages Aval des lisières du Cabaret	3	15 400
Total HT				190 200
Total HT hors acquisition				190 200
Total HT priorité 1				20 000
Total HT priorité 2				130 200
Total HT priorité 3				40 000
Total HT hors acquisition Priorité 1				20 000
Total HT hors acquisition Priorité 2				130 200

Coût pour la commune :

Total HT	513 300
Total HT hors acquisition	513 300
Total HT priorité 1	338 700
Total HT priorité 2	130 200
Total HT priorité 3	46 400
Total HT hors acquisition Priorité 1	338 700
Total HT hors acquisition Priorité 2	130 200
Total HT hors acquisition Priorité 3	6 400

Autres préconisations :

Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.).
Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, etc.).
Gérer le ruissellement généré par la voirie.
Vérifier l'origine des rejets en rivière (au niveau de la station de pompage, etc.).
Conserver le lit historique du Cailly à l'amont du Grand Tendos.
Restaurer le seuil du Moulin.
Prévoir quelques chasses par an pour les barrages (Barrage Legrand, etc.).
Créer un défluent et développer le caractère écologique de la zone humide (Projet en cours au Mont-Grémont).

FONTAINE-LE-BOURG

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Mont-Cauvaire vers la vallée du cailly (Fontaine-le-Bourg, Grand Tendos, Petit Tendos). Les écoulements sont générés à partir des "Plaine des Belles Vues", "Plaine du Ronbosc", "Plaine de la Houssietière", "Plaine du Mesnil". Les eaux circulent dans les toiwegs du "Fond de Coudroy", "La Queue Vigneux", "Les Vasts" et le long de la D53.
- > Plusieurs zones d'inondation identifiées dans la vallée du Cailly.

Proposition / Réalisation

- Aménagements pour limiter les ruissellements et réaliser sur la commune de Mont-Cauvaire.
- Pratiques culturales à modifier sur la commune de Mont-Cauvaire.
- Plantations rivulières à créer le long du Cailly.
- Aménagements à envisager.
- Zones d'inondation à ménager.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Le Nord de Fontaine-le-Bourg. Les Arthieux-Ratiéville et Claville-Motteville en direction du centre-bourg de la commune. Les circulations d'eau sont générées à partir de la "Plaine des Belles Vues", la "Grande Plaine de Claville", la "Plaine du Thil", la "Plaine des Belles Vues", le "Mont Piel", "Le Creux".
- > Plusieurs zones d'inondation identifiées sur le parcours du Cailly et sur la zone du "Petit Moulin".
- > Zone constructible soumise à aléa : zone dans le champ d'inondation du Cailly.

Proposition / Réalisation

- Bousins de stockage à créer sur la zone du "Petit Moulin" et le long de la D53 accompagnée d'un fossé d'inondation.
- Mares à réhabiliter et à créer sur le hameau du "Mesnil".
- Mure à réhabiliter sur la "Mont Piel" accompagnée d'un fossé d'infiltration.
- Profils inondables à restaurer à l'aval du hameau "Les Mulinettes" et créer des talus riviéres dans la prairie.
- Hôte Vive à aménager dans le bas de la D53 au lieu appelé "La Copette".
- Plantations rivulières à créer le long du Cailly.
- Aménagements à envisager.
- Zone humide du "Mont Grénoir" à aménager pour augmenter les surfaces inondables et restaurer les rivières.
- Déblaiement à créer pour favoriser la rampe des pannes.
- Seul à l'aval du "Mont Grénoir" à aménager et restaurer pour limiter l'érosion et valoriser le patrimoine.
- Seul de la "Société" à restaurer : bouter la ligne d'eau pour diminuer le caractère d'inondabilité par débordement.
- Réhabilitation des berges à l'aval du ruisseau de la "Société".
- Zone constructible à reconsidérer.

Mont-Cauvaire

Bosc Guérard Saint Adrien

Claville-Motteville

Saint-Georges-sur-Fontaine

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Quincampoix, Saint-Georges-sur-Fontaine et Bosc-Guérard-Saint-Adrien en direction de la vallée du Cailly et du centre-bourg de la commune.
- > Zones constructibles soumise à aléa : zones situées dans le parcours des eaux de ruissellement et à proximité de la source "La Fontaine Noire".

Proposition / Réalisation

- Aménagements pour limiter les ruissellements et réaliser sur les communes de Saint-Georges-sur-Fontaine et Bosc-Guérard-Saint-Adrien.
- Pratiques culturales à modifier sur les communes de Saint-Georges-sur-Fontaine et Bosc-Guérard-Saint-Adrien.
- Plantations rivulières à créer le long du Cailly.
- Aménagements à envisager.
- Seul du "Moulin de la Noire" à ouvrir pour effectuer quelques travaux d'eau.
- Seul à l'aval des entrees "Lezoune" à ouvrir pour effectuer quelques travaux d'eau et abaisser la ligne d'eau à l'aval.
- Déblaiement à mettre en place en face de la source.
- Zones constructibles à reconsidérer.

Fontaine-sous-Préaux

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aggrandissement bassin	8500 m3/30 l/s	Val d'Isneuvre	1 (2003)	60 000
Acquisition terrain	7676 m2	Parcelle AC 55 (NA)	1	53 732
Zone d'expansion de crue	24000 m3/140 l/s	La Grande Vallée	1 (2003)	150 000
Acquisition terrain	27590 m2	Parcelle A 0042 (ND)	1	30 787
Arrêts d'eau	2	Talweg du Mont Pèreux vers le Val d'Isneuvre	1	20 000
Canalisation fossé	500 ml	Val d'Isneuvre vers le bourg	2	50 000
Création fossé	600 ml	Mont Pèreux	3	13 800
Exutoire digue	1	bassin amont du Robec	1	9 000
Total HT				387 319
Total HT hors acquisition				302 800

Total HT priorité 1	323 519
Total HT priorité 2	50 000
Total HT priorité 3	13 800

Total HT hors acquisition Priorité 1	239 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	50 000

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Remplacement Ø 500 par Ø 1100	300 m	Sous la mairie	1	180 000
Suppression couronne en brique				
Plantations et fascines	300 m	Limite de commune avec Saint-Martin-du-Vivier	2	2 400
Modification de la retenue des eaux du Robec		au droit de la mairie	2	10 000
Défecteurs et abris sous berges		Robec	1	1 500
Total HT				191 500
Total HT hors acquisition				191 500

Total HT priorité 1	181 500
Total HT priorité 2	10 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	181 500
Total HT hors acquisition Priorité 2	10 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Coût pour la commune :

Total HT	578 819
Total HT hors acquisition	486 700
Total HT hors acquisition hors acquisition	
Total HT priorité 1	505 019
Total HT priorité 2	60 000
Total HT priorité 3	13 800
Total HT hors acquisition hors acquisition hors acquisition	
Total HT hors acquisition Priorité 1	420 500
Total HT hors acquisition Priorité 2	60 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	13 800

Autres préconisations :

- Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) : Zones urbanisables en bordure de rivière (Robec).
Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (25 ha environ) : Plaine de la Ronce.
Mettre en place une cellule de surveillance pour les crues et les remontées de nappes.
Maîtriser les eaux générées par la zone COPLANORD :
• Contrôle de l'urbanisation ;
• Mise en place d'une trame verte propice à la rétention d'eaux pluviales.

FONTAINE - SOUS - PREAUX

Diagnostic

- > Inondations des vallées de Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier en mars 2001 en raison d'une conjonction des phénomènes de ruissellements (depuis La Vieux-Rue, Quincampoix, Isneuville, Préaux, Roncherolles-sur-le-Vivier) et de remontée de la nappe phréatique.
- > Zones constructibles en bordure de rivières soumises à aléa : zones d'épanchement des eaux de rivières.
- > Coprissage à protéger des éventuelles inondations.
- > Milieux aquatiques peu diversifiés.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles à recadrer :**
 - Bassin de stockage de 24 000 m³ (prairie aménagée) à réhabiliter dans la "grande vallée" sur Fontaine-sous-Préaux.
 - La réhabilitation de ce bassin combinée avec l'aménagement du bassin de 30 000 m³ à l'amont de Fontaine-sous-Préaux pour effet d'écrêtement intermédiaire une crue décennale du fleuve (débordement de la rivière).
 - Fossés à créer entre le bassin de 30 000 m³ à l'amont de Fontaine-sous-Préaux et la prairie située sur Préaux.
 - Prairie sur Préaux à conserver pour constituer une réserve d'eau naturelle.
 - Retenue d'eau à aménager en complément du bassin de stockage recadrant les eaux de ruissellement du "Val d'Isneuville".
- Fossés d'évacuation des eaux pluviales en provenance d'Isneuville à canaliser :**
 - Capacité des conduites d'eaux pluviales à augmenter (diam 500 > diam 1100).
 - Capacité du pontage buse franchissant la route à augmenter pour améliorer l'écoulement de la route et prévenir un éventuel débordement lors de son passage à cet ouvert.
 - Couronne de brique à but ornemental à retirer de la section de sorte du passage buse.
 - Plantations rivulaires et friches à créer le long des cours d'eau pour limiter l'érosion des berges et l'eutrophication du cours d'eau.
- Mise en place de déflecteurs dans le cours d'eau.**

Diagnostic

- > Forts ruissellements depuis le plateau de Bois-Guillaume et d'Isneuville, depuis la "plaine de la Ronce" en direction du talweg de la "côte Saint Martin" et du "Val d'Isneuville".
- > Conjonction des phénomènes de ruissellements, d'inondations, et de surcroît, sollicitation subordonnée du Robec.
- > Les eaux de ruissellement sont canalisées sous l'A26 puis dirigées dans le talweg de la "côte de Saint Martin du Vivier".
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Bassin de stockage des eaux pluviales d'une capacité de 25000m³ à créer dans la côte Saint-Martin**
- Zones constructibles : préconiser un étalement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau, la vallée présentant un caractère de grande vulnérabilité aux inondations.**
- Pratiques culturales à modifier sur les zones indiquées.**
- Fossés rivulaires à créer le long des chaussées sur la "Mont Farnay".**
- Arrêts d'eau à mettre en place dans le talweg consécutif au "Val d'Isneuville".**

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Morgny-la-Pommerie, La Vieux-Rue, Quincampoix et Préaux.
- > Les écoulements suivent les routes (D53, D47, D61) et cheminent dans les incisions du plateau.
- > Les eaux de ruissellement se dirigent vers Fontaine-sous-Préaux le long de la voie ferrée.
- > Plusieurs poches d'inondations sont identifiées sur le parcours des eaux (secteur de la "Folletière" à Préaux).
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements sur Préaux : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Fossés collecteurs à créer le long de la D53, le long de la portion déclassée de la route de la Vieux-Rue, le long de la D12 sur Morgny-la-Pommerie, le long de la route de Préaux à la Caserne.**
- Pratiques culturales à modifier sur les zones indiquées.**
- Précédents à créer dans les talwegs primaires.**
- Arrêts d'eau à créer dans les talwegs secondaires.**
- Trois bassins à réaliser sur Préaux en complément de trois homologues à créer sur "Le Trou de la Holastrie".**
- Conjonction à réaliser pour l'accompagnement des eaux pluviales à créer sur "Le Trou de la Holastrie".**
- Talus homologues à créer sur l'emprise du lotissement des "Salsom".**
- Zones constructibles : préconiser un étalement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.**

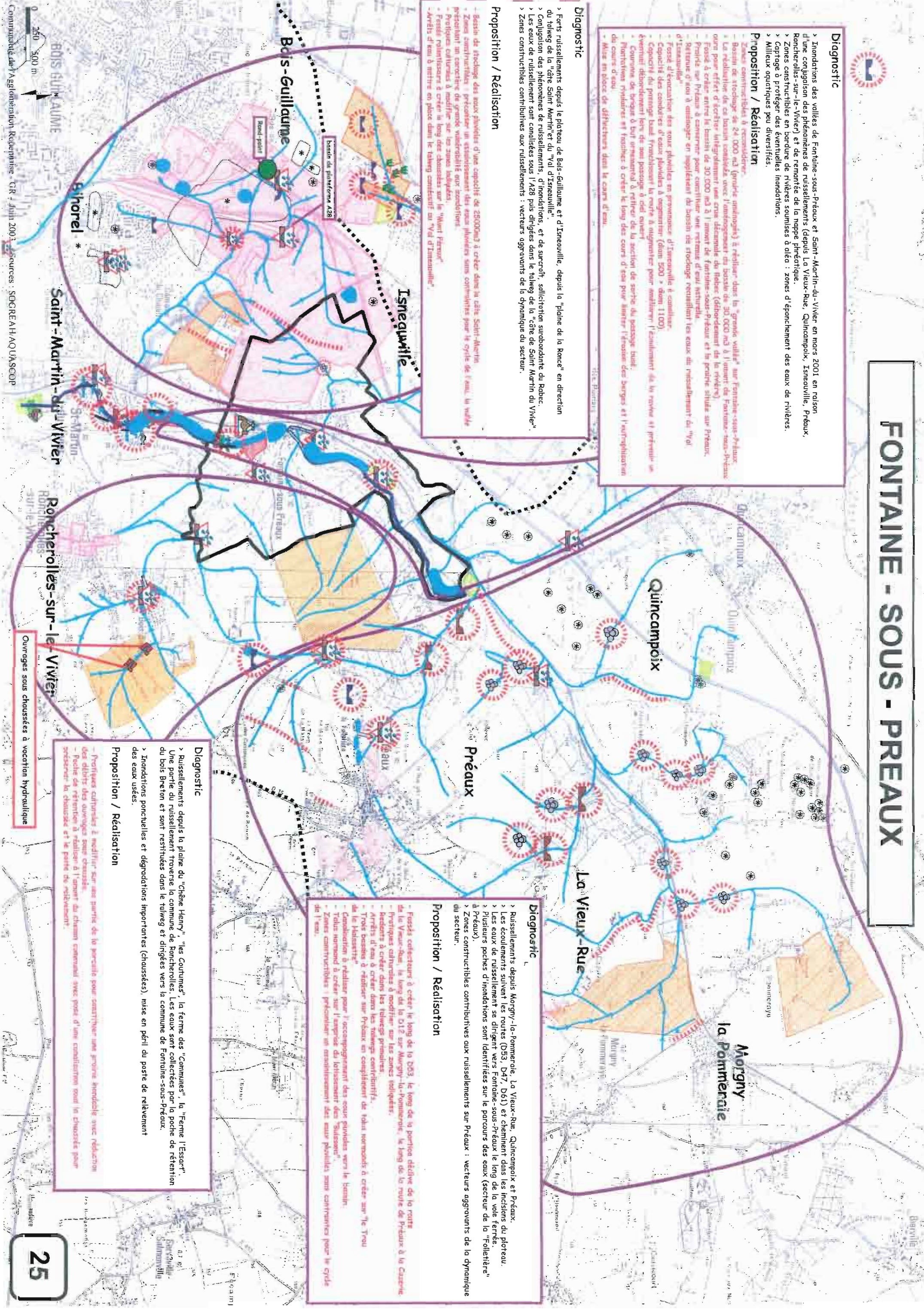
Diagnostic

- > Ruissellements depuis la plaine du "Chêne Henry", "les Coutures", la ferme des "Communes", la "Ferme l'Essart". Une partie du ruissellement traverse la commune de Roncherolles. Les eaux sont collectées par la poche de retenue du bois Breton et sont restituées dans le talweg et dirigées vers la commune de Fontaine-sous-Préaux.
- > Inondations ponctuelles et dégradations importantes (chaussées), mise en péril du poste de relèvement des eaux usées.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur une partie de la parcelle pour constituer une prairie humide avec réduction des débits des ouvrages sous chaussée.**
- Poche de retenue à réaliser à l'amont du chemin communal avec pose d'une consolidation pour la chaussée pour préserver la chaussée et le poste de relèvement.**

Ouvrages sous chaussées à vocation hydraulique



Franqueville-Saint-Pierre

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Poches d'écroulement:	2	Val des Vaubeuges	2	40 000
Fossés	1500 ml	Les Mares/Les Chasse-Maris	2	34 500
Total HT				74 500
Total HT hors acquisition				74 500
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				74 500
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				74 500
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	74 500
Total HT hors acquisition	74 500
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	74 500
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	74 500
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (environ 150 ha) : Prairies à conserver en bordure de plateau, Plaine du Bel Event, Amont du Trou de mon Oncle.

FRANQUEVILLE - SAINT - PIERRE

Saint-Leger-du-Bourg-Denis

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau de Franqueville en direction des tolwegs le "Trou de non Oncle", le "Vol de Braville", le val des "Vaubeges" et la commune de Saint-Aubin-Epinoy.
- > Zone constructible soumise à aléa sur Saint-Aubin-Epinoy : zone située dans le parcours des ruissellements provenant du le plateau des "Vaubeges" sur Franqueville-Saint-Pierre.
- > Aménagement d'une piste cyclable soumise à aléa sur Saint-Aubin-Epinoy : aménagement subissant les ruissellements provenant du le plateau des "Vaubeges" sur Franqueville-Saint-Pierre.
- > Identification de bêtôires et de points d'engouffrement des eaux superficielles.

Proposition / Réalisation

- Fiches d'écritement à réaliser dans le val des "Vaubeges"
- Zone constructible à reconnaître sur Saint-Aubin-Epinoy
- Prestiques culturelles à modifier à l'ouest du "Trou de non Oncle"

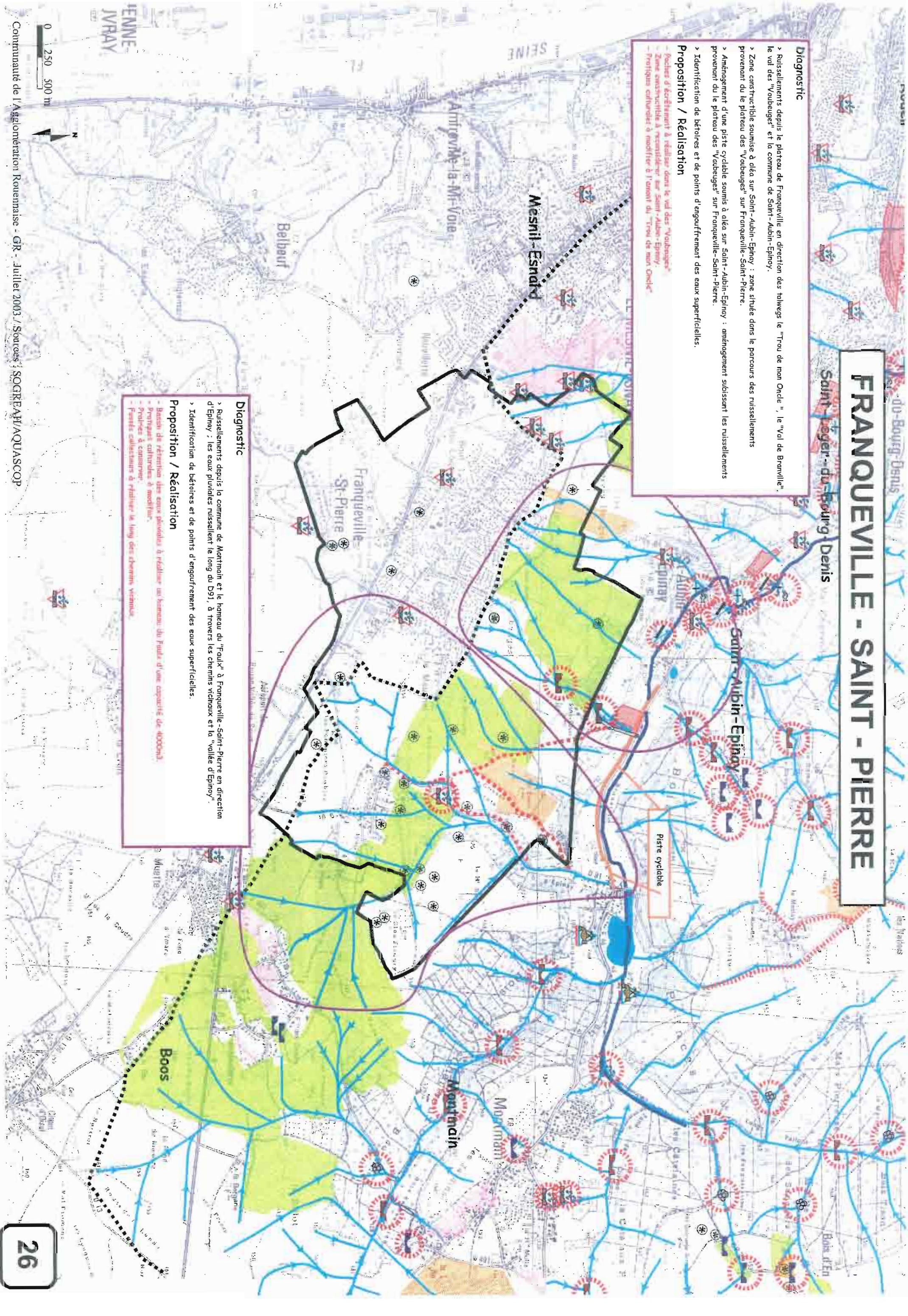
Diagnostic

- > Ruissellements depuis la commune de Montmain et le hameau du "Paulx" à Franqueville-Saint-Pierre en direction d'Epinoy : les eaux pluviales ruissellent le long du D91, à travers les chemins vicinaux et la "vallée d'Epinoy".
- > Identification de bêtôires et de points d'engouffrement des eaux superficielles.

Proposition / Réalisation

- Bassin de rétention sites eaux pluviales à réaliser au hameau du Paulx d'une capacité de 4000m³
- Prestiques culturelles à modifier
- Prestiques à conserver
- Fossés collecteurs à réaliser le long des chemins vicinaux

Piste cyclable



Fresne-le-Plan

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aucun préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

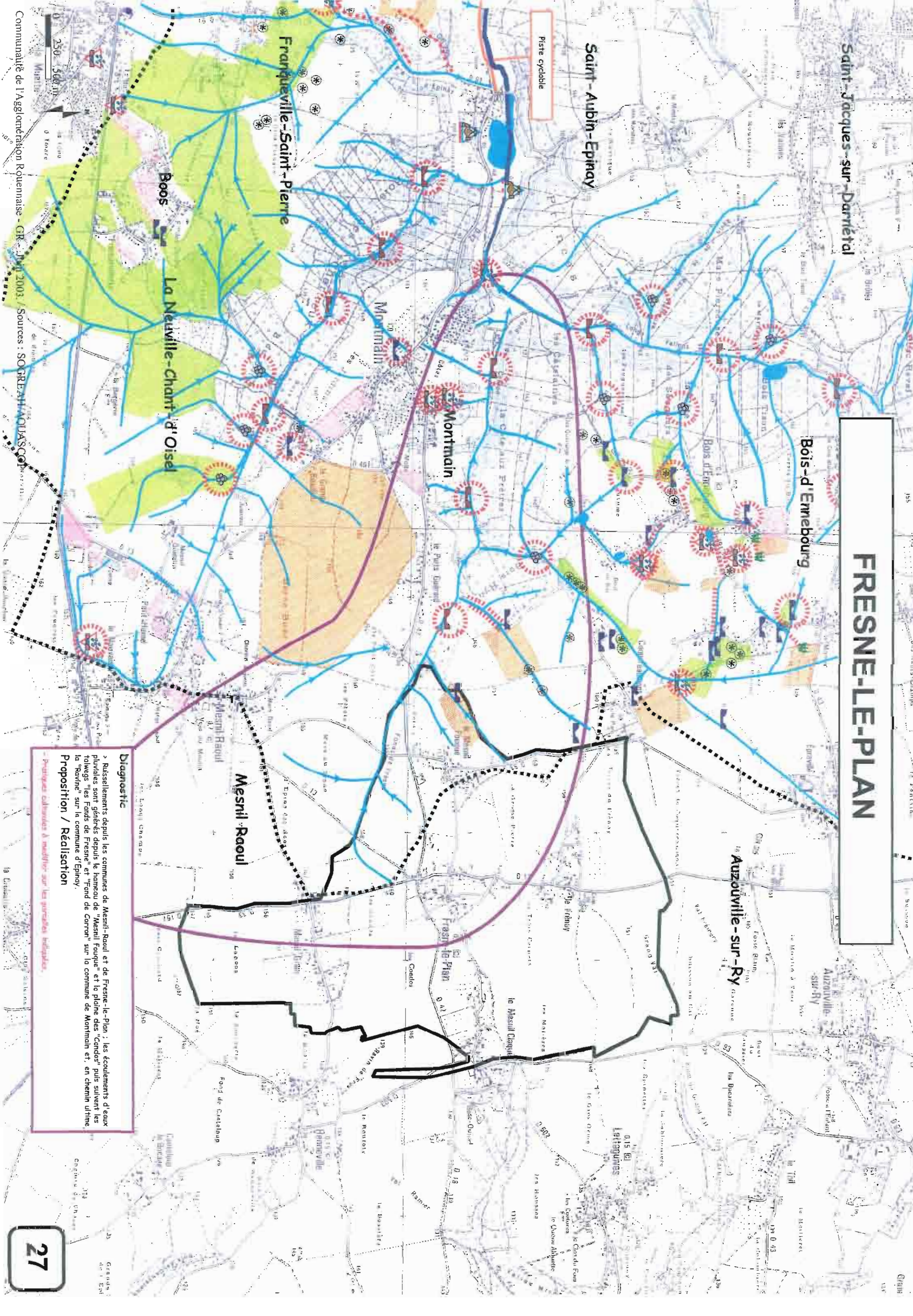
Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (environ 10 ha) : le Mesnil Fouqué.

FRESNE-LE-PLAN



Saint-Jacques-sur-Danré

Bois-d'Ernebourg

Montmain

Mesnil-Raoul

Auzouville-sur-Ry

La Neuville-Chant-d'Oisel

Piste cyclable

Franqueville-Saint-Pierre

Boos

Diagnostic

> Ruissellements depuis les communes de Mesnil-Raoul et de Fresne-le-Plan : les écoulements d'eaux pluviales sortent généralement depuis le hameau de "Mesnil Fouque" et la plaine des "Coudos" puis suivent les talwegs "les Fonds de Fresne" et "Fond de Corret" sur la commune de Montmain et, en chemin ultime, la "Ravine" sur la commune d'Epinoy.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles irriguées.

Frichemesnil

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Talus	200 ml	Val au Bouvier/Le long voirie	1	6 000
Réhabilitation Mares	440 m3	Cressieusementare	2	5 000
Bandes enherbées	500 ml	Plaine de Cressieusementare	2	6 000
Protection marnière, bétairie	8 sites	Plaine de Frichemesnil/Plaine de la Joserie/du côté du Mont Landrin	2	24 800
Réhabilitation Mares	400 m3	Chemin des fées	3	5 000
Bandes enherbées	200 ml	Ferme Cordier	3	2 400
Réhabilitation Mares	1500 m3	Ormesnil/Le Long D97	3	5 000
Création Bassin	4000 m3	Haut Turpin	3	64 000
Acquisition terrain	5000 m2	NC	3	5 350
Fossés	80 ml	Ormesnil/le Long voie ferrée	3	1 840
Haies	300 ml	Fond de Clères	3	4 500
Haies	500 ml	Plaine de la Beauce vers Fond de Clère	3	7 500
Haies	100 ml	Nord Ormesnil/Près Voie ferrée	3	1 500
Total HT				138 890
Total HT hors acquisition				133 540
Total HT priorité 1				6 000
Total HT priorité 2				35 800
Total HT priorité 3				97 090
Total HT hors acquisition Priorité 1				6 000
Total HT hors acquisition Priorité 2				35 800
Total HT hors acquisition Priorité 3				91 740

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

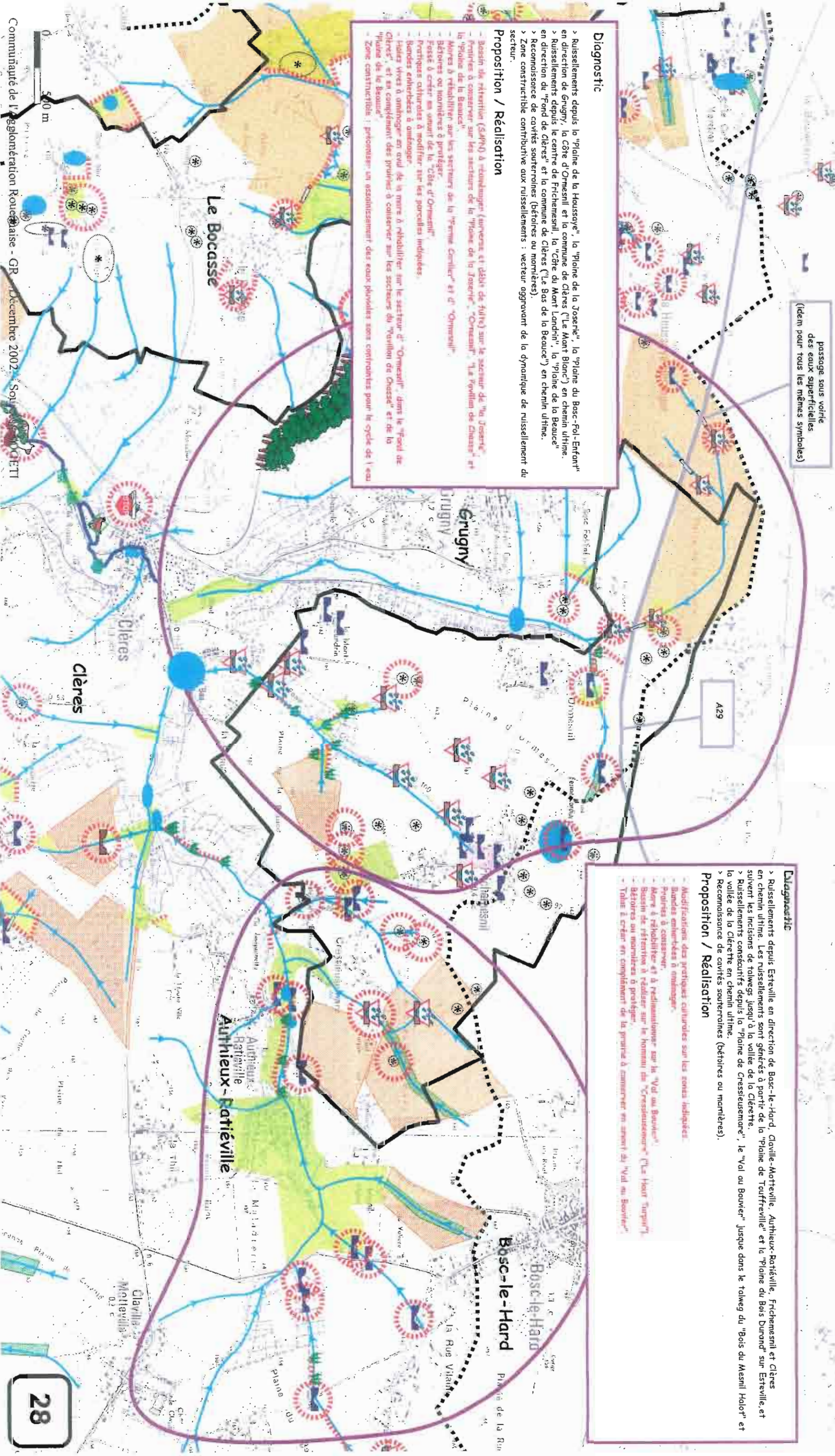
Coût pour la commune :

Total HT	138 890
Total HT hors acquisition	133 540
Total HT priorité 1	6 000
Total HT priorité 2	35 800
Total HT priorité 3	97 090
Total HT hors acquisition Priorité 1	6 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	35 800
Total HT hors acquisition Priorité 3	91 740

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement généré par la voie rapide (dispersion des flux, etc.) : Réaménagement du bassin de rétention de la SAPN à la Joserie.
- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 20 ha) : Plaine de la Beauce, Plaine de la Joserie, Prairies à conserver ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

FRICHEMESNIL



Grugny

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aménagement des bétôires	2 sites	Bosc Fol-Enfant vers Côte d'Omesnil	2	6 200
Prairies inondables	4000 m3/70 l/s	Bosc Fol-Enfant	2	42 000
Acquisition terrain	10 ha	NC	2	107 000
Mise en place de redents	2	Bois de Grugny	2	40 000
Création d'un fossé collecteur	100 ml	Plaine de Grugny	2	2 300
Total HT				197 500
Total HT hors acquisition				197 500
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				197 500
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	197 500
Total HT hors acquisition	197 500
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	197 500
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	197 500
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (2 ha environ) : Prairies à conserver.

GRUGNY

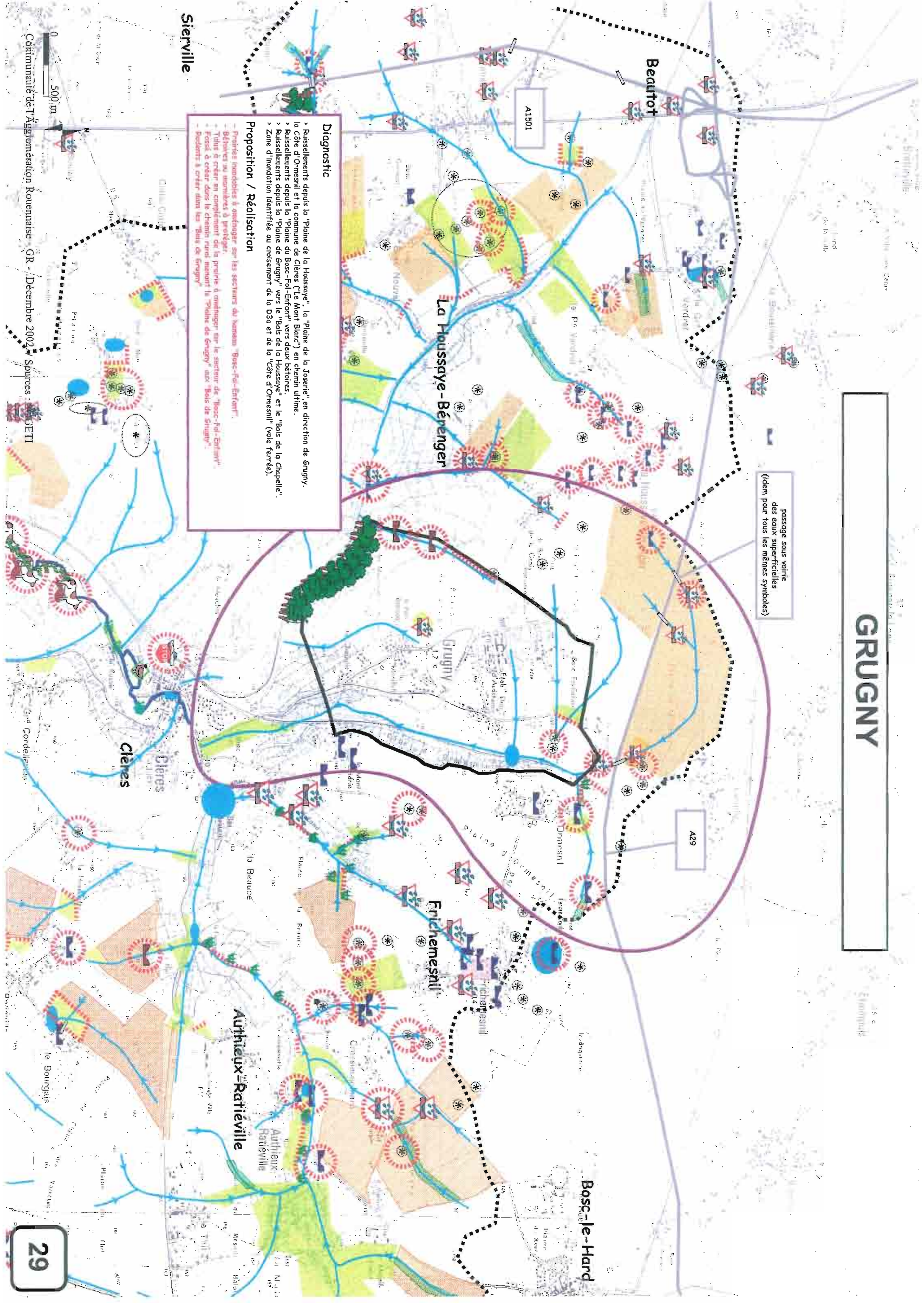
passage sous voirie
des eaux superficielles
(idem pour tous les mêmes symboles)

Diagnostic

- > Ruissellements depuis la "Plaine de la Houssaye", la "Plaine de la Joserie", en direction de Grugny, la Côte d'Ormesnil et la commune de Clères ("Le Mont Blanc") en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis la "Plaine du Bosc-Fol-Enfant" vers deux bêtôies.
- > Ruissellements depuis la "Plaine de Grugny" vers le "Bois de la Houssaye" et le "Bois de la Chapelle".
- > Zone d'inondation identifiée au croisement de la D3a et de la "Côte d'Ormesnil" (voie ferrée).

Proposition / Réalisation

- Priorités inondables à aménager sur les secteurs du nomade "Bosc-Fol-Enfant".
- Bêtoies ou murets à protéger.
- Travaux à créer en complément de la priorité à aménager sur le secteur de "Bosc-Fol-Enfant".
- Fossés à créer dans le chemin rural menant la "Plaine de Grugny" aux "Bois de Grugny".
- Fossés à créer dans les "Bois de Grugny".



Houppeville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Mares	400 m3/50 l/s	Les Gaudines	1	8 200
Acquisition terrain	24929 m2	Parcelle AD 0011 (NC)	1	26 674
Réhabilitation Mares	200 m3/20 l/s	Les Gaudines	1	5 000
Réhabilitation Mares	300 m3/70 l/s	Le fond du Val	1	5 000
Bandes enherbées	250 m	Les Gaudines/ Amont de la mare à créer	1	3 000
Fossé	400 ml	Le long D90 à la sortie de la forêt	1	9 200
Création Bassin	10000 m3	Talweg du Bois du Val Ouin	1 (2003)	100 000
Acquisition terrain	18000 m2	Parcelle (NC)	1	20 000
Création Mares	200 m3	Le Grand Canton (Parcelle 66) Forêt Verte Domaniale (ND)	3	6 600
Création Mares	200 m3	Le fond de la Croix (Parcelle 64) Forêt Verte Domaniale (ND)	3	6 600
Réhabilitation Mares	100 m3	La voie maline	3	5 000
Réhabilitation Mares	150m3	Le Bois Brincho	3	5 000
Fossé	650 ml	Infiltration/Le long du Chemin de la bicyclette	3	14 950
Hales	700 ml	Orée du Bois Brincho	3	10 500
Hales	800 ml	Fond de la Croix	3	12 000
Total HT				237 724
Total HT hors acquisition				191 050

Total HT priorité 1	177 074
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	60 650
Total HT hors acquisition Priorité 1	130 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	60 650

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	
Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	
Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	237 724
Total HT hors acquisition	191 050
Total HT priorité 1	177 074
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	60 650
Total HT hors acquisition Priorité 1	130 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	60 650

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- Modification des pratiques culturales (environ 25 ha) : Les Hautes Terres, Les Gaudines, Prairies à conserver ;
 - Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : - zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau de Saint Maurice et le bourg de Houpeville en direction de la D90 et de la commune du Houme en fond de vallée.
- > Plusieurs zones d'inondations sont identifiées.
- > Plusieurs bêtros sont identifiées.
- > Zone constructible sur le plateau de Houpeville contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zone constructible : préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Prévoir et intégrer à concevoir.
- Bâties existantes à améliorer.
- Modification des pratiques agricoles sur les zones indiquées.
- Mures à créer.
- Besoin de rétention à réaliser en amont du talweg du "Vallée" : 1000 m³.
- Bassins de rétention à réaliser "chemin du Coilly" : 12500 m³.
- Fossés collecteurs à améliorer.
- Holes nées à créer.

HOUPPEVILLE

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau de Houpeville et depuis "La Ventelette" sur Quincampoix.
- > Les eaux de ruissellement suivent les incisions du relief et les chemins forestiers dans la "forêt verte" en direction des "longs vallons" sur Notre-Dame-de-Bondeville.
- > Plusieurs zones d'inondations indiquées ainsi qu'une résurgence de nappe "la source enrochée" à Notre-Dame-de-Bondeville.
- > Zone constructible sur le plateau de Houpeville contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.
- > Zones constructibles sur Notre-Dame-de-Bondeville soumise à aléa : zones dans le parcours des ruissellements.

Proposition / Réalisation

- Zone constructible sur le plateau de Houpeville : préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Mures à créer.
- Fossés collecteurs à créer et holes nées à améliorer.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau de "la Ventelette" sur Quincampoix, depuis Bois-Guillaume, en direction de la "forêt verte" et Notre-Dame-de-Bondeville en chemin ultime.
- > Se reporter aux cartes de Quincampoix, Isneauville et Bois-Guillaume.

Proposition / Réalisation

- Anticiper les ruissellements à améliorer.
- Mures à créer.
- Prévoir et intégrer à concevoir.
- Holes nées et fossés collecteurs à améliorer.
- Bâties existantes à améliorer.

Isneauville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Prairie inondable	3000 m3	Existante à conserver/Le long D47 à l'entrée d'Isneauville	1	44 000
Acquisition terrain	19810 m2	Parcelle A 0261 (ND)	1	21 197
Création Bassin	2000 m3	Le Cheval Rouge	1	46 000
Acquisition terrain	4000 m2	NC	1	4 280
Création Bassin	3000 m3	Plaine des Hauts Champs	2	40 000
Bandes enherbées	300 ml	Plaine des Hauts Champs	2	3 600
Création Mare	1000 m3	Intersection Rue du moulin à vent/ Rue de la Haie	2	13 000
Acquisition terrain	844 m2	Parcelle C 1050 (NC)	2	1 000
Création Mare	1000 m3	Le Gros Chêne	2	13 000
Bandes enherbées	300 ml	Les maisons neuves	3	3 600
Haies	300 ml	Existantes à conserver/Rue de la Haie à l'entrée d'Isneauville	3	4 500

Total HT	194 177
Total HT hors acquisition	167 700

Total HT priorité 1	115 477
Total HT priorité 2	70 600
Total HT priorité 3	8 100

Total HT hors acquisition Priorité 1	90 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	69 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	8 100

Travaux en Rivière :

Total HT	194 177
Total HT hors acquisition	167 700
Total HT priorité 1	115 477
Total HT priorité 2	70 600
Total HT priorité 3	8 100
Total HT hors acquisition Priorité 1	90 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	69 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	8 100

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 10 ha) : Plaine des Hauts Champs, Prairies à conserver à l'entrée sud d'Isneauville ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
- Maîtriser les eaux générées par la zone COPLANORD :
- ☞ Contrôle de l'urbanisation ;
 - ☞ Mise en place d'une trame verte propice à la rétention d'eaux pluviales.

ISNEAUVILLE

Diagnostic

- > Déport de ruissellement depuis le secteur de la Ventelette et de la plaine de la Muette sur la commune de Quincampoix.
- > Les eaux superficielles circulent le long de la D47 et traversent les zones de culture de la "plaine des champs".
- > Plusieurs poches d'inondations sont identifiées sur le parcours des eaux.

Proposition / Réalisation

- Modification des pratiques culturales sur les zones enorgues.
- Bandes enherbées à aménager.
- Bassin de stockage à réaliser.
- Prairie inondable à concevoir.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis la zone du "Mesnil" dans le sens de circulation de la "couée verte" vers Houpeville.
- > Zones constructibles du "Gros Chêne" contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.
- > Zone constructible à l'aval de la pépinière tributaire des écoulements issus de la couverture synthétique des terrains cultivés et des serres.
- > Plusieurs poches d'inondations sont identifiées.

Proposition / Réalisation

- Création d'une retenue d'eau (prairie oméogée) sur la ZAC du "Gros Chêne".
- Bassin de stockage à réaliser.
- Zones constructibles du "Gros Chêne" : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contribution pour le cycle de l'eau.
- Mettre à cœur à l'amont de la zone constructible du "Gros Chêne" la zone opérée gestion des eaux périphériques.
- Zones constructible à l'aval de la pépinière : possibilité d'oméogée la zone opérée gestion des eaux périphériques.
- Préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contribution pour le cycle de l'eau.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis la forêt de la "Bretèque", accélération des phénomènes à travers les zones de culture.
- > Les eaux ruissellent le long de la rue de "la Haye".
- > Le cheminement des eaux se prolonge vers Isneauville, les débits sont régulés par deux bassins de stockage.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier.
- Pratiques à concevoir.
- Haies existantes à préserver et compléter.
- Mares à réhabiliter.

La Houssaye-Béranger

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Mares	200 m3	Plaine de la Houssaye	1	6 600
Création Mares	800 m3	Le Petit Verdret	1	11 400
Conservation Mares	6 (300 à 500 m3)	Centre Ville	1	30 000
Création Bassin	1500 m3/50 l/s	Amont Talweg du Bois de la Houssaye	1	34 500
Création Bassin	1000 m3/50 l/s	Le long voie rapide/ Plaine de la Houssaye	1	23 000
Fossés	300 ml	Infiltration/Aval prairie de la plaine du Petit Verdret	2	6 900
Protection marnière, bétobre	2	Plaine du Petit Verdret/ Sud-Ouest de Bourg	2	6 200
Bandes enherbées	200 ml	Nord du Grand Verdret	3	2 400
Bandes enherbées	600 ml	Sud le Petit Verdret	3	7 200
Fossés	250 ml	Collecteur : Plaine du Verdret	3	5 750
Talus	100 ml	Existant à conserver/Le Petit Verdret	3	3 000
Création Bassin	2000 m3/100 l/s	Aval Talweg du Bois de la Houssaye	3	46 000
Total HT				182 950
Total HT hors acquisition				182 950
Total HT priorité 1				105 500
Total HT priorité 2				13 100
Total HT priorité 3				64 350
Total HT hors acquisition Priorité 1				105 500
Total HT hors acquisition Priorité 2				13 100
Total HT hors acquisition Priorité 3				64 350

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	182 950
Total HT hors acquisition	182 950
Total HT priorité 1	105 500
Total HT priorité 2	13 100
Total HT priorité 3	64 350
Total HT hors acquisition Priorité 1	105 500
Total HT hors acquisition Priorité 2	13 100
Total HT hors acquisition Priorité 3	64 350

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (15 ha environ) : Plaine de la Houssaye, Plaine du Petit Verdret, Prairies à conserver.
Gérer le ruissellement généré par la voie rapide (dispersion des flux, etc.).

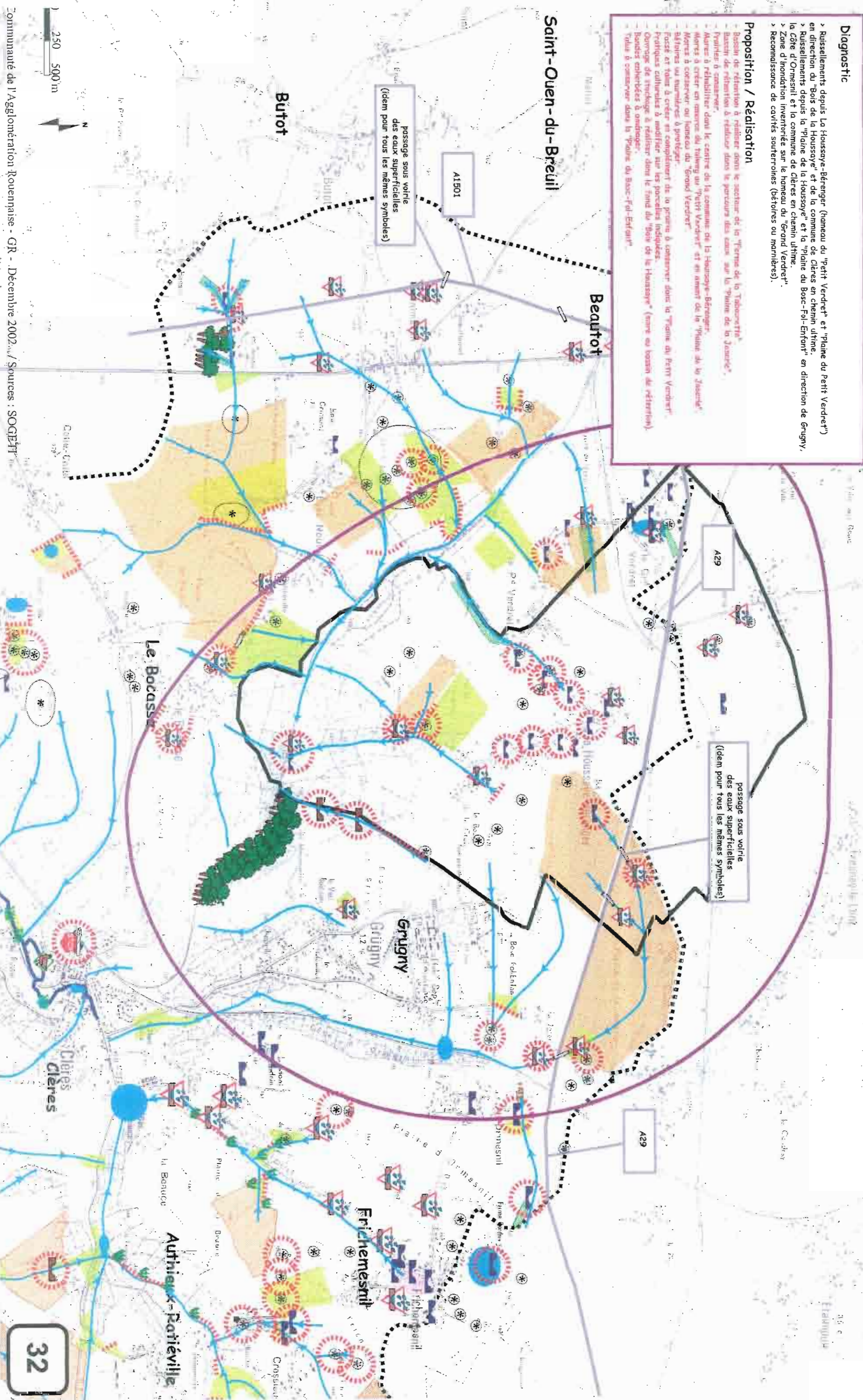
LA HOUSSAYE-BERENGER

Diagnostic

- > Ruissellements depuis La Houssaye-Béranger (hameau du "Petit Verdret" et "Plaine du Petit Verdret") en direction du "Bois de la Houssaye" et de la commune de Clères en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis la "Plaine de la Houssaye" et la "Plaine du Bosc-Fol-Enfant" en direction de Grigny, la Côte d'Ormesnil et la commune de Clères en chemin ultime.
- > Zone d'inondation inventoriée sur le hameau du "Grand Verdret".
- > Reconnaissance de cavités souterraines (bétoires ou marnières).

Proposition / Réalisation

- Bassin de rétention à réaliser dans le secteur de la "Ferme de la Tabourie".
- Bassin de rétention à réaliser dans le parcours des eaux sur la "Plaine de la Jasserie".
- Puits à restaurer.
- Marnes à réhabiliter dans le centre de la commune de la Houssaye-Béranger.
- Marnes à créer en amont du hameau du "Petit Verdret" et en amont de la "Plaine de la Jasserie".
- Marnes à conserver ou hameau du "Grand Verdret".
- Réaliser ou restaurer à protéger.
- Fossé et talus à créer en complément de la prairie à conserver dans la "Ferme du Petit Verdret".
- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Ouvrage de tranchée à réaliser dans le fond du "Bois de la Houssaye" (zone en bosc de rétention).
- Bâches entretenues à ombrager.
- Trêve à conserver dans la "Prairie du Bosc-Fol-Enfant".



La Neuville Chant d'Oisel

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Arrêt d'eau	3	Talweg contributif du Bois des Chatreaux	2	30 000
Total HT				30 000
Total HT hors acquisition				30 000
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				30 000
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				30 000
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	30 000	
Total HT hors acquisition	30 000	
Total HT hors acquisition Priorité 1		0
Total HT hors acquisition Priorité 2		30 000
Total HT hors acquisition Priorité 3		0

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	30 000
Total HT priorité 3	0

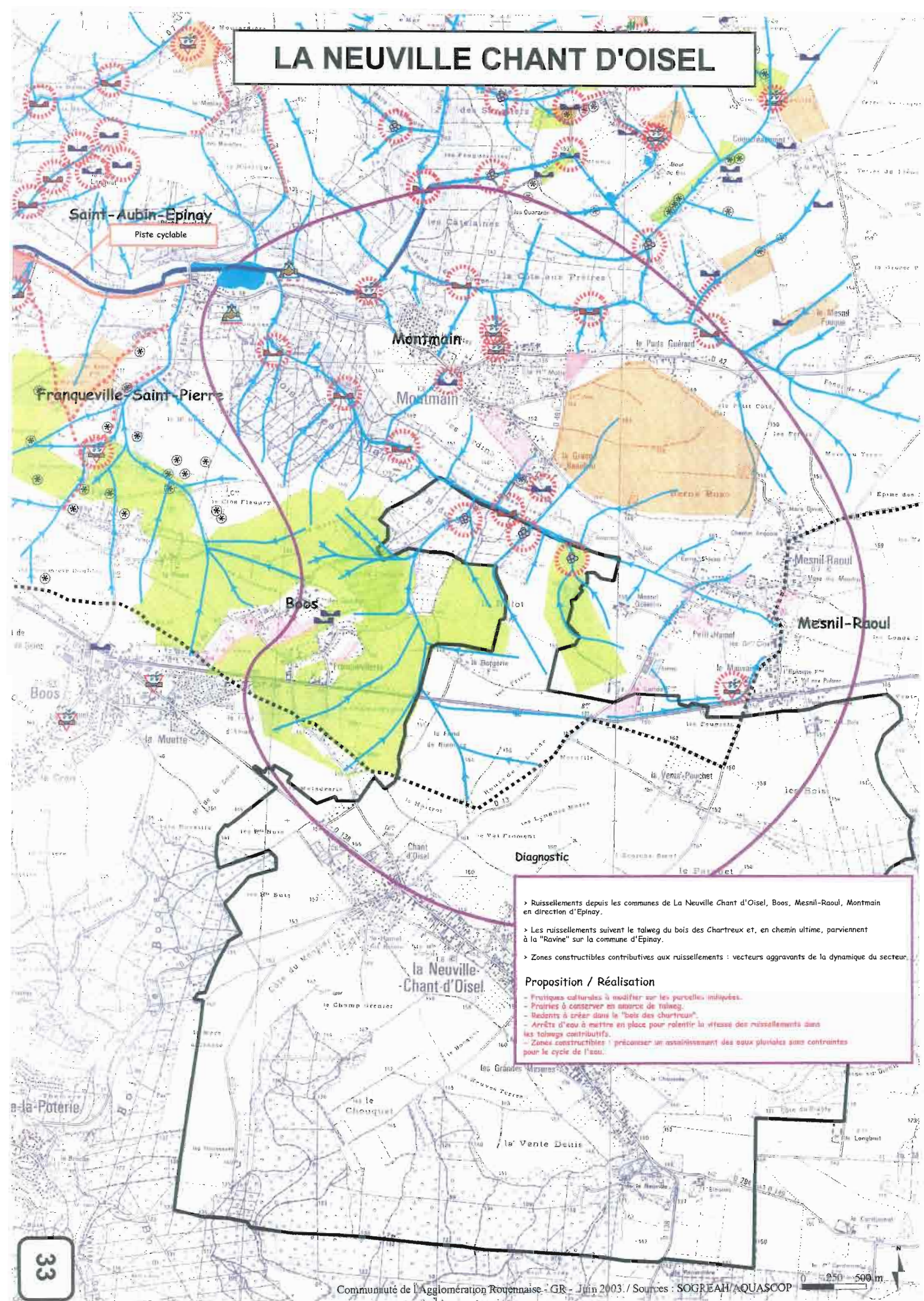
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	30 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :

- ☞ Modification des pratiques culturales (5 ha environ) : Prairies à conserver ;
- ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

LA NEUVILLE CHANT D'OISEL



La Rue-Saint-Pierre

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Prairies Inondables	1500 m3	Plaine de la Rue-Saint-Pierre	1	32 000
Création Prairies Inondables	4000 m3	Le long de D6, Fond du Mesnil-Godefroy	2	42 000
Création Prairies Inondables	1500 m3	Croisement D15 et D928	2	32 000
Création Prairies Inondables	1500 m3	Le Mont Gaille	2	32 000
Talus et fossé	350 ml	Infiltration/Le long voirie, Plaine de saint-Jean	2	8 050
Bandes enherbées	400 ml	La Nouvelle Malmaison	3	4 800

Total HT	150 850
Total HT hors acquisition	130 850

Total HT priorité 1	32 000
Total HT priorité 2	114 050
Total HT priorité 3	4 800

Total HT hors acquisition Priorité 1	32 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	114 050
Total HT hors acquisition Priorité 3	4 800

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	150 850
Total HT hors acquisition	130 850

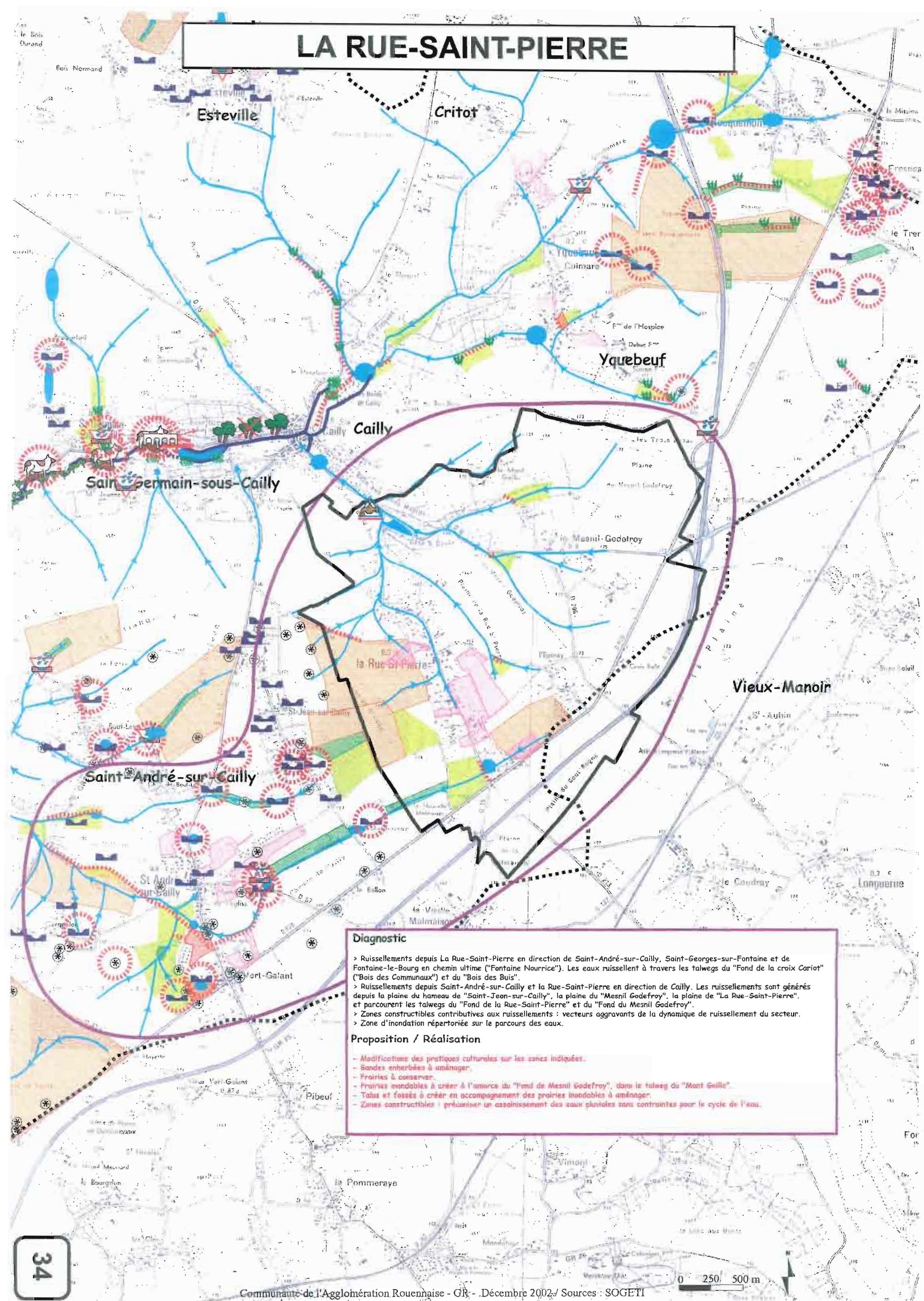
Total HT priorité 1	32 000
Total HT priorité 2	114 050
Total HT priorité 3	4 800

Total HT hors acquisition Priorité 1	32 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	114 050
Total HT hors acquisition Priorité 3	4 800

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- Modification des pratiques culturales (environ 17 ha) : Plaine de Saint Jean, Prairies à conserver ;
 - Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
- Gérer le ruissellement généré par la voie rapide (dispersion des flux, etc.).

LA RUE-SAINT-PIERRE



La Vieux Rue

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Fossés	1000 ml	la Cazerie vers Quincamp dix	1	23 000
Total HT				23 000
Total HT hors acquisition				23 000
Total HT priorité 1				23 000
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				23 000
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

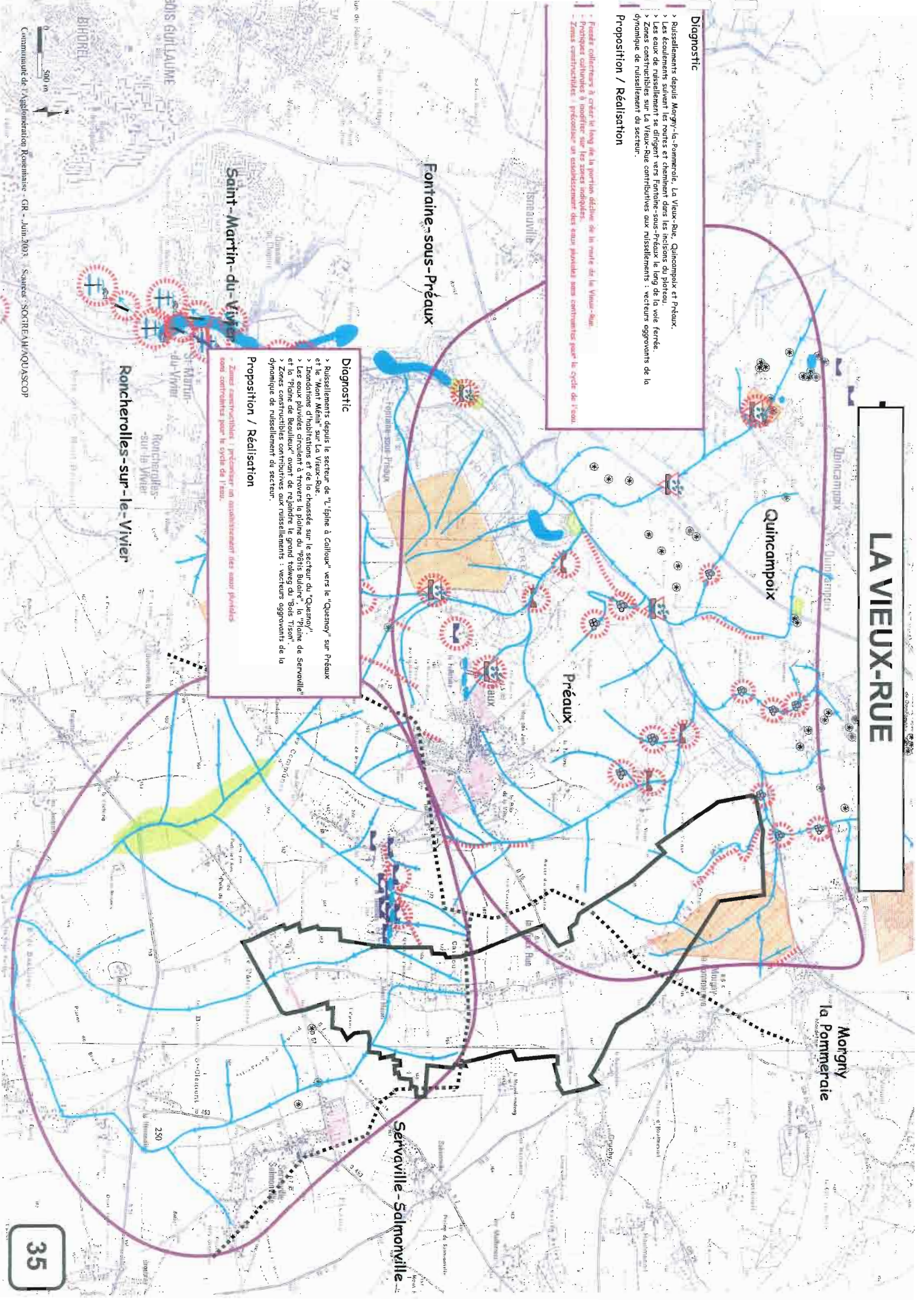
Coût pour la commune :

Total HT	23 000
Total HT hors acquisition	23 000
Total HT priorité 1	23 000
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	23 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (5 ha environ) : La Cazerie.

LA VIEUX-RUE



Diagnostic

- > Ruissellements depuis Morgny-la-Pommerai, La Vieux-Rue, Quincampoix et Préaux.
- > Les écoulements suivent les routes et cheminent dans les incisions du plateau.
- > Les eaux de ruissellement se dirigent vers Fontaine-sous-Préaux le long de la voie ferrée.
- > Zones constructibles sur La Vieux-Rue contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Fosse collecteurs à créer le long de la portion déclinée de la route de la Vieux-Rue.
- Proctiques collecteurs à modifier sur les zones indiquées.
- Zones constructibles : préconiser un étalement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le secteur de "L'épine à Cailloux" vers le "Quesnay" sur Préaux et le "Mont Ménil" sur La Vieux-Rue.
- > Inondations d'habitations et de la chaussée sur le secteur du "Quesnay".
- > Les eaux pluviales circulent à travers la plaine du "Pôis Bulaire", la "Plaine de Servaville" et la "Plaine de Beaulieu" avant de rejoindre le grand talweg du "Bois Trison".
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles : préconiser un étalement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Le Bocasse

Travaux sur Bassin Versant :

Modification des pratiques culturales	30 ha	Prairies à conserver/Bosc-la-Mer, Plaine de Bocasse, Terre de Bosc Nouvel	1	
Talus	1000 ml	Plaine du Bocasse	1	23 000
Création d'un bassin de rétention	5000 m3	Le Mouchel	1	40 000
Talus	100 ml	Le Mouchel		5 000
Fossé	250 ml	Le Bocasse	1	4 000
Réaménagement du bassin avec réhaussement du chemin d'exploitation		Banneville	1	5 500
Buse de vidange	10 ml	Banneville	1	2 000
Talus	500 ml	Banneville	1	11 500
Talus/diqlues	3*30 ml	Amont du Quesnay	1	14 400
Protection marnière, bétolre	3 sites	Bosc-la-Mer	2	9 300
Talus	400 ml	Bosc-la-Mer	2	6 400
Zone d'infiltration	4000 m2	Le Long D99/Terres de Bosc Nouvel	2	11 500
Talus/diqlues	2*50 ml	Aval de Bosc Nouvel	2	16 000
Protection marnière, bétolre	3 sites	Terres de Bosc Nouvel	3	9 300
Talus/diqlues	2*30 ml	en travers du talweg de la Vallée de Misère	3	9 600
Talus/diqlues	2*50 ml	Talweg "Terres de Bosc Nouvel"	3	16 000

Total HT	183 500
Total HT hors acquisition	183 500
Total HT priorité 1	105 400
Total HT priorité 2	43 200
Total HT priorité 3	34 900
Total HT hors acquisition Priorité 1	105 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	43 200
Total HT hors acquisition Priorité 3	34 900

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros t
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

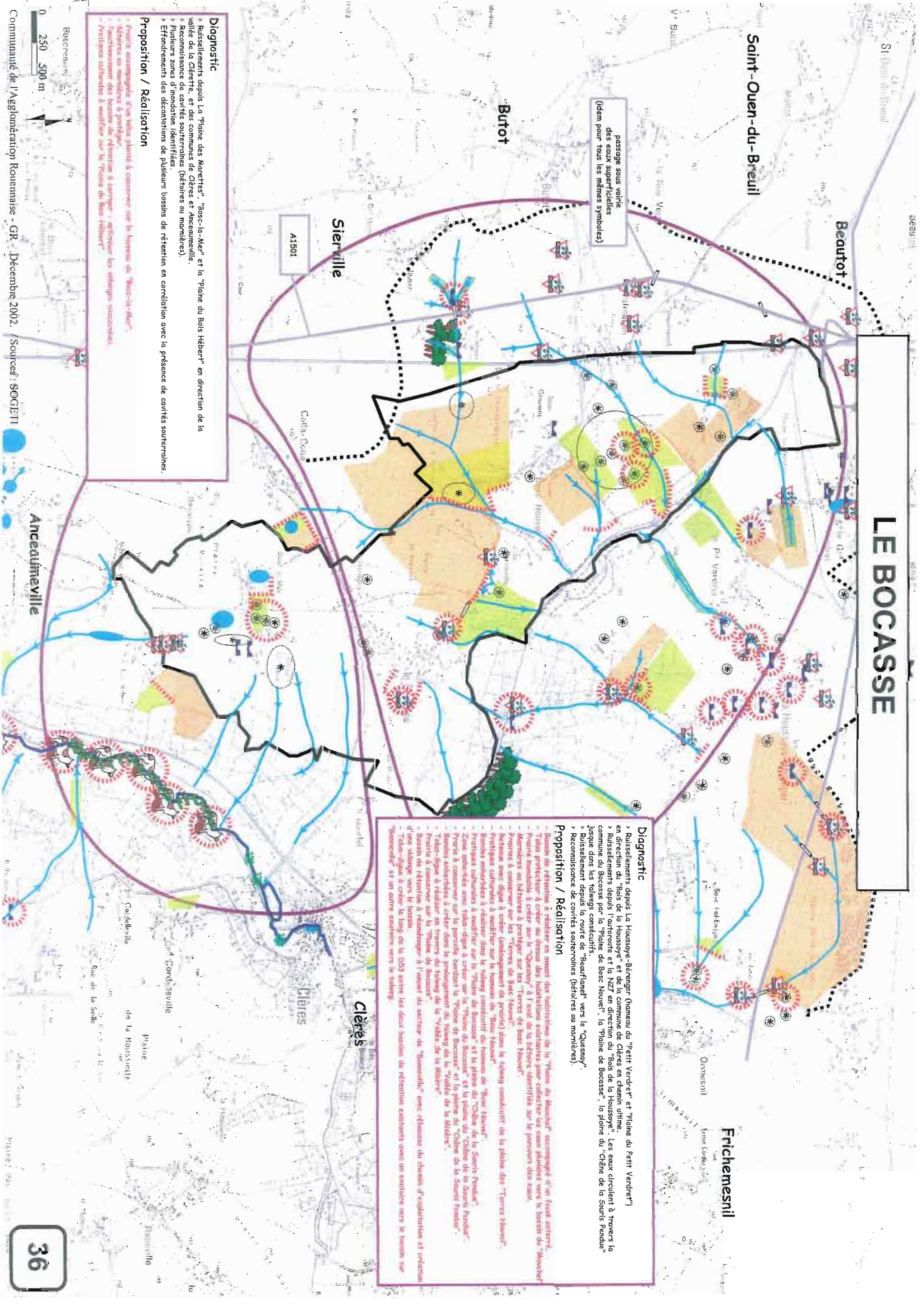
Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.).
Gérer le ruissellement généré par la voirie.
Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.).
Protéger les marnières et bétolres.

LE BOCASSE



Saint-Ouen-du-Breuil

Beautot

Butot

Sierville

A1501

Clères

Frichemesnil

passage sous voirie
des eaux superficielles
(idem pour tous les mêmes symboles)

Diagnostic

- > Ruissellements depuis La Houssaye-Béranger (hameau du "Petit Verdier" et "Plaine du Petit Verdier") en direction du "Bois de la Houssaye" et de la commune de Clères en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis l'autoroute et la N27 en direction du "Bois de la Houssaye". Les eaux circulent à travers la commune du Bocasse par la "Plaine de Bois Nouvel", la "Plaine de Bocasse", la plaine du "Chêne de la Sauris Pendue" jusqu'à dans les talwegs consécutifs.
- > Ruissellement depuis la route de "Beauflamet" vers le "Quesnoy".
- > Reconnaissance de cavités souterraines (bêtoires ou marnières).

Proposition / Réalisation

- Bassin de rétention à réaliser en amont des habitations de la "Plaine du Moussé" accompagné d'un fossé enterré.
- Talus protecteur à créer au dessus des habitations existantes pour collecter les eaux pluviales vers le bassin du "Moussé".
- Poutre houlable à créer sur le "Quesnoy" à l'aval de la bêtore identifiée sur le parcours des eaux.
- Marnières ou bêtoires à protéger sur les "Terres de Bois Nouvel".
- Propriétés à conserver sur les "Terres de Bois Nouvel".
- Rectitude avec digue à créer (aménagement de prairie) dans le talweg consécutif de la plaine des "Terres de Bois Nouvel".
- Pratiqes culturales à modifier sur le hameau de "Bois Nouvel".
- Bondes enherbées à réaliser dans le talweg consécutif du hameau de "Bois Nouvel".
- Zone enherbée avec talus-digue à créer sur la "Plaine de Bocasse" et la plaine du "Chêne de la Sauris Pendue".
- Ponts à conserver sur la porcelle bordant la "Plaine de Bocasse" et la plaine du "Chêne de la Sauris Pendue".
- Bondes enherbées à créer dans le prolongement du talweg de la "Voie de la Mière".
- Talus-digue à réaliser en travers du talweg de la "Voie de la Mière".
- Prairie à conserver sur la "Plaine de Bocasse".
- Bassin de rétention à réaménager à l'aval du secteur de "Bonneville" avec réhausse du chemin d'exploitation et création d'une vidange vers le bassin.
- Talus-digue à créer le long de la D53 entre les deux bassins de rétention existants avec un exutoire vers le bassin sur "Bonneville" et un autre exutoire vers le talweg.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis La "Plaine des Marnières", "Bosc-la-Mer" et la "Plaine du Bois Hébert" en direction de la vallée de la Clérétte, et des communes de Clères et Anceauville.
- > Reconnaissance de cavités souterraines (bêtoires ou marnières).
- > Plusieurs zones d'inondation identifiées.
- > Effondnements des décantations de plusieurs bassins de rétention en corrélation avec la présence de cavités souterraines.

Proposition / Réalisation

- Prairie occupée d'un talus planté à conserver sur le hameau de "Bosc-la-Mer".
- Activités ou marnières à protéger.
- Fonctionnement des bassins de rétention à réaménager, optimiser les vidanges successives.
- Pratiqes culturales à modifier sur la "Plaine du Bois Hébert".

0 250 500 m



Anceauville

Cordelleville
de la Houssaye
Rue de la Seille
Plaine
Cordelleville

Le Houllme

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Prairie inondable	6000 m3/150J/s	Existante à aménager Rive droite du Cailly au niveau de la Z.A.C. des 2 rivières	1 (2003)	70 000
Acquisition terrain	16305 m2	Parcelle AC 0364 (ND)	1	17 446
Mise en place de redents	3	Amont du Bois planté	1	60 000
Total HT				147 446
Total HT hors acquisition				130 000

Total HT priorité 1	147 446
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	130 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Curage/remise en état du bras usinier	150 ml	Aval Seuil SERPHITEC	1	2 400
Promenade à aménager	160 ml	Rive droite/Seuil WILD	3	30 500
Suppression seuil			1	46 000
Total HT				78 900
Total HT hors acquisition				78 900

Total HT priorité 1	48 480
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	30 500

Total HT hors acquisition Priorité 1	48 400
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	30 500

Coût pour la commune :

Total HT	226 346
Total HT hors acquisition	208 900

Total HT priorité 1	195 846
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	30 500

Total HT hors acquisition Priorité 1	195 846
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	30 500

Autres préconisations :

Maitriser les rejets d'eaux usées et pluviales.
Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (environ 5 ha) : Prairies à conserver.
Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) :

- ☞ Zones urbanisables en bordure de rivière (Cailly) ;
- ☞ Zones urbanisables en fond de talwegs.

LE HOULME

Diagnostic

- > Départs de ruissellements depuis le mont du "Bois Ricard" à Malaunoy vers "Notre Dame des Champs".
- > Zone constructible du "Bois Planté" soumise à aléa : zone située sur le parcours des eaux de ruissellements.
- > Plusieurs poches d'inondations identifiées aux abords du Cailly.
- > Zone constructible "Les Tisserands" en bordure du Cailly soumise à aléa : zone d'épanchement du Cailly.

Proposition / Réalisation

- Prairie inondable existante à conserver et aménager un talus.
- Zones constructibles à reconsidérer.
- Redents à créer dans le bois existant à l'ouest du secteur du "Bois Planté".
- Arrêt initial de destruction à réaménager.
- Ouvrages à supprimer.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le "Mont Bédard" à Malaunoy, depuis le secteur du "Cadran" et le centre-bourg de la commune de Saint-Jean-du-Cardonnoy en direction de la D90 au Houllme.
- > Zones d'inondations identifiées en amorce de talweg et sur la commune de Saint-Jean-du-Cardonnoy.
- > Zones constructibles de Saint-Jean-du-Cardonnoy contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants à la dynamique de ruissellement du secteur.
- > sollicitation surabondante des bassins de stockage en bas du D90.
- > Zone constructible sur la commune du Houllme soumise à aléa : zone située sur le parcours des eaux ruissellement non récupérées par les deux bassins de stockages à proximité.

Proposition / Réalisation

- Bonne collecte à aménager par Malaunoy.
- Mur à créer sur Saint-Jean-du-Cardonnoy.
- Talus à réaliser sur Saint-Jean-du-Cardonnoy.
- Prairies inondables à aménager sur Saint-Jean-du-Cardonnoy.
- Zones constructibles sur Saint-Jean-du-Cardonnoy : préserver un établissement des eaux phénoliques sous contraintes pour le cycle de l'eau.
- Zone constructible sur le Houllme à reconsidérer.

Promenade à aménager

Zone de renclôû

Ruisseau

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le grand plateau de "Saint Maurice" à Malaunoy et depuis le plateau de Houpeville en direction de la D90.
- > Les eaux de chausée ne sont pas collectées sur le plateau et se dirigent gravitairement dans la vallée.
- > Deux bassins de stockage collectent les eaux de ruissellement en bas du D90.
- > Zones constructibles sur le plateau de Houpeville contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants à la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles sur le plateau de "Houpeville" : préserver un aménagement des eaux phénoliques sous contraintes pour le cycle de l'eau.
- Prairies à restaurer.
- Mur à créer.
- Forêts et haies vives à aménager.

0 250 500 m

Malaunay

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Prairies inondables achat CAR	7000 m3/160 l/s	A aménager Récupération Qf du Grand Perré Impasse Cressonnière	1	56 000
Réhabilitation ruisseau	1000 ml	Le long Route de Dieppe	1	300 000
Dépollution eaux de Voirie		Route de Dieppe	1	20 000
Bassin	10000 m3	Fond des Aleurs	1 (2003)	91 000
Acquisition terrain	12000 m2	Fond des Aleurs	1	12 840
Buse sous Voirie et voie ferrée	100 ml	Fond des Aleurs	1 (2003)	10 000
Création Réseau	200 ml	Jusqu'à la rivière Provenant du fond des Aleurs/le Bourgay	1 (2003)	20 000
Création Bassin	2500 m3/50 l/s	Aval centre équestre	2	20 000
Acquisition terrain	4015 m2	Parcelle AC 0005 (NC)	2	4 296
Fossés	1000 ml	VC 2	2	23 000
Création Mare	1500 m3/15 l/s	Monts Bénard	3	17 000
Acquisition terrain	12006 m2	Parcelle AD 0005 (NA)	3	48 024
Bandes enherbées	100 ml	Monts Bénard	3	1 200
Création Mare	150 m3/10 l/s	Talweg du bois Brinchot	3	6 200
Acquisition terrain	26241 m2	Parcelle AK 0065 (NC)	3	31 288
Protection et aménagement bétouires	1	Talweg du bois Brinchot	3	3 100
Protection et aménagement bétouires	1	Chefouguère	3	3 100

Total HT	667 048
Total HT hors acquisition	570 600

Total HT priorité 1	509 840
Total HT priorité 2	47 296
Total HT priorité 3	109 912

Total HT hors acquisition Priorité 1	497 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	43 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	30 600

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros H
Ouvrage délabré à supprimer				
Plantations	400 ml	Sur le Cailly	1	30 500
		Bras gauche/le Bourgay	2	3 200

Total HT	33 700
Total HT hors acquisition	33 700

Total HT priorité 1	30 500
Total HT priorité 2	3 200
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	30 500
Total HT hors acquisition Priorité 2	3 200
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Coût pour la commune :

Total HT	700 748
Total HT hors acquisition	604 300

Total HT priorité 1	540 340
Total HT priorité 2	50 496
Total HT priorité 3	109 912

Total HT hors acquisition Priorité 1	527 500
Total HT hors acquisition Priorité 2	46 200
Total HT hors acquisition Priorité 3	30 600

Autres préconisations :

- Maîtriser les rejets d'eaux usées et pluviales (Le Bourgay, etc).
Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- Modification des pratiques culturales (environ 5 ha) : Prairies à conserver ;
 - Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
- Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) :
- Zones urbanisables en bordure de rivière (Cailly) ;
 - Zones urbanisables en fond de talwegs.

MALAUNAY

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Eslettes et Pissy-Pôville en direction du "Hameau de Frévaux", et du "Domaine de la Brigantine".
- > Zone constructible du "Haut Bourg" contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Retenue en herbouge affectée sur le versant de Pissy-Pôville
- Pratiqes arborées à modifier
- Bande enherbée à aménager
- Pratiqes et pâtures à conserver
- Fossés collecteurs autour des parcelles en culture et en herbe à créer
- Murs à créer
- Zone constructible : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Eslettes en direction du "Fond des Aleurs".
- > Zones d'inondations répertoriées sur le plateau des Aleurs.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Prairie à conserver dans le "Fond des Aleurs"
- Murs à créer sur le plateau des Aleurs
- Bassin de rétention à créer dans le fond des Aleurs
- Zones constructibles : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le grand plateau de "Saint Maurice" en direction du Val du "Mont Réal", du "Val du Grand Perre", de la portion déclive de la "rue Audière", de la D90.
- > Les eaux de chaussée ne sont pas collectées sur le plateau et se dirigent gravitoirement dans la vallée.
- > Zone d'inondation au lieu de "La Fosse à Eau"
- > Zone constructible du "Grand Perre" soumise à oia : zone située dans un talweg à risque.
- > Zone constructible à l'aval du "Bois des Broches" soumise à aléa : zone à risque située dans la dynamique de ruissellement.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles à reconsidérer
- bords de strade à réaliser dans le talweg du "Grand Perre" et dans le val de "Mont Réal"
- Bandes enherbées à aménager
- Murs à créer
- Bâtière à aménager à Chertougnère
- Fossés collecteurs à créer
- Fossés collecteurs à créer

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le "Mont Bénard" en direction de la D90 au Houllme.
- > Zone d'inondation identifiée en amorce de talweg.
- > Zone constructible du "Mont Bénard" contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique du secteur.
- > Départs de ruissellements depuis le mont du "Bois Ricard" vers "Notre Dame des Champs" (Le Houllme).

Proposition / Réalisation

- Bande enherbée à aménager
- Murs à créer
- Zone constructible : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Diagnostic

- > Zones d'inondations identifiées sur le parcours du Gailly.
- > Mauvaise évacuation des eaux pluviales suite au comblement du ruisseau de déstégo du réseau : recensement d'inondations
- > Zone constructible du "Bourgoy" soumise à aléa : zone située dans un champ d'inondation.
- > Mauvais écoulement du bras droit du Gailly à l'aval de la "Chimique" de Montville.
- > Ouvrage délabré.

Proposition / Réalisation

- Zone constructible du "Bourgoy" à reconsidérer
- Pratiqes arborées à conserver pour explication de zone
- Réhabilitation et recanalisation du ruisseau, mise en conformité des raccordements d'eaux usées, installation d'ouvrages de dépollution pour les eaux issues des usines
- Mise en place d'un déflecteur pour réorienter le cours d'eau
- Création de plantations et de fascines le long du cours d'eau
- Ouvrage délabré à supprimer

Saint-Jean-du-Cardonay

Maromme

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Pas de préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Pas de préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Une ancienne roue de moulin serait à restaurer mais ce travail peut être pris en charge par une association ; de plus, elle n'est pas une entrave génératrice de débordements.

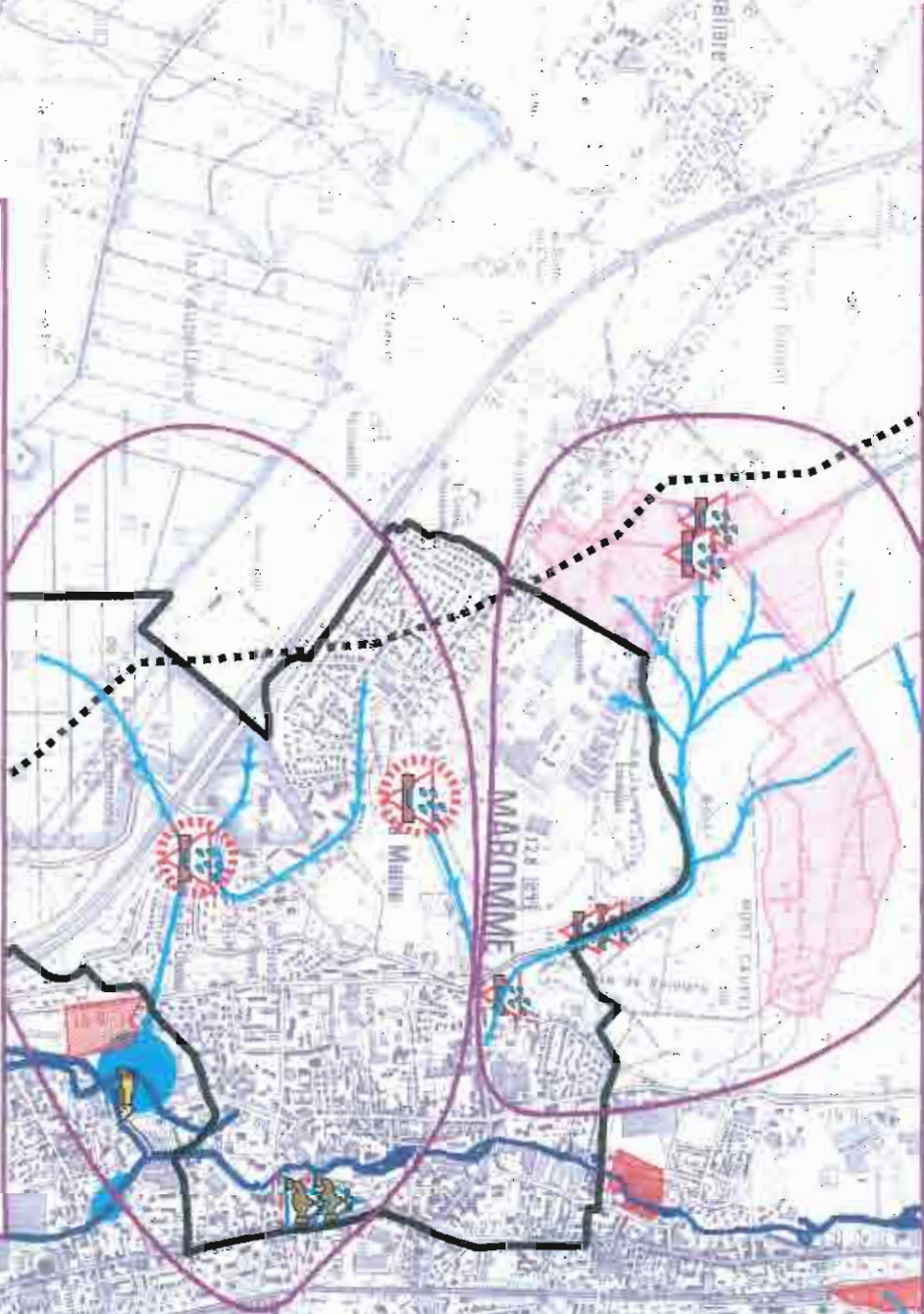
MAROMME

Diagnostic

- » Déport de ruissellement depuis le plateau de Saint-Jean-du-Candennoy, le Mont Cauvel vers Maromme et Notre Dame de Bendeville.
- » Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggrévants de la dynamique de ruissellement du secteur, sollicitation sur-abondante des bassins de stockage et cumuls de volumes d'eau dans le Cailly en exutoire.

Proposition / Réalisation

Zones constructibles : préciser le assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.



Diagnostic

- » Inondations sur le secteur longeant le canal de Bapeaume et la Clairette à Déville-lès-Rouen : apports collatéraux d'eaux pluviales depuis Maromme provenant de la forêt de Roumare et du réseau drainant le secteur de la Moine.
- » Eaux pluviales "rue de Garstede" non régulées.
- » Les sources et forages d'eau potable de Maromme sont soumis à des problèmes de turbidité en période pluvieuse.

Proposition / Réalisation

- Réalisation d'un bassin de rétention d'eaux pluviales dans le secteur du "Val aux Dames".
- Réalisation de poches de rétention "rue de Garstede".
- La ressource en eau potable doit être protégée : Le périmètre de protection du captage doit faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique.

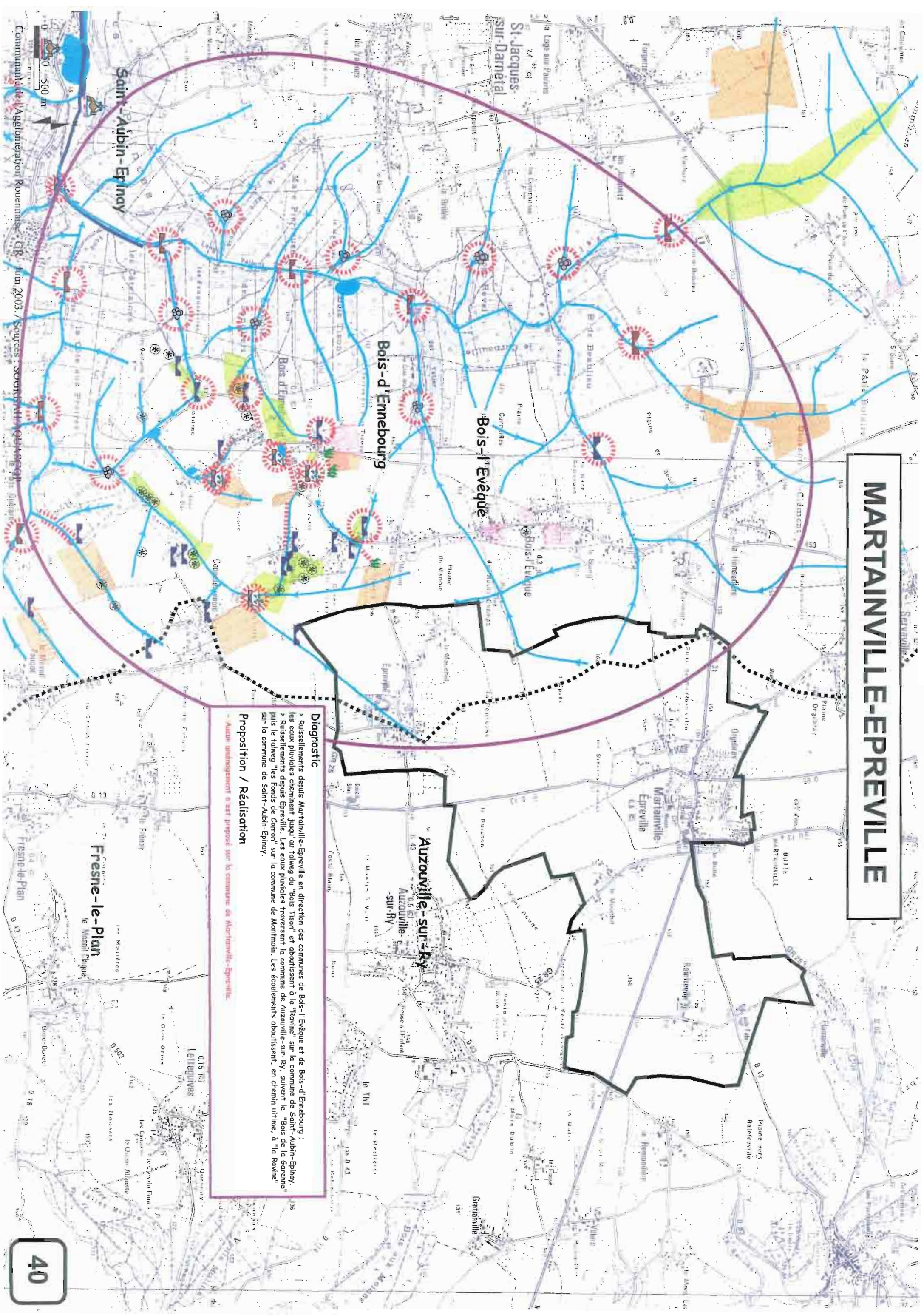
Canteleu

Rouen

Déclaration d'Utilité Publique

0 250 500 m

MARTAINVILLE-EPREVILLE



Mesnil-Esnard

Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0

Total HT hours acquisition	Priorité 1	0
Total HT hours acquisition	Priorité 2	0
Total HT hours acquisition	Priorité 3	0

Travaux sur Bassin Versant :

Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
on sur cette commune		
Total HT		0
Total HT hors acquisition		0
Total HT priorité 1		0
Total HT priorité 2		0
Total HT priorité 3		0
Total HT hors acquisition Priorité 1		0
Total HT hors acquisition Priorité 2		0
Total HT hors acquisition Priorité 3		0

Travaux en Rivière :

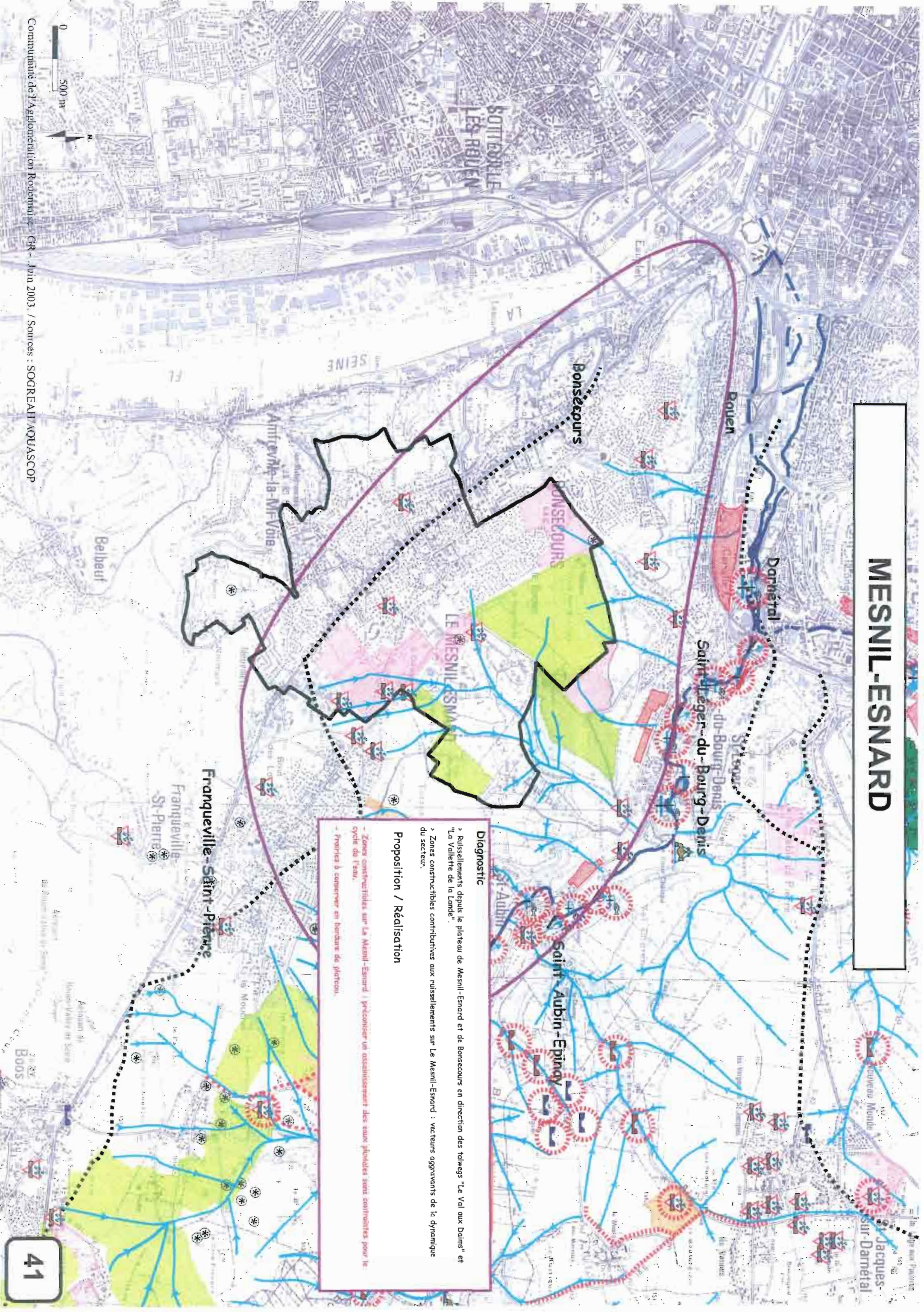
Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
se pas la commune		
Total HT		
Total HT hors acquisition		
Total HT priorité 1		
Total HT priorité 2		
Total HT priorité 3		
Total HT hors acquisition Priorité 1		
Total HT hors acquisition Priorité 2		
Total HT hors acquisition Priorité 3		

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :

- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 60 ha) : Prairies à consommer
- ☞ bordure de plateau ;
- ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle des zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

MESNIL-ESNARD



Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau de Mesnil-Esnard et de Bonsecours en direction des talwegs "Le Val aux Daims" et "La Vallée de la Lande".
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements sur Le Mesnil-Esnard : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles sur Le Mesnil-Esnard : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Priorités à conserver en bordure de plateau.

Mesnil-Raoul

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Bassin	5000 m3	Le Mauvais Pas	2	80 000
Total HT				80 000
Total HT hors acquisition				80 000
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				80 000
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				80 000
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	80 000
Total HT hors acquisition	80 000
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	80 000
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	80 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :

- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 60 ha) : Berne Busc, Prairies à conserver ;
- ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

MESNIL-RAOUL

Saint-Aubin-Epinay

Piste cyclable

Montmain

Fresne-le-Plan

Diagnostic

- > Ruissellements depuis les communes de La Neuville Chant d'Oisel, Boos, Mesnil-Raoul, Montmain en direction d'Epinay.
- > Les ruissellements sont générés à partir des secteurs du "Petit Homel", "Les Feugreys", "Le Mauvais Pos" et "l'épine Saint-Jean", suivent le talweg du bois des Chortreux et, en chemin ultime, parviennent à la "Ravine" sur la commune d'Epinay.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Priorités à conserver en amorce de talweg.
- Bassins de rétention des eaux pluviales à réaliser.
- Zones constructibles : préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contribution pour le cycle de l'eau.

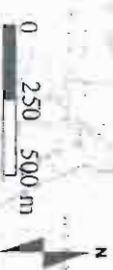
La Neuville-Chant d'Oisel

Diagnostic

- > Ruissellements depuis les communes de Mesnil-Raoul et de Fresne-le-Plan, les écoulements d'eaux pluviales sont générés depuis les plaines de "La Mare au tronc" et "Les Pénois" puis suivent les talwegs "les Fonds de Fresne" et "le Fond de Cornet" sur la commune de Montmain et, en chemin ultime, la "Ravine" sur la commune d'Epinay.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.



Mont-Cauvaire

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Bassin	2000 m3/100 l/s	Le Long D3/La Vente du Thuit	1	50 000
Création Mares	500 m3	Le Long D44/Talweg de la Queue Vigneux	1	9 000
Création Bassin	1600 m3/150 l/s	Le Long D44/Talweg des Vasts	2	40 000
Création Mares	600 m3	Le Long D3/Haut du Roy	2	9 800
Talus	250 ml	Plaine des Belles Vues/ Orée du Bois de la Garenne	2	7 500
Bandes enherbées + Haies vives	250 ml	Amont du Val du têt	2	6 750
Création prairies inondables	650 m3	Le Long voirie/Le Coudray	2	7 000
Création prairies inondables	6000 m3/100 l/s	Fonds du Coudray/Amont la Malouette	2	50 000
Création Mares	1500 m3	Le Trou Perdu	3	17 000
Total HT				197 050
Total HT hors acquisition				197 050

Total HT priorité 1	59 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	121 050
Total HT priorité 3	17 000

Total HT hors acquisition Priorité 1	59 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	121 050
Total HT hors acquisition Priorité 3	17 000

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	197 050
Total HT hors acquisition	197 050

Total HT priorité 1	59 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	121 050
Total HT hors acquisition Priorité 3	17 000

Total HT hors acquisition Priorité 1	59 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	121 050
Total HT hors acquisition Priorité 3	17 000

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 10 ha) : Plaine du Mesnil, Prairies à conserver ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

MONT-CAUVAIRE

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Mont-Cauvaire vers la vallée de la Clérétte. Les eaux circulent dans les fonds de talwegs, à travers les "Chemins de la Folie" et "Chemins des Soutains", le "Vd du Tôr", la "Vallée du Roy" et la "Vallée du Renard".
- > Plusieurs zones d'inondation identifiées dans la vallée de la Clérétte.
- > La source d'eau potable de Anceauville est soumise à une grande vulnérabilité : problèmes de turbidité chronique.

Proposition / Réalisation

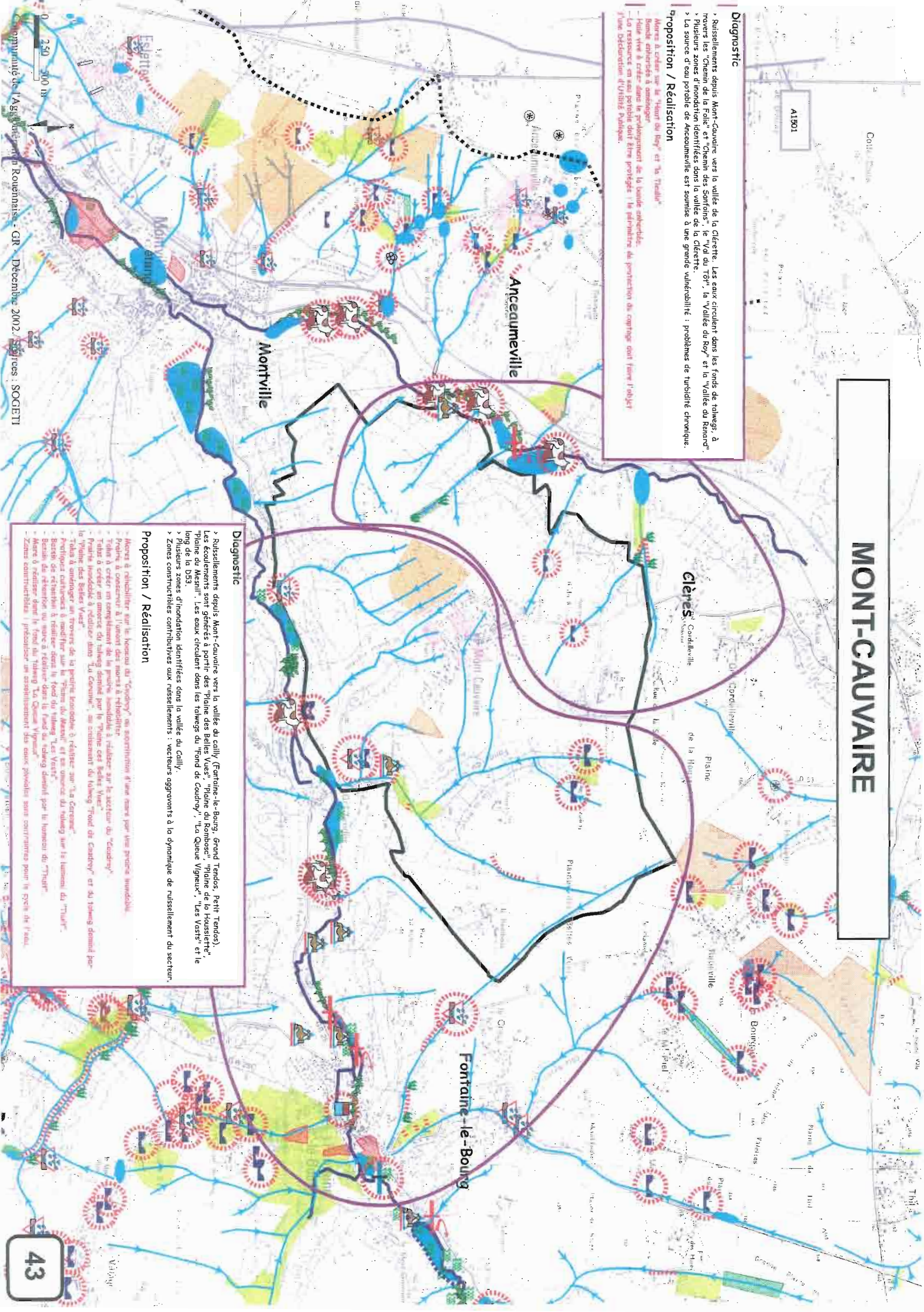
- Motors à créer sur le "Mont du Roy" et "la Trelle".
- Bonnes entrées à aménager.
- Haie vive à créer dans le prolongement de la haie existante.
- La ressource en eau potable doit être protégée : le périmètre de protection de captage doit faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Mont-Cauvaire vers la vallée du cailly (Fontaine-le-Bourg, Grand Tendos, Petit Tendos). Les écoulements sont générés à partir des "Plaine des Belles Vues", "Plaine du Rombosc", "Plaine de la Houssière", "Plaine du Mesnil". Les eaux circulent dans les talwegs du "Fond de Coudroy", "La Queue Vigneux", "Les Vasts" et le long de la D53.
- > Plusieurs zones d'inondation identifiées dans la vallée du Cailly.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants à la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Motors à réhabiliter sur le hameau du "Coudroy" ou substitution d'une mare par une prairie humide.
- Pratir à conserver à l'ouest des mares à réhabiliter.
- Talir à créer en complément de la prairie humide à réaliser sur le secteur du "Coudroy".
- Talir à créer en amont du talweg drainé par le "Pne des Belles Vues".
- Pratir humide à réaliser dans "La Courne", au creusement du talweg "Fond de Coudroy" et du talweg drainé par la "Plaine des Belles Vues".
- Talir à aménager un trovers de la prairie humide à réaliser sur "La Courne".
- Pratir humide à modifier sur la "Plaine du Mesnil" et en amont du talweg sur la haie du "Trelle".
- Bonnes de réfection à réaliser dans le fond du talweg "Les Vasts".
- Bonnes de réfection ou mare à réaliser dans le fond du talweg drainé par le hameau du "Trelle".
- Mare à réfection dans le fond du talweg "La Queue Vigneux".
- Zones constructibles : préciser un aménagement des deux prairies sous contraintes pour le pch de l'eau.



Montmain

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Réaménagement de bassins	2	Les Côtes	1	6000
Mise en place d'un réseau	25ml	D42/Bois de Beaulieu	1	2500
Création de mare	200m3	Grange Beaulieu	1	7000
Création de mare	400m3	Les jardins	1	11500
Redents	3	Fond de Corron	2	60 000
Redents	2	Fond de vallée du Bois des Chartreux	2	40 000

Total HT	127 000
Total HT hors acquisition	127 000

Total HT priorité 1	27 000
Total HT priorité 2	100 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	27 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	100 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	127 000
Total HT hors acquisition	127 000

Total HT priorité 1	27 000
Total HT priorité 2	100 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	27 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	100 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :

- ☞ Modification des pratiques culturales (40 ha environ) : La Haute Motte ;
- ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

MONTMAIN

Bois-l'Évêque

Saint-Jacques-sur-Danré

Bois-d'Ennebours

Epreville

Saint-Aubin-Epinay

Franqueville-Saint-Pierre

Mesnil-Raoul

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Saint-Jacques-sur-Danré et Bois l'Evêque en direction du "Bois Tison" et de la "Ravine" sur la commune de Saint-Aubin-Epinay en chemin ultime.
- > Ruissellements depuis les communes de Epreville, Bois d'Ennebours, de Mesnil-Raoul : les eaux pluviales suivent le talweg "le Fond de Corrons" sur la commune de Montmain et, en chemin ultime, la "Ravine" sur la commune d'Epinay.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Redents à créer dans le "Fond de Corrons" et le "Bois Tison".
- Arrêts d'eau à mettre en place pour ralentir la vitesse des ruissellements dans les talwegs contributifs.
- Zones constructibles : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraindre pour le cycle de l'eau.
- Besoin de réajuster le réajuster (route de Lyons-la-Frèze).
- Bassin de stockage, mares et haies à créer sur la commune de Bois d'Ennebours.

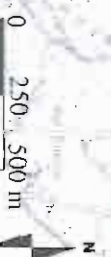
Piste cyclable

Diagnostic

- > Ruissellements depuis les communes de Mesnil-Raoul, de Montmain et de Franqueville-Saint-Pierre en direction d'Epinay.
- > Les ruissellements suivent le talweg du "Bois des Charreaux" et, en chemin ultime, la "Ravine" sur la commune d'Epinay.
- > Zones constructibles sur Montmain et Mesnil Raoul contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Proches à conserver et aménager de talweg.
- Mares à aménager.
- Redents à créer dans le "Bois des Charreaux".
- Arrêts d'eau à mettre en place pour ralentir la vitesse des ruissellements dans les talwegs contributifs.
- Réseau pluvial à aménager entre la D491 et le "Bois des Charreaux".
- Zones constructibles : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraindre pour le cycle de l'eau.



Mont-Saint-Aignan

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Fossé	250 ml	Séparation Mont-Saint-Aignan/Houpeville au niveau du Bel Event	2	4 000
Création Mares	400 m3	Bel Event	3	8 200
Acquisition terrain	2503 m2	Parcelle BD 0532 (NB)	3	7 518
Total HT				19 718
Total HT hors acquisition				12 200
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				4 000
Total HT priorité 3				15 718
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				4 000
Total HT hors acquisition Priorité 3				8 200

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	19 718
Total HT hors acquisition	12 200
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	4 000
Total HT priorité 3	15 718
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	4 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	8 200

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, etc.) : Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

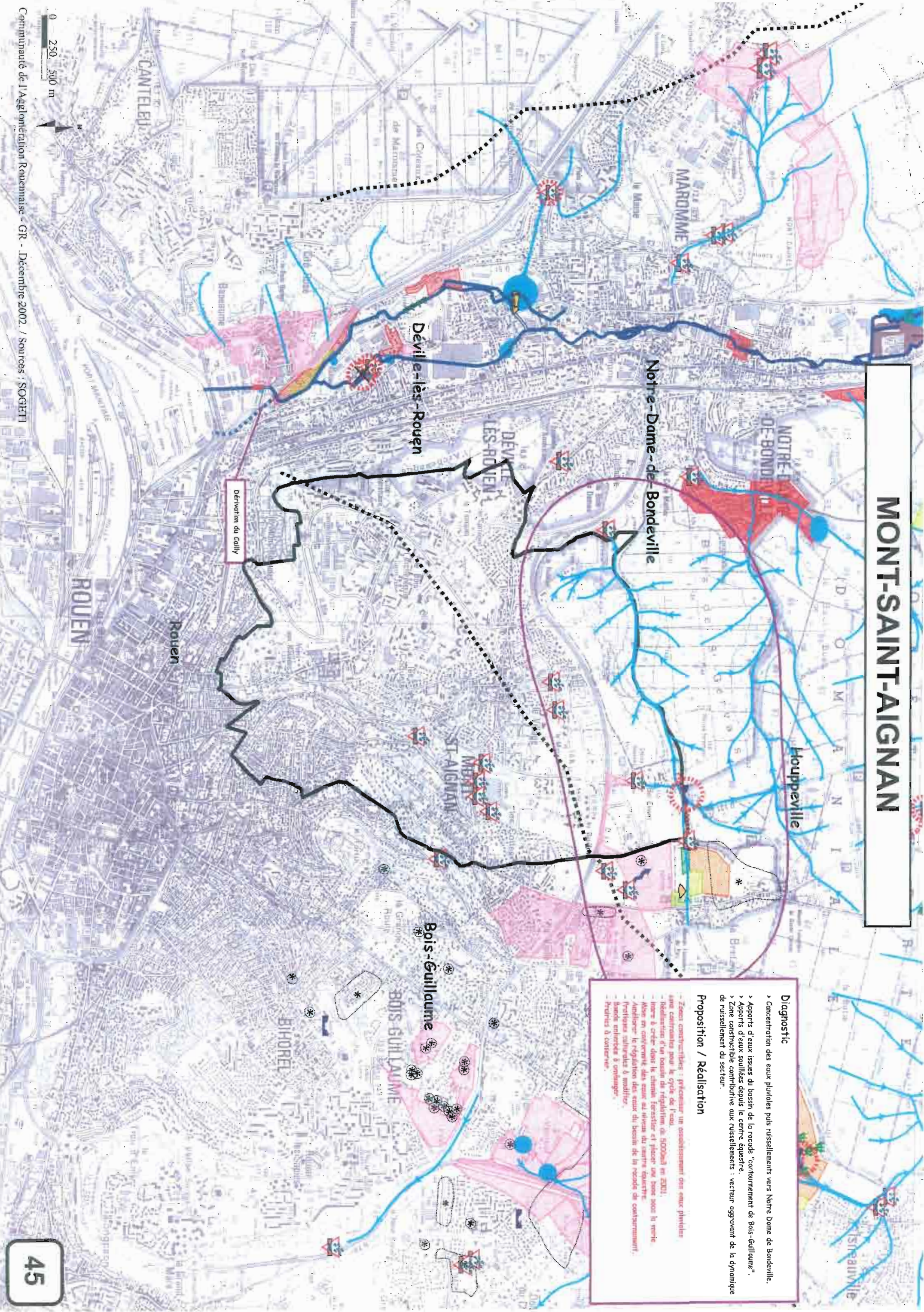
MONT-SAINT-AIGNAN

Diagnostic

- > Concentration des eaux pluviales puis ruissellements vers Notre Dame de Bondeville.
- > Apports d'eaux issues du bassin de la rocade "contournement de Bois-Guillaume".
- > Apports d'eaux souillées depuis le centre équestre.
- > Zone constructible contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles : préciser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Réalisation d'un bassin de régulation de 5000m³ en 2021.
- Mettre à créer dans le chemin forestier et planter une haie pour le vent.
- Mettre en conformité des eaux au niveau du centre équestre.
- Améliorer la régulation des eaux du bassin de la rocade de contournement.
- Travaux culturels à modifier.
- Bande enherbée à ombrager.
- Pratiques à conserver.



Montville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aménagement zone inondable	3000 m3	Vallée de Cardonville	1	24 000
Aménagement zone inondable	10000 m3	Etang de Montville	1	80 000
Création Mare	500 m3	la Bucordé	2	9 000
Acquisition terrain	6000 m2	Parcelle 113 (ND)	2	6 420
Bandes enherbées	300 ml	les Vaux Féret	2	3 600
Talus	250 ml	les Vaux Féret	2	4 000
Fossé	800 ml	Côte de l'Hospice	2	12 800
Création Bassins	2000 m3	Bois du Mont Réal (ND)	2	46 000
Création Bassins	6500 m3 (2)	Vallon des Vaux Féret (D 47)	2	52 000
Acquisition terrain	39500 m2	Parcelles 128 et 203 (NC)	2	42 265
Prairie à créer avec talus	350 ml	Amont lotissement des Sondres	2	15 600
Acquisition terrain	9350 m2	Parcelle 107 (ND)	2	10 005

Total HT	305 690
Total HT hors acquisition	247 000

Total HT priorité 1	104 000
Total HT priorité 2	201 690
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	104 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	143 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Clérétte				
Rémeandrage	360 ml	Au niveau du plan d'eau	1	4 320
Caillly				
Plantations	420 ml	Rive droite/Vallée de Cardonville	1	3 360
Plantations	360 ml	Rive gauche/Centre Ville près entreprise Legrand	1	2 880
Défecteur (répartition des débits)		Aval de la Chimique	1	9 500
Plantations	260 ml	Rive gauche, bras droit/ Aval de la Chimique	1	2 080
Fascinage	320 ml	Rive droite/ruisseau des Sondres	2	12 160
Fascinage	2*260 ml	Bras droit/Aval de la Chimique	2	19 760

Total HT	54 080
Total HT hors acquisition	54 080

Total HT priorité 1	22 140
Total HT priorité 2	31 920
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	22 140
Total HT hors acquisition Priorité 2	31 920
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Coût pour la commune :

Total HT	359 750
Total HT hors acquisition	301 060

Total HT priorité 1	126 140
Total HT priorité 2	233 610
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	126 140
Total HT hors acquisition Priorité 2	233 610
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

- Maîtriser les rejets d'eaux usées et pluviales.
Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturelles (environ 30 ha) : La Bucaille, Prairies à conserver ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
- Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) : Zones urbanisables en bordure de rivière (Caillly, Clérétte).

MONTVILLE

Fresquienne

Diagnostic

- > Ruissellements diffus depuis le plateau d'Eslettes en direction de Montville.
- > Ruissellements depuis Eslettes le long de la D44 vers Montville.
- > Ruissellements depuis Ancenneville, le long de la "côte de l'hospice" en direction de Montville.
- > Zones constructibles sur le plateau contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.
- > Zones constructibles en bordure de rivières soumises à aléa : zones d'épanchement des eaux de rivières.

Proposition / Réalisation

- Mares à créer sur Ancenneville et en bordure de la D44.
- Pratiques culturales à modifier.
- Banques enherbées à enténer.
- Fossés d'évacuation des eaux à créer le long de la D44 et sur le plateau d'Eslettes.
- Préaires et pâtures à conserver.
- Zones constructibles sur le plateau : préconiser un assèchement des eaux pluviales sans contributions pour le cycle de l'eau.
- Zones constructibles en bordure de rivière à recenser.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau sur Houpperville et Bosc-Guérand-Saint-Adrien et depuis le mont "Réa" sur Montville. Les eaux ruissellent à travers le bois Saint Maurice" vers la vallée.
- > Ruissellements depuis les plateaux des "Vaux Fréret" et du bois "Isambert" vers le talweg des "Vaux Fréret".
- > Ruissellements depuis Mont Cauvaire et le bois "Isambert" vers la vallée de Cardonville.
- > Zones constructibles en bordure de rivières soumises à aléa : zones d'épanchement des eaux de rivières.
- > Zone constructible sur le bois "Isambert" contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.
- > Les captages d'eau potable sont sensibles aux micropolluants.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles en bordure de rivière à recenser.
- Zone constructible sur le bois "Isambert" : préconiser un assèchement des eaux pluviales sans contributions pour le cycle de l'eau.
- Beutins de stockage à réaliser dans le talweg du "Mont Réa" et dans le talweg des vaux "Fréret".
- Banques enherbées à enténer.
- Préaires et pâtures à conserver.
- Talus et fossés à réaliser.
- Plantations rivulaires et fossés à créer le long des cours d'eau.
- La ressource en eau potable doit être protégée : Le périmètre de protection des captages doit faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique.

0 250 500 m

46

Morgny-la-Pommeraye

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Fossés	800 ml	D12	1	18 400
Total HT				18 400
Total HT hors acquisition				18 400
Total HT priorité 1				18 400
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				18 400
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	18 400	
Total HT hors acquisition	18 400	
Total HT priorité 1		18 400
Total HT priorité 2		0
Total HT priorité 3		0
Total HT hors acquisition Priorité 1		18 400
Total HT hors acquisition Priorité 2		0
Total HT hors acquisition Priorité 3		0

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 25 ha) : Plaine de la Cazerie (le long de la D12 et de la voie ferrée) ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

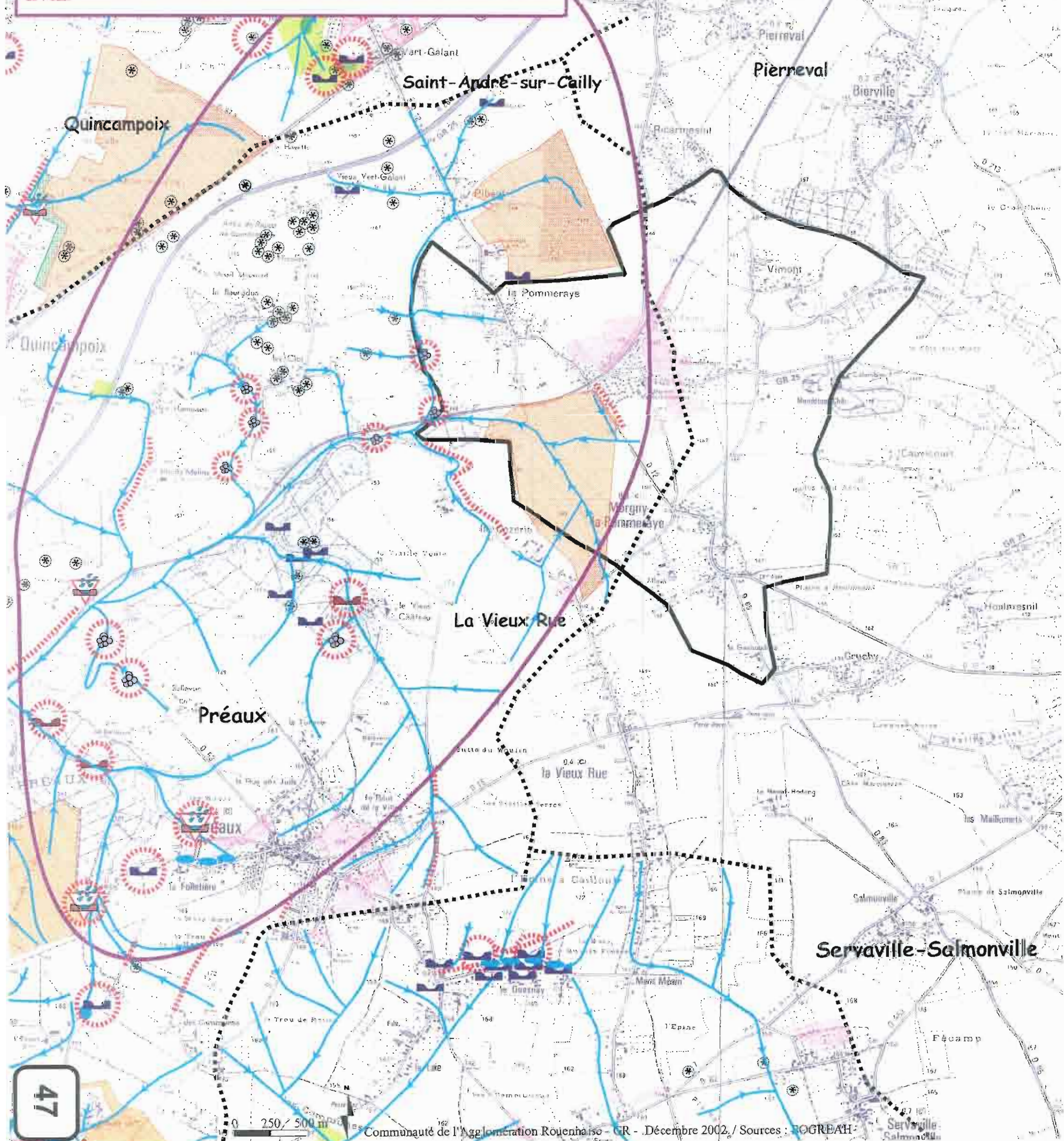
MORGNY-LA-POMMERAYE

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Morgny-la-Pommeraye, La Vieux-Rue, et Préaux.
- > Les écoulements suivent les routes et cheminent dans les incisions du plateau.
- > Les eaux de ruissellement se dirigent vers Fontaine-sous-Préaux le long de la voie ferrée.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Fossés collecteurs à créer le long de la D12.
- Arrêts d'eau à mettre en place dans les talwegs contributifs aux ruissellements.
- Pratiques culturales à modifier sur les zones indiquées.
- Zones constructibles : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.



Notre-Dame-de-Bondeville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aucune préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Restauration de berges : fascinage	200 ml	Manoir Gresland/ Sente de la Basse Ville	2	7 600
Total HT				7 600
Total HT hors acquisition				7 600
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				7 600
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				7 600
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Coût pour la commune :

Total HT	7 600	
Total HT hors acquisition	7 600	
Total HT priorité 1		0
Total HT priorité 2		7 600
Total HT priorité 3		0
Total HT hors acquisition Priorité 1		0
Total HT hors acquisition Priorité 2		7 600
Total HT hors acquisition Priorité 3		0

Autres préconisations :

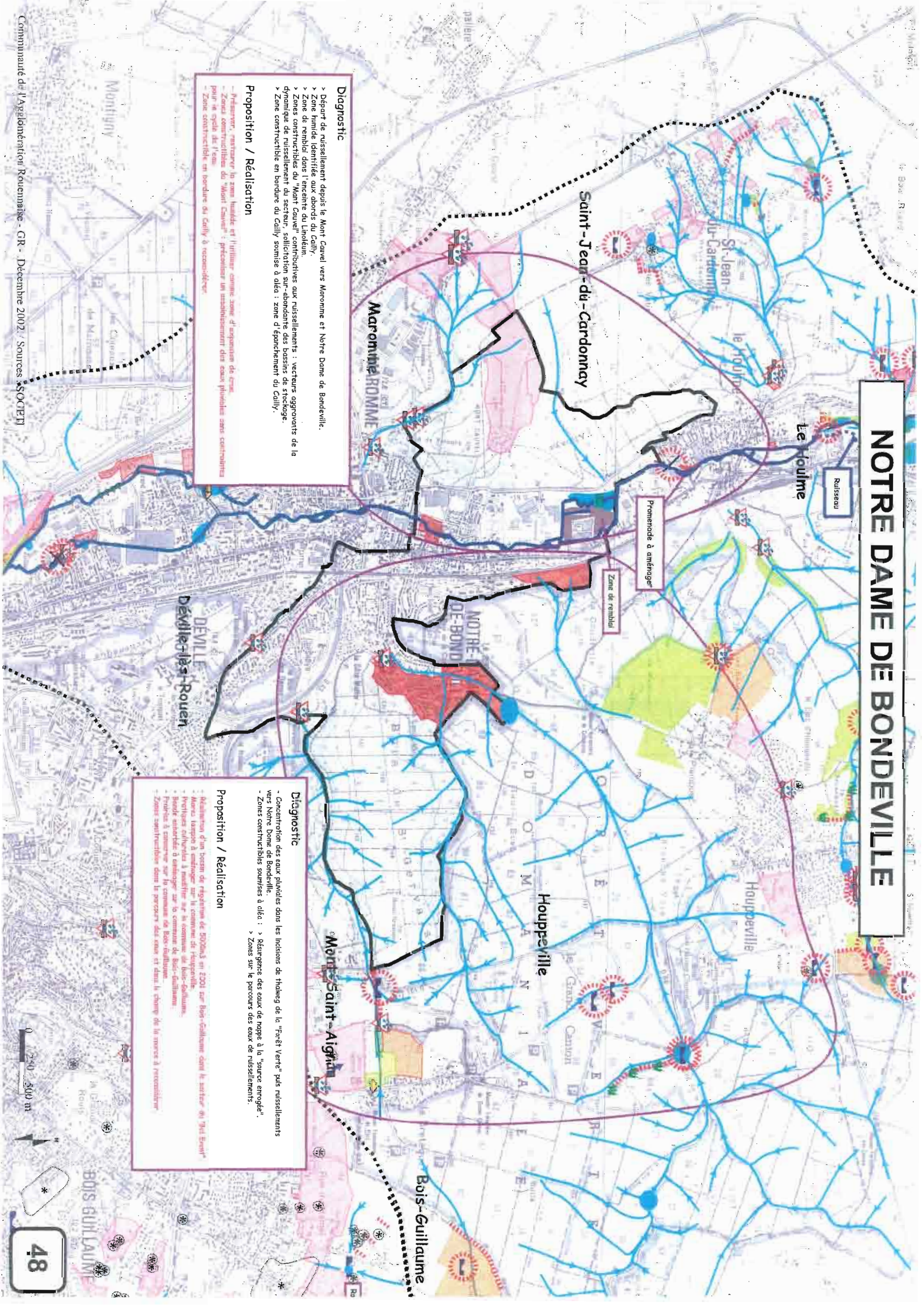
Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, résurgence des eaux de nappe, etc.).

- ☞ Zones urbanisables en bordure de rivière (Cailly) ;
- ☞ Zones urbanisables en travers de talweg.

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, etc.) : Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : Zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

Restaurer la zone humide remblayée.

NOTRE DAME DE BONDEVILLE



Diagnostic

- > Départ de ruissellement depuis le Mont Cauvel vers Maronnie et Notre Dame de Bondeville.
- > Zone humide identifiée aux abords du Cailly.
- > Zone de remblai dans l'enceinte du Linoléum.
- > Zones constructibles du "Mont Cauvel" contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur, sollicitation sur-abondante des bassins de stockage.
- > Zone constructible en bordure du Cailly soumise à aléa : zone d'épandement du Cailly.

Proposition / Réalisation

- Préservation, restauration de la zone humide et utilisation comme zone d'épandement de crue.
- Zones constructibles du "Mont Cauvel" : privilégier un urbanisme des eaux pluviales sans contribution pour le cycle de l'eau.
- Zone constructible en bordure du Cailly à reconstruire.

Diagnostic

- Concentration des eaux pluviales dans les incisions de trottoir de la "Forêt Verte" puis ruissellements vers Notre Dame de Bondeville.
- Zones constructibles soumise à aléa : > Réurgence des eaux de nappe à la "source empoignée". > Zones sur le parcours des eaux de ruissellements.

Proposition / Réalisation

- Réalisation d'un bassin de régulation de 5000m³ en 2001 sur Bois-Guillaume dans le secteur du "441 Evénement".
- Murs tampons à aménager sur la commune de Houpeville.
- Pratiques culturales à modifier sur la commune de Bois-Guillaume.
- Bassin suborbital à aménager sur la commune de Bois-Guillaume.
- Pratiques à construire sur la commune de Bois-Guillaume.
- Zones constructibles dans le parcours des eaux et dans le champ de la source à reconstruire.

Préaux

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création bassin	4000 m3/75 l/s	CD61/Hameau de la Folletière	1	60 000
Réhabilitation mare	450 m3/8 l/s	Impasse de la Folletière	1	5 000
Création bassin	2300 m3/120 l/s	Chemin de la Folletière	1	32 000
Talus normands	8000 m3	Rue du Quesnay	1	21 000
Création mare	1100 m3/25 l/s	le Quesnay	1	13 800
Création mare	600 m3	le Quesnay	1	9 800
Création mare	1000m3	La Haissette	1	13 000
Talus normands	200 m3	Lotissement Les Buissons	2	4 200
Réseau	DN100/300 ml	Lotissement Les Buissons	2	30 000
Fossés normands	3000 m3	Ferme des coutumes	3	33 910
	5000 m3/70 l/s			
Réhabilitation mare	7	le Quesnay	3	35 000
Fossé	750 ml	Le long de la D53	3	17 250
Redents	2	Talweg du Vieux Château	3	40 000
Arrêts d'eau	2	Talwegs contributifs du Vieux Château	3	20 000
Redents	2	Talweg du Bois de Préaux	3	40 000
Arrêts d'eau	2	Talweg de Bellevue	3	20 000

Total HT	394 960
Total HT hors acquisition	394 960
Total HT priorité 1	154 600
Total HT priorité 2	34 200
Total HT priorité 3	206 160
Total HT hors acquisition Priorité 1	154 600
Total HT hors acquisition Priorité 2	34 200
Total HT hors acquisition Priorité 3	206 160

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros H
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	
Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	
Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

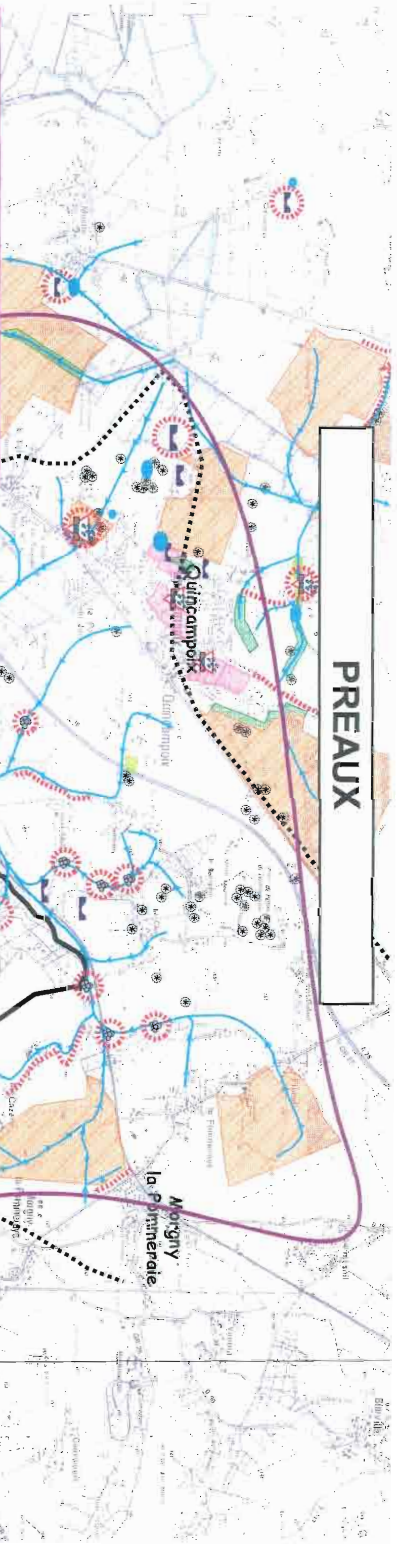
Coût pour la commune :

Total HT	394 960
Total HT hors acquisition	394 960
Total HT priorité 1	154 600
Total HT priorité 2	34 200
Total HT priorité 3	206 160
Total HT hors acquisition Priorité 1	154 600
Total HT hors acquisition Priorité 2	34 200
Total HT hors acquisition Priorité 3	206 160

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 60 ha) : Terres de l'Essart, Prairie à conserver en fond de talweg ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

PREAUX



Diagnostic

- > Ruissellements depuis Morigny-la-Pommeraye, La Vieux-Rue, Quincampoix et Préaux.
- > Les écoulements suivent les routes (D53, D47, D61) et cheminent dans les incisions du plateau.
- > Les eaux de ruissellement se dirigent vers Fontaine-sous-Préaux le long de la voie ferrée.
- > Plusieurs poches d'inondations sont identifiées sur le parcours des eaux (secteur de la "Ventelette" à Quincampoix, secteur de la "Palletière" à Préaux, secteur de la "Haissette").
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Fossés collecteurs à créer le long de la D53, le long de la portion déviée de la route de la Vieux-Rue, le long de la D12 sur Morigny-la-Pommeraye, le long de la route de Préaux à la Caserne.
- Pratiques culturales à modifier sur les zones indiquées.
- Réaménagements à créer dans les talwegs primaires.
- Arrêt d'eau à créer dans les talwegs contributifs.
- Deux bassins à réaliser et une mare à aménager sur Préaux en complément de talus normands à créer sur le Trou de la Haissette.
- Combustion à réaliser pour l'accompagnement des eaux pluviales vers le bassin.
- Mure à créer à l'angle de la rue de la "Ventelette" et de la rue de "L'écarter".
- Talus normand à créer sur l'emprise du linéament des "Buissons".
- Zones constructibles à privilégier un assainissement des eaux pluviales sans contribution pour le cycle de l'eau.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis la plaine du "Chêne Henry", "les Courtines", la ferme des "Communes", la "Ferme l'Essart". Une partie du ruissellement traverse la commune de Roncherolles. Les eaux sont collectées par la poche de rétention du bois Breton et sont restituées dans le talweg et dirigées vers la commune de Fontaine-sous-Préaux.
- > Inondations ponctuelles et dégradations importantes (chassées), mise en péril du poste de relèvement des eaux usées.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur une partie de la parcelle pour contribuer une prairie inondable avec réduction des débits des ouvrages sans chassées.
- Poches de rétention à réaliser à l'ouest du chemin communal avec pose d'une remédiation avec la chassée pour préserver la chassée et le poste de relèvement.



Diagnostic

- > Inondations d'habitations et de la chassée sur le secteur du "Quesnoy".
- > Les eaux de ruissellement proviennent des champs agricoles en surplomb du secteur.
- > Ruissellements importants à travers le "Trou de Rouen" en direction du "Bois Trison".
- > Les écoulements suivent les talwegs du "Puits de l'Aire", le "Puits Bulloire", "La Lait", "les communes".
- > Zone constructible contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Talus normand à réaliser à créer à l'ouest des habitations.
- Deux mares à créer pour améliorer le stockage des eaux pluviales.
- Caniveau à double leve pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales.
- Mures à créer et réhabiliter pour optimiser le fonctionnement hydraulique.
- Pratiques à consacrer dans le fond de talweg.
- Zone constructible à privilégier un assainissement des eaux pluviales sans contribution pour le cycle de l'eau.

Ouvrages sous chassées à vocation hydraulique

Quincampoix

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Bassin	9000 m3	La Grillade	1 (2003)	100 000
Acquisition terrain	35000 m2	NC	1	40 000
Bandes enherbées	500 ml	Entre La Bucaille et Ferme du Centre	1	6 000
Bandes enherbées	1000 ml	Plaine du nouveau monde/Bordure Centre Ville	1	12 000
Bandes enherbées	200 ml	La Rue aux Juifs le long D53	1	2 400
Fossés	1000 ml	D53/Monts-Mélins	1 (2003)	23 000
Fossés	450 ml	Bucaille vers Fond de Bray le long D53	1	10 350
Fossés	650 ml	Aval Plaine du Bosc de Cailly longeant la voirie	1	14 950
Création Prairie inondable	5000 m3	D53	1	40 000
Création Mare	1000 m3	Crèvecoeur	2	8 000
Création Mare	1000 m3	La Barrette	2	8 000
Bandes enherbées	450 ml	Plaine des Hauts Champs/la Muette	2	5 400
Bandes enherbées	300 ml	Vers le Fond de Bray	2	3 600
Création Mare	1000 m3	La Muette	2	7 400
Acquisition terrain				
Arrêt d'eau	3	Talweg contributif venant de Bourgdun	2	30 000
Arrêt d'eau	1	Talweg contributif venant de l'A28		10 000
Arrêt d'eau		Talweg des fonds de Saint Jean	2	30 000
création d'un fossé de drainage	1	Talweg amont du Robec	1	26 000
Déversoir de sécurité	1	bassin amont du Robec	1	9 000

Total HT	386 100
Total HT hors acquisition	356 675
Total HT priorité 1	283 700
Total HT priorité 2	102 400
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	243 700
Total HT hors acquisition Priorité 2	102 400
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	386 100
Total HT hors acquisition	356 675
Total HT priorité 1	283 700
Total HT priorité 2	102 400
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	243 700
Total HT hors acquisition Priorité 2	102 400
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (70 ha environ) : Plaine des Hauts Champs, La Mare au Loup, Ferme de La Ventelette, Plaine du Bosc de Cailly ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
- Gérer le ruissellement généré par la voie rapide (dispersion des flux, etc.).
- Maîtriser les eaux générées par la zone COPLANORD :
- ☞ Contrôle de l'urbanisation ;
 - ☞ Mise en place d'une trame verte propice à la rétention d'eaux pluviales.

Rocquemont

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Mares	150 m3	Près Château Petit Rocquemont	2	6 200
Réhabilitation Mares	100 m3	Ouest Petit Rocquemont/Le long voie rapide	2	5 000
Réhabilitation Mares	300 m3	Plaine vers Rocquemont	2	5 000
Fossés	400 ml	Infiltration/Entre mares à Petit Rocquemont	2	9 200
Talus planté	80 ml	En travers du talweg de la Plaine vers Crilot	2	2 400
Création Mares	400 m3/30 l/s	Le long D24 entrée de Rocquemont	3	8 200
Création Mares	1400 m3/30 l/s	Le Tremblay	3	16 200
Bandes enherbées	3*100 ml	Le long voie rapide/Plaine de Colmare	3	3 600
Bandes enherbées	550 ml	Plaine de Colmare	3	6 600
Bandes enherbées	600 ml	Plaine de Colmare	3	7 200
Haies	300 ml + 550 ml	Plaine de Colmare	3 /	12 750
Total HT				82 350
Total HT hors acquisition				82 350

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	27 800
Total HT priorité 3	54 550

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	27 800
Total HT hors acquisition Priorité 3	54 550

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	82 350
Total HT hors acquisition	82 350

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	27 800
Total HT priorité 3	54 550

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	27 800
Total HT hors acquisition Priorité 3	54 550

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (25 ha environ) : Plaine de Colmare, Prairies à conserver.
Gérer le ruissellement généré par la voie rapide.
Réhabiliter les mares de petits volumes (Le Fresneau).

ROCQUEMONT

Diagnostic

- > Ruissellements depuis "La plaine vers Critot", la plaine "Goudenare" et le centre-bourg de Rocquemont en direction des communes de Yquebeuf et de Cailly en chemin ultime. Les eaux ruissellent le long du talweg "Fond de Goudenare".
- > Plusieurs zones d'inondation répertoriées sur le parcours des eaux.

Proposition / Réalisation

- Prévoir des cultures à modifier sur les parcelles indiquées.
- Bureaux arborés à entretenir.
- Prairies à conserver.
- Mises vives à entretenir dans le prolongement des bureaux arborés.
- Talus à entretenir ou ravalement dans "la plaine vers Critot".
- Murs à entretenir et à réhabiliter.
- Murs à créer en limite communale de Estoutville-Ecailles, sur le "Petit Rocquemont" et en amont du talweg "Fond de Goudenare".
- Fosse collectrice à créer entre les murs situés sur "la plaine vers Rocquemont".

Estoutville-Ecailles

Roncherolles-sur-le-Vivier

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Fossé + buse		Bois Breton	1 (2003)	15000
Fossés	1200 ml	Collecteur D15/le Village	1 (2003)	30 000
Prairie inondable	10000 m3	Pont d'Orival	1 (2003)	40 000
Acquisition terrain	63100 m2	A 0349 (NC)	1	67 517
Arrêt d'eau	3	Talwegs du Mont Briseul	2	30 000
Total HT				182 517
Total HT hors acquisition				115 000

Total HT priorité 1	152 517
Total HT priorité 2	30 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	85 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	30 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
fosse de dissipation et protection de berge		moulin de Roncherolles	2	40000
Défecteurs et abris sous berges		Robec	1	1500

Total HT	41 500
Total HT hors acquisition	41 500

Total HT priorité 1	1 500
Total HT priorité 2	40 000
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	1 500
Total HT hors acquisition Priorité 2	40 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Coût pour la commune :

Total HT	224 017
Total HT hors acquisition	156 500
Total HT priorité 1	154 017
Total HT priorité 2	70 000
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	86 500
Total HT hors acquisition Priorité 2	70 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 80 ha) : Plaine du Chêne Henry, Plaine de la Mare au Loup ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
- Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (Inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) :
- ☞ Zones urbanisables en bordure de rivière (Robec) ;
 - ☞ Zones urbanisables en travers de talweg.

RONCHEROLLES - SUR - LE - VIVIER

Diagnostic

- > Ruissellements depuis la plaine du "Chêne Henry", "les Carthmes" et la ferme des "Communes" en direction du centre de la commune puis du bassin du bois breton et de Fontaine-sous-Préaux en chemin ultime.
- > Inondations ponctuelles et dégradations importantes (chaussées), mise en péril du poste de relèvement des eaux usées.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : versants aggravants de la dynamique du secteur.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur une partie de la parcelle pour constituer une prairie inondable avec réduction des débits des ruissellements sous chaussée.
- Poste de rétention à réaliser à l'about du chemin communal avec pose d'une canalisation sous la chaussée pour préserver la chaussée et le poste de relèvement.
- Fossés collecteurs et d'évacuation des eaux pluviales à créer le long de la D91 et de la D15.
- Zones constructibles : préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Roncherolles (chaussée D91 en ligne de crête), depuis Saint-Jacques-sur-Darnétal ("Quêreville laillon", "Le pils", "Le Nouveau Monde", "Les Forgettes") en direction de Darnétal (zone des "Violettes").
- > Les eaux pluviales ruissellent à travers le ravin du "Grand Mont Briseau".
- > Inondations sur la commune de Darnétal : strade de football : chemin de la ravine : rue Pasteur.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Fossés collecteurs et d'évacuation des eaux pluviales à créer le long de la D91
- Secteur boisé à conserver pour constituer une réserve foncière inondable.
- Arrêts d'eau à mettre en place pour briser la ligne d'écoulement et ralentir la vitesse des ruissellements.
- Mur à restaurer sur Saint-Jacques-sur-Darnétal.
- Bâtarde à mettre en place dans le ravin du "Nouveau Monde".

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Roncherolles (chaussée D91 en ligne de crête), depuis Saint-Jacques-sur-Darnétal ("Quêreville laillon", "Le pils", "Le Nouveau Monde", "Les Forgettes") en direction de Darnétal (zone des "Violettes").
- > Les eaux pluviales ruissellent à travers le ravin du "Grand Mont Briseau".
- > Inondations sur la commune de Darnétal : strade de football : chemin de la ravine : rue Pasteur.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Fossés collecteurs et d'évacuation des eaux pluviales à créer le long de la D91
- Secteur boisé à conserver pour constituer une réserve foncière inondable.
- Arrêts d'eau à mettre en place pour briser la ligne d'écoulement et ralentir la vitesse des ruissellements.
- Mur à restaurer sur Saint-Jacques-sur-Darnétal.
- Bâtarde à mettre en place dans le ravin du "Nouveau Monde".

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Roncherolles-sur-le-Vivier vers Saint-Martin-du-Vivier le long de la D15 et du GR25c.
- > Zones constructibles sur le plateau contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.
- > Zone constructible soumise à aléa : zone située dans le champ d'expansion de crue du Robec.
- > Ouvrage en rivière dégradé.
- > Milieux aquatiques peu diversifiés.
- > Ouvrages en rivière peu ou pas franchissables.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles sur le plateau : préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Zone constructible et d'évacuation des eaux pluviales à créer le long de la D15
- Aléa en place de déflecteurs et de passes à poissons.
- Ouvrage à restaurer.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Roncherolles-sur-le-Vivier vers Saint-Martin-du-Vivier le long de la D15 et du GR25c.
- > Zones constructibles sur le plateau contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.
- > Zone constructible soumise à aléa : zone située dans le champ d'expansion de crue du Robec.
- > Ouvrage en rivière dégradé.
- > Milieux aquatiques peu diversifiés.
- > Ouvrages en rivière peu ou pas franchissables.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles sur le plateau : préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Zone constructible et d'évacuation des eaux pluviales à créer le long de la D15
- Aléa en place de déflecteurs et de passes à poissons.
- Ouvrage à restaurer.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Roncherolles-sur-le-Vivier vers Saint-Martin-du-Vivier le long de la D15 et du GR25c.
- > Zones constructibles sur le plateau contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique du secteur.
- > Zone constructible soumise à aléa : zone située dans le champ d'expansion de crue du Robec.
- > Ouvrage en rivière dégradé.
- > Milieux aquatiques peu diversifiés.
- > Ouvrages en rivière peu ou pas franchissables.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles sur le plateau : préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Zone constructible et d'évacuation des eaux pluviales à créer le long de la D15
- Aléa en place de déflecteurs et de passes à poissons.
- Ouvrage à restaurer.

Rouen

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Aucune préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Bras de décharge	(étude à mener)	Traversée du MIN à ciel ouvert	1 (2003)	80 000
Total HT				80 000
Total HT hors acquisition				80 000
Total HT priorité 1				80 000
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				80 000
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Coût pour la commune :

Total HT	80 000
Total HT hors acquisition	80 000
Total HT hors acquisition Priorité 1	80 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	80 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Suite à l'étude, les travaux devront être inscrits dans les priorités.
Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) :
Zones urbanisables en bordure de rivière (Clairette) ;
Zones urbanisables en travers de talweg.

ROUEN

Pond-point

Diagnostic

- > Débordements du Cailly depuis la rue Fresnel sur Derville-lès-Rouen jusqu'à l'ouvrage de tête à l'entrée du MIN : conjugaison des débits latéraux et de la côte en Seine.
- > Plusieurs secteurs d'inondations en bordure du Cailly sur Boppeanne-lès-Rouen et Rouen, rue "Gaston Boulet".
- > Ruissellements depuis le plateau de Contelleu sur le secteur de Boppeanne-lès-Rouen.
- > Problèmes de stabilité des berges à l'ouest du M.I.N. (effondrements et inondations).

Proposition / Réalisation

- Suppression d'un seul à l'ouest des entreprises Rouen.
- Restauration et consolidation des berges
- 2 solutions proposées pour élargir le réseau d'inondateurs sur la partie basse des communes de Derville-lès-Rouen, Contelleu et Rouen
- Réalisation d'une tranchée péage et d'un bassin de crue
- Aménagement d'un bras de décharge à ciel ouvert du Cailly sur les communes de Contelleu et Rouen

Sécheresse du Cailly

Projet du bras per

ROUEN

BIHOREL

BOIS GUILLAUME

Diagnostic

- > Zone constructible de "Bepinville" soumise à aléa : zone située dans le champ d'exposition de crue de l'Albette.

Proposition / Réalisation

- Zone constructible à reconsidérer

0 500 m

Saint-André-sur-Cailly

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Bassin	2000 m3	Le Bout Levé	1	46 000
Création Bassin	5000 m3	Haméau de l'Eglise	1	80 000
Création Mares	650 m3	Saint-Jean-sur-Cailly	2	10 200
Création Mares	1500 m3/60 l/s	Le Bout Levé sortie nord	2	17 000
Création Mares	1500 m3	la Malmaison	2	17 000
Réhabilitation Mares	5000 m3	Haméau de l'Eglise	2	5 000
Bandes enherbées	700 ml	Le Chemin de Cailly	2	8 400
Fossés	1500 ml	Infiltration/Chemin d'exploitation vers D87	2	34 500
Fossés	2*250 ml	Le Bout Levé	2	11 500
Fossés	300 ml	Jusqu'au fossé la Linerie/Sud du Bout Levé	2	6 900
Protection marinière	1	Nord Saint-André le long D12/ Le Clâteau de Saint-André	2	3 100
Création Mares	100 m3	Carqueleu	3	5 800
Création Mares	200 m3/15 l/s	Amont lotissement entre Saint-André et Saint-Jean	3	6 600
Création Mares	400 m3	Saint-Jean-sur-Cailly/Le long voirie	3	8 200
Création Mares	300 m3	Saint-Jean-sur-Cailly sortie sud	3	7 400
Création Mares	700 m3	Le Long D12, nord Saint-André	3	10 600
Création Mares	600 m3	Le Long D12, nord Saint-André	3	9 800
Réhabilitation Mares	200 m3*3	Vert Galant	3	15 000
Réhabilitation Mares	400 m3	Carqueleu	3	5 000
Réhabilitation Mares	500 m3	Proche cirque gallo-romain	3	5 000
Bandes enherbées	150+250 ml	Amont lotissement entre Saint-André et Saint-Jean	3	4 800
Bandes enherbées	400 ml	la Ferme Saint-Jean	3	4 800
Bandes enherbées	450 ml	Plaine de Saint-Jean	3	5 400
Prairie inondable	1400 m3	Amorce du Fond de la Croix Carlot	3	11 200

Total HT	339 200
Total HT hors acquisition	339 200
Total HT priorité 1	126 000
Total HT priorité 2	113 600
Total HT priorité 3	99 600
Total HT hors acquisition Priorité 1	126 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	113 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	99 600

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estim en Euros HT
La rivière ne traverse pas la Commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	339 200
Total HT hors acquisition	339 200
Total HT priorité 1	126 000
Total HT priorité 2	113 600
Total HT priorité 3	99 600
Total HT hors acquisition Priorité 1	126 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	113 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	99 600

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- Modification des pratiques culturales (environ 30 ha) : Plaine de Carqueleu, Ferme de Saint Jean, Plaine de Pibeuf ;
 - Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

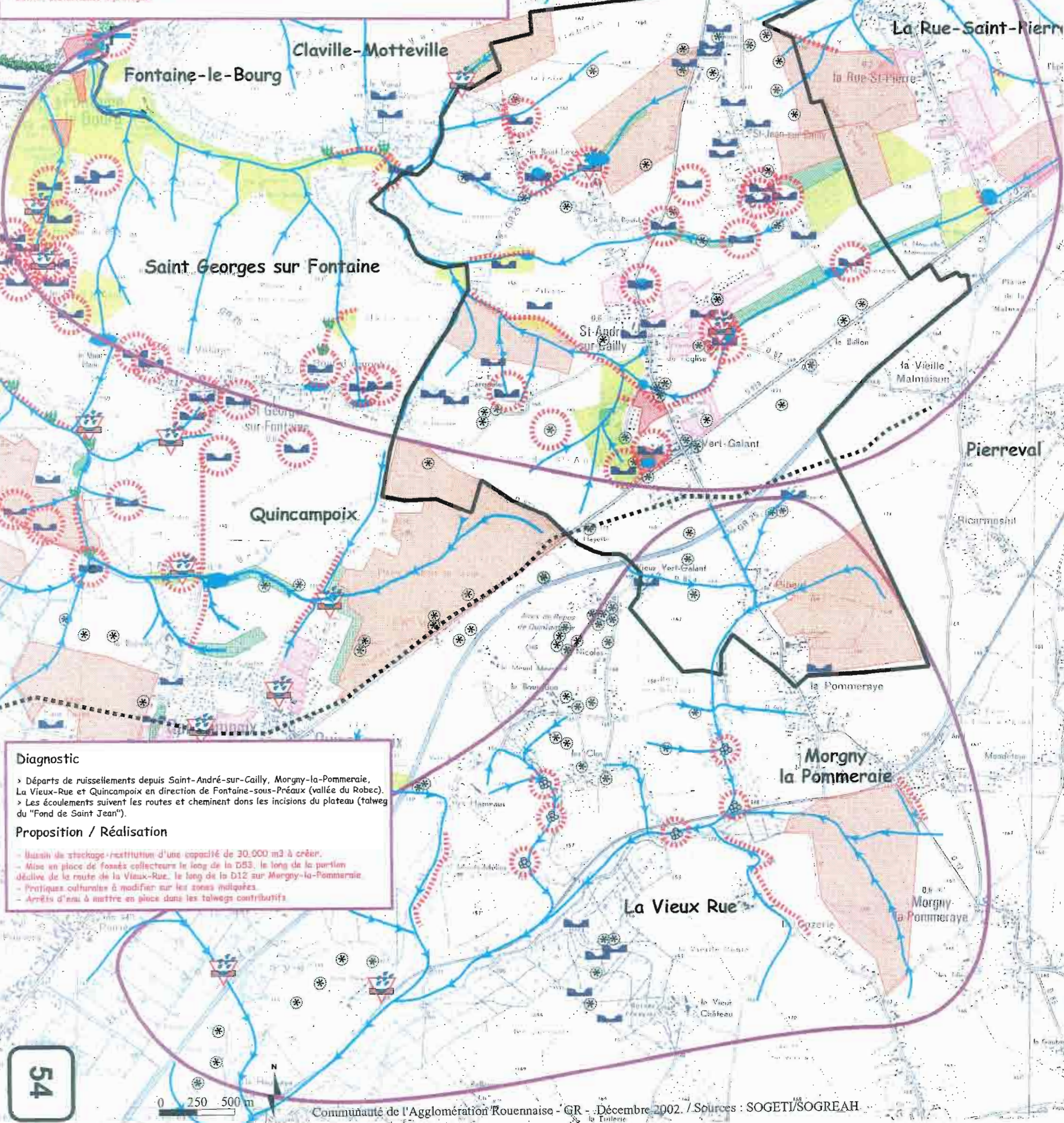
SAINT-ANDRE-SUR-CAILLY

Diagnostic

- > Ruissellements depuis La Rue-Saint-Pierre en direction de Saint-Georges-sur-Fontaine et de Fontaine-le-Bourg en chemin ultime ("Fontaine Nourrice"). Les eaux ruissellent à travers les talwegs du "Fond de la croix Cariot" (Bois des Communaux) et du "Bois des Buis".
- > Ruissellements depuis Saint-André-sur-Cailly en direction de Cailly. Les ruissellements sont générés à partir de la plaine du hameau de "Saint-Jean-sur-Cailly" et parcourent le talweg du "Fond de la Rue-Saint-Pierre".
- > Zones constructibles sur Saint-André-sur-Cailly contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.
- > Plusieurs zones d'inondation répertoriées sur le parcours des eaux.
- > Zones constructibles soumises à aléa : zones dans un champ d'inondation.
- > Zones d'engouffrement des eaux de surface identifiées (bêtoires et marnières).

Proposition / Réalisation

- Modifications des pratiques culturales sur les zones indiquées.
- Bandes enherbées à aménager.
- Prairies à conserver.
- Prairie inondable à créer à l'amorce du "Fond de la Croix Cariot".
- Mares à réhabiliter, à redimensionner et à créer sur les hameaux du "Bout Lavé", du "Crocquetin" et de "Saint-Jean-sur-Cailly".
- Bassins de rétention à créer sur le "Hameau de l'Eglise" et sur le "Bout Lavé".
- Talus et fossés à restaurer et à créer en amont du talweg du "Fond de la Croix Cariot", et en accompagnement des prairies à conserver.
- Zones constructibles : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Zones constructibles dans un champ d'inondation à reconsidérer.
- Cavités souterraines à protéger.



Diagnostic

- > Départs de ruissellements depuis Saint-André-sur-Cailly, Morgny-la-Pommeraye, La Vieux-Rue et Quincampoix en direction de Fontaine-sous-Préaux (vallée du Robec).
- > Les écoulements suivent les routes et cheminent dans les incisions du plateau (talweg du "Fond de Saint Jean").

Proposition / Réalisation

- Bassin de stockage/rétention d'une capacité de 30.000 m³ à créer.
- Mise en place de fossés collecteurs le long de la D53, le long de la portion dévalée de la route de la Vieux-Rue, le long de la D12 sur Morgny-la-Pommeraye.
- Pratiques culturales à modifier sur les zones indiquées.
- Arrêts d'eau à mettre en place dans les talwegs contributifs.

Saint-Aubin-Epinay

Travaux sur Bassin Versant :

Redents	4	Talweg du Parc Languet	1 (2003)	90 000
Canalisation + Poches	300 ml + 2	Val des Vaubeuges	1 (2003)	60 000
Réhabilitation Mares	4	Parc Languet	1	20 000
Fossés	800 ml	Collecteur D91/la Rustique	2	18 400
Redents	2	Bois David	2	40 000
Redents	2	Bois des Chartreux	3	40 000
Fossés	300 ml	Enherbé/ Le Meslay	3	6 900
Création d'un bassin de retenue	20000m3	Fond des Corrons	1	60 000
		Total HT		335 300
		Total HT hors acquisition		275 300
		Total HT priorité 1		230 000
		Total HT priorité 2		58 400
		Total HT priorité 3		46 900
		Total HT hors acquisition Priorité 1		230 000
		Total HT hors acquisition Priorité 2		58 400
		Total HT hors acquisition Priorité 3		46 900

Travaux en Rivière :

Préconisation	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Rigoles de décharge de l'Aubette	amont du moulin des Prés	2	30000
Passes à poissons sur 2 ouvrages	Aubette	2	17000
Reconstruction d'un vannage	Aubette	2	A définir
Pose de déflecteurs et d'abris sous berges	Aubette	1	1350
	Total HT		48 350
	Total HT hors acquisition		48 350
	Total HT priorité 1		1 350
	Total HT priorité 2		47 000
	Total HT priorité 3		0
	Total HT hors acquisition Priorité 1		1 350
	Total HT hors acquisition Priorité 2		47 000
	Total HT hors acquisition Priorité 3		0

Coût pour la commune :

Total HT	383 650
Total HT hors acquisition	383 650
Total HT priorité 1	231 350
Total HT priorité 2	105 400
Total HT priorité 3	46 900
Total HT hors acquisition Priorité 1	231 350
Total HT hors acquisition Priorité 2	105 400
Total HT hors acquisition Priorité 3	46 900

Autres préconisations :

Mettre en place une cellule de surveillance pour les crues et les remontées de nappes.
Eviter tous aménagements en sous-sol.
Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) : Zones urbanisables en fond de talweg.
Mettre en place un périmètre de protection des deux captages d'eau potable de la commune.

SAINT - AUBIN - EPINAY

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau de Saint Jacques-sur-Darnétal ("La loge aux pauvres", "Les Vergers", "Les Vortiers") en direction de la D7 et de la commune de Saint-Aubin-Epinay.
- > Ruissellements depuis les hameaux du "Parc Langret", "Le Meslay" en direction de la Ravine.
- > Ruissellements depuis les hameaux de la "Hémoudière", le "Pôti Bulaire", "Les Coutures", "Quêreville la Mion", "La Vacherie", "Les Communes" sur Saint-Jacques-sur-Darnétal et Bois l'Evêque en direction du Bois Tison et de la Ravine sur la commune de Saint-Aubin-Epinay en chemin ultime.
- > Zone d'habitat soumise à aléa : zone située en fond de talweg.
- > La ressource en eau du Syndicat de la Vallée du Basac ne connaît pas de problèmes majeurs : bonne qualité.
- > milieux aquatiques peu diversifiés ; ouvrages en rivière peu franchissables

Proposition / Réalisation

- Fossés collecteurs à créer.
- Fossés collecteurs à modifier sur la parcelle indigène.
- Bassin de rétention des eaux pluviales à créer (première entité).
- Bassin de rétention à réaliser au chemin du Coiffe.
- Murets à restaurer sur le secteur du "Parc Langret".
- Récipients à créer dans le talweg longeant la D7, le ravin du "Parc Langret" et dans le Bois Tison.
- Arrêts d'eau à mettre en place pour ralentir la vitesse des ruissellements dans les talwegs contributifs.
- La ressource en eau potable doit toujours être protégée : La périmètre de protection du captage doit faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique.
- Zone constructible à réaménager.
- Mise en place de déflecteurs et de passes à poissons.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau de Franqueville en direction des talwegs le "Trou de non Oncle", le "Val de Braville", le "Val des Vaubeuges" et la commune de Saint-Aubin-Epinay.
- > Zones d'inondations récurrentes.
- > Zone constructible soumise à aléa sur Saint-Aubin-Epinay : zone située dans le parcours des ruissellements provenant du plateau des "Vaubeuges" sur Franqueville-Saint-Pierre.
- > Aménagement d'une piste cyclable soumise à aléa sur Saint-Aubin-Epinay : aménagement subissant les ruissellements provenant du plateau des "Vaubeuges" sur Franqueville-Saint-Pierre.
- > Identification de bêtôles et de points d'engouffrement des eaux superficielles.

Proposition / Réalisation

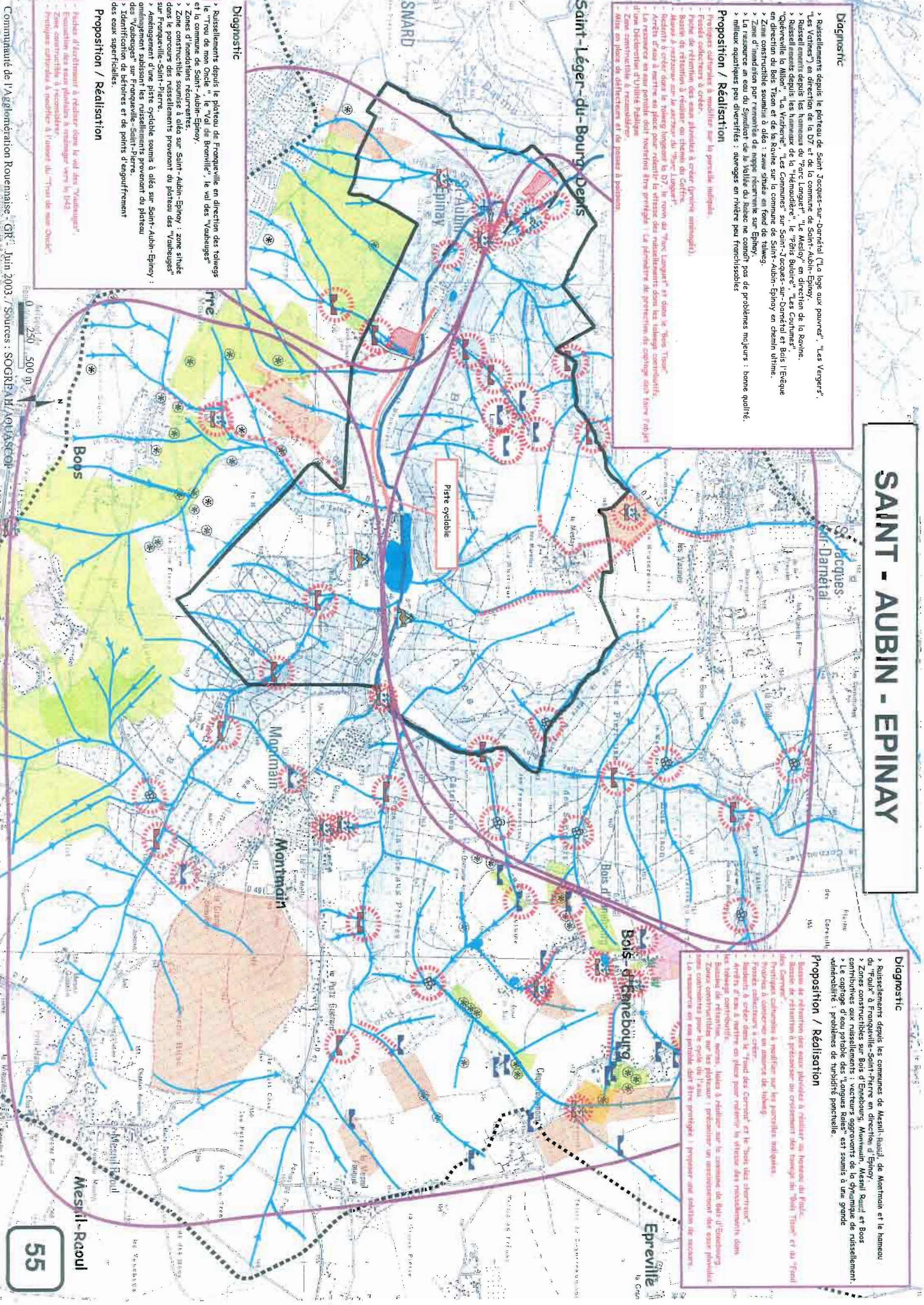
- Fiches d'entretien à réaliser dans le val des "Vaubeuges".
- Entretien des eaux pluviales à mener vers la D42.
- Zone constructible à réaménager.
- Pratiques culturales à modifier à l'usage du "Trou de non Oncle".

Diagnostic

- > Ruissellements depuis les communes de Mesnil-Raoul, de Montmain et le hameau du "Poull" à Franqueville-Saint-Pierre en direction d'Epinay.
- > Zones constructibles sur Bois d'Epinay, Montmain, Mesnil Raoul et Bois contributives aux ruissellements ; vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement.
- > Le captage d'eau potable des "Longues Rotes" est soumis à une grande vulnérabilité : problèmes de turbidité ponctuelle.

Proposition / Réalisation

- Bassin de rétention des eaux pluviales à réaliser au hameau du Poull.
- Bassin de rétention à préconiser au croisement des talwegs du "Bois Tison" et du "Fond des Corneux".
- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indigènes.
- Fossés collecteurs à créer.
- Murets à restaurer au chemin de la Ravine.
- Récipients à créer dans le "Fond des Corneux" et le "Bois des Chantreaux".
- Arrêts d'eau à mettre en place pour ralentir la vitesse des ruissellements dans les talwegs contributifs.
- Bassins de rétention, murets, passes à réaliser sur la commune de Bois d'Epinay.
- Zones constructibles sur les plateaux ; préconiser un aménagement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- La ressource en eau potable doit être protégée : prélever une solution de secours.



Saint-Georges-sur-Fontaine

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Prairies inondables	3500 m3	Le long voirie/La Mare au loup	1	48 000
Prairies inondables	3000 m3/100 l/s	Le long D53/Fond de Bray	1	44 000
Prairies inondables	3000 m3	Le long D 87/Bois de la Broche	1	44 000
Création Mares	600 m3	Le Bout d'Amont	1	9 800
Création Mares	2*1000 m3	Le long D87/Amont bassin	1	21 000
Création Mares	1000 m3	Le long D87/Sortie vers Ferme du Hannelton	1	13 000
Fossés	300 ml	Le long D53/Plaine du Hannelton	1	6 900
Fossés	150 ml	Le long voirie/Le Bout d'Amont	1	3 450
Création Réseau Pluvial	2250 ml	Centre Ville	2	225 000
Haies vives	900 ml	Fond du Mont Blanc/la Bruyère	2	13 500
Haies vives	600 ml	Bois des Buis	2	9 000
Haies vives	400 ml	Bois de la Broche vers Fond de Bray	2	6 000
Bandes enherbées	350 ml	Fond de Bray	2	4 200
Réhabilitation Mares	1	Le Bout d'Aval	2	5 000
Réhabilitation Mares	1	Le Village	2	5 000
Création Mares	600 m3/30 l/s	le Grand Jardin	2	9 800
Création Mares	500 m3/30 l/s	Bois de la Broche	2	9 000
Création Mares	2500 m3/50 l/s	Fond de Bray ouest	2	25 000
Création Mares	1000 m3/50 l/s	Le long D53/Hameau du Bosc	2	13 000
Total HT				514 650
Total HT hors acquisition				514 650

Total HT priorité 1	190 150
Total HT priorité 2	324 500
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	190 150
Total HT hors acquisition Priorité 2	324 500
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	514 650
Total HT hors acquisition	514 650

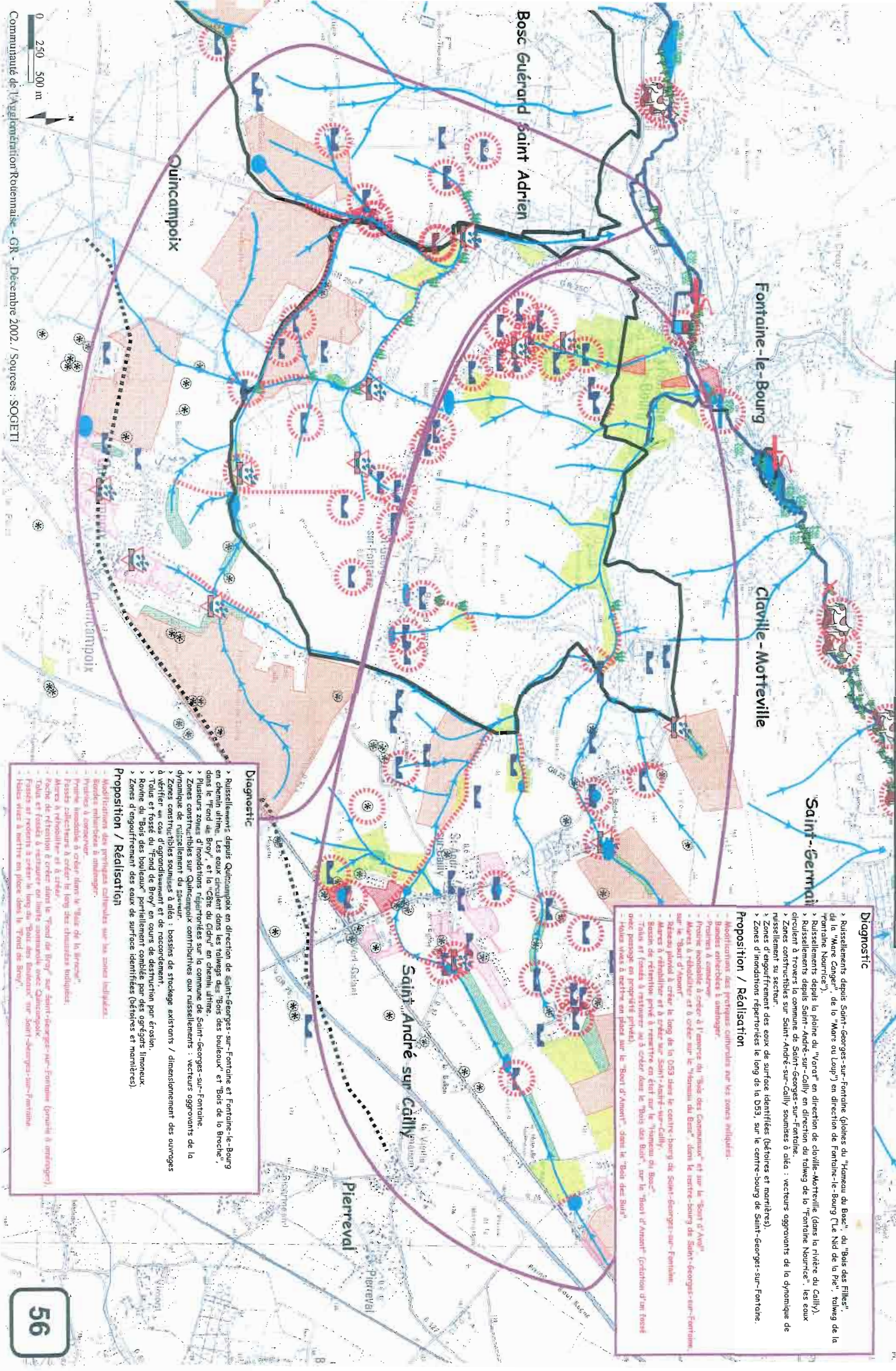
Total HT priorité 1	190 150
Total HT priorité 2	324 500
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	190 150
Total HT hors acquisition Priorité 2	324 500
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturelles (30 ha environ) : Plaine du Bois de la Broche, Prairies à conserver.
Curer et restaurer les mares de petits volumes.

SAINT-GEORGES-SUR-FONTAINE



Diagnostic

- > Ruissellements depuis Saint-Georges-sur-Fontaine (pointes du "Hameau du Bosc", du "Bois des Filles", de la "Mare Canger", de la "Mare ou Loup") en direction de Fontaine-le-Bourg ("Le Nid de la Pie", talweg de la "Fontaine Nourrice").
- > Ruissellements depuis la plaine du "Vorat" en direction de Claville-Motteville (dans la rivière du Cailly).
- > Ruissellements depuis Saint-André-sur-Cailly en direction du talweg de la "Fontaine Nourrice", les eaux circulent à l'ouest de la commune de Saint-Georges-sur-Fontaine.
- > Zones constructibles sur Saint-André-sur-Cailly soumises à aléa : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement sur secteur.
- > Zones d'engouffrement des eaux de surface identifiées (bétoires et marnières).
- > Zones d'inondations répertoriées le long de la D53, sur le centre-bourg de Saint-Georges-sur-Fontaine.

Proposition / Réalisation

- Modifications des pratiques culturales sur les zones indiquées.
- Bandes enherbées à aménager.
- Pratiques à conserver.
- Prairie inondable à créer à l'embouchure du "Bois des Communes" et sur le "Bosc d'Avril".
- Marnes à réhabiliter et à créer sur le "Verrat du Bosc", dans le centre-bourg de Saint-Georges-sur-Fontaine, sur le "Bosc d'Amont".
- Réseaux pluviaux à créer le long de la D53 dans le centre-bourg de Saint-Georges-sur-Fontaine.
- Marnes à réhabiliter et à créer sur Saint-André-sur-Cailly.
- Bassin de rétention privé à remettre en état sur le "Hameau du Bosc".
- Talus et fossés à restaurer ou à créer dans le "Bois des Buis", sur le "Bosc d'Amont" (création d'un fossé avec passage en propriété privée).
- Haies vives à mettre en place sur le "Bosc d'Amont", dans le "Bois des Buis".

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Quincampoix en direction de Saint-Georges-sur-Fontaine et Fontaine-le-Bourg en chemin ultime. Les eaux circulent dans les talwegs des "Bois des boulaux" et "Bois de la Broche", dans le "Fond de Bro", et la "Côte du Cidru" en chemin ultime.
- > Plusieurs zones d'inondations répertoriées sur la commune de Saint-Georges-sur-Fontaine.
- > Zones constructibles sur Quincampoix contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.
- > Zones constructibles soumises à aléa : boscins de stockage existants / dimensionnement des ouvrages à vérifier en cas d'agrandissement et de raccordement.
- > Talus et fossés du "Fond de Bro" en cours de destruction par érosion.
- > Ravine du "Bois des boulaux" partiellement comblée par des aggrégats limoneux.
- > Zones d'engouffrement des eaux de surface identifiées (bétoires et marnières).

Proposition / Réalisation

- Modifications des pratiques culturales sur les zones indiquées.
- Bandes enherbées à aménager.
- Pratiques à conserver.
- Prairie inondable à créer dans le "Fond de la Broche".
- Fossés collecteurs à créer le long des chemises indiquées.
- Marnes à réhabiliter et à créer.
- Roche de rétention à créer dans le "Fond de Bro" sur Saint-Georges-sur-Fontaine (projet à aménager).
- Talus et fossés à restaurer ou à créer avec Quincampoix.
- Fossés et pentes à créer le long du "Bos des Boulaux" sur Saint-Georges-sur-Fontaine.
- Haies vives à mettre en place dans le "Fond de Bro".

Saint-Germain-sous-Cailly

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Bassin	2500 m3/100 l/s	Le long D44 dans le Bourg	2	40 000
Haies	400 ml	Dans talweg vers bourg	2	6 000
Réhabilitation Mare	300 m3/20 l/s	Braquefuit	3	5 000
Total HT				51 000
Total HT hors acquisition				51 000

Total HT hors acquisition	Priorité 1	0
Total HT hors acquisition	Priorité 2	46 000
Total HT hors acquisition	Priorité 3	5 000

Total HT hors acquisition	Priorité 1	0
Total HT hors acquisition	Priorité 2	46 000
Total HT hors acquisition	Priorité 3	5 000

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Plantations	1000 ml	Rive gauche (pâturages)/Aval bourg	1	8 000
Aménagement pont		Amont bourg	2	30 000
Défluent	1200 ml	Amont bourg	2	36 000
Abreuvoirs aménagés	3	Pâturages : Aval bourg/ Face Bois Nicole	3	23 100
Total HT				97 100
Total HT hors acquisition				97 100

Total HT hors acquisition	Priorité 1	8 000
Total HT hors acquisition	Priorité 2	66 000
Total HT hors acquisition	Priorité 3	23 100

Total HT hors acquisition	Priorité 1	8 000
Total HT hors acquisition	Priorité 2	66 000
Total HT hors acquisition	Priorité 3	23 100

Coût pour la commune :

Total HT	148 100
Total HT hors acquisition	148 100
Total HT hors acquisition	8 000
Total HT hors acquisition	112 000
Total HT hors acquisition	28 100

Total HT hors acquisition	Priorité 1	8 000
Total HT hors acquisition	Priorité 2	112 000
Total HT hors acquisition	Priorité 3	28 100

Autres préconisations :

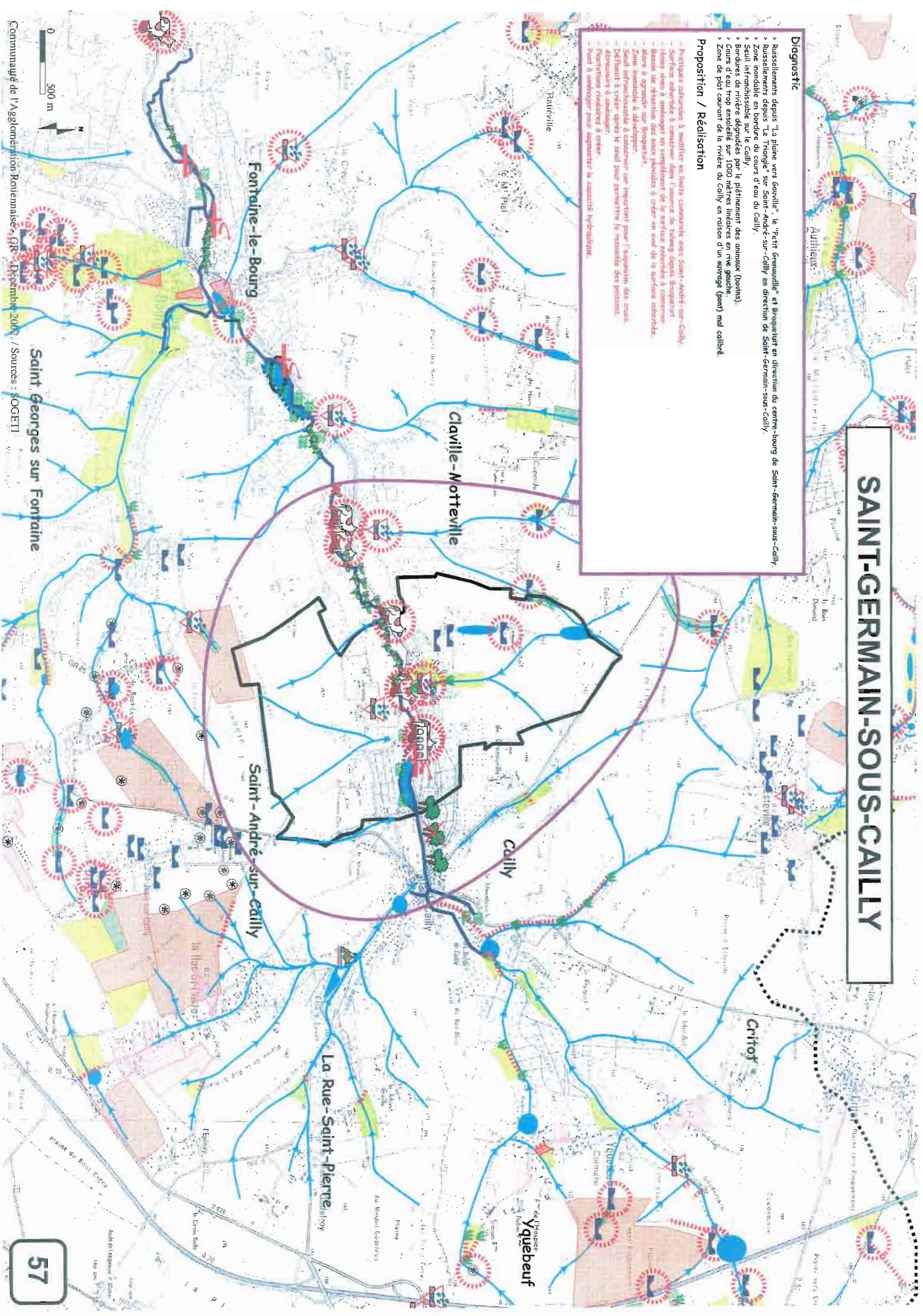
Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (environ 7 ha) : Prairies à conserver. Développer la zone inondable traversée par le défluent (Face au bois Nicole).

SAINT-GERMAIN-SOUS-CAILLY

- Diagnostic**
- > Ruissellements depuis "La plaine vers Gouvville", le "Petit Grenouville" et Bragueuit en direction du centre-bourg de Saint-Germain-sous-Cailly.
 - > Zone inondable en bordure du cours d'eau du Cailly.
 - > Seuil infranchissable sur le Cailly.
 - > Bordures de rivière dégradées par le piétinement des animaux (bovins).
 - > Cours d'eau trop ensablé sur 1000 mètres linéaires en rive gauche.
 - > Zone de plat courant de la rivière du Cailly en raison d'un ouvrage (pont) mal calibré.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier en limite communale avec Saint-André-sur-Cailly.
- Surface enherbée à entretenir dans l'immense de talweg depuis Bragueuit.
- Rues vives à aménager en complément de la surface enherbée à entretenir.
- Bassin de rétention des eaux pluviales à créer en aval de la surface enherbée.
- Zone inondable à développer.
- Seuil infranchissable à conserver car important pour l'expansion des crues.
- Défluvant à créer après le seuil pour permettre la remontée des poissons.
- Aménager à aménager.
- Plantations riveraines à créer.
- Pont à aménager pour augmenter la capacité hydraulique.



Saint Georges sur Fontaine

Saint-Jacques-sur-Darnétal

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
∅ Bassin de stockage + fossé	20000 m3 +250 ml	La Haie des Pommerales	1	110 000
Acquisition terrain	22000 m2	Parcelle AE 0037 (NC)	(2003) 1	23 540
∅ Fossés	600 ml	Collecteur D91	1	13 800
∞ Redents	4	Bois Tison	1	80 000
∞ Arrêts d'eau	4	Talweg contributif du Bois Tison	2	40 000
∞ Arrêts d'eau	5	Talweg de La Forêt	2	50 000
∞ Redents	2	Nouveau monde	2	40 000
Restauration Mares	1	Mare Lacroix	3	5 000
Total HT				362 340
Total HT hors acquisition				338 800

Total HT priorité 1	227 340
Total HT priorité 2	130 000
Total HT priorité 3	5 000

Total HT hors acquisition Priorité 1	203 800
Total HT hors acquisition Priorité 2	130 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	5 000

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	362 340
Total HT hors acquisition	338 800

Total HT priorité 1	227 340
Total HT priorité 2	130 000
Total HT priorité 3	5 000

Total HT hors acquisition Priorité 1	203 800
Total HT hors acquisition Priorité 2	130 000
Total HT hors acquisition Priorité 3	5 000

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :

- ∅ Modification des pratiques culturales (25 ha environ) : La Futaie, La Haie des Pommerales ;
- ∅ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

SAINT - JACQUES - SUR - DARNETAL

Diagnostic

- > Ruissellements depuis Ronchenolles (chaussée D91 en ligne de crête), depuis Saint-Jacques-sur-Darnétal ("Quêveville la Milon", "Le Pils", "Le Nouveau Monde", "Les Forçettes") en direction de Darnétal (Zone des "Violettes").
- > Les eaux pluviales ruissellent à travers le ruiss du "Grand Mont Briseau".
- > Inondations sur la commune de Darnétal : stade de football ; chemin de la ravine ; rue Pasteur.
- > Site de la déchetterie soumis à aléa : zone située dans le parcours des ruissellements.
- > Inondations le long de la D91 ainsi que sur le champ situé sur le lieu de la "loge aux pauvres".
- > Zone constructible sur le lieu du "pils" contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

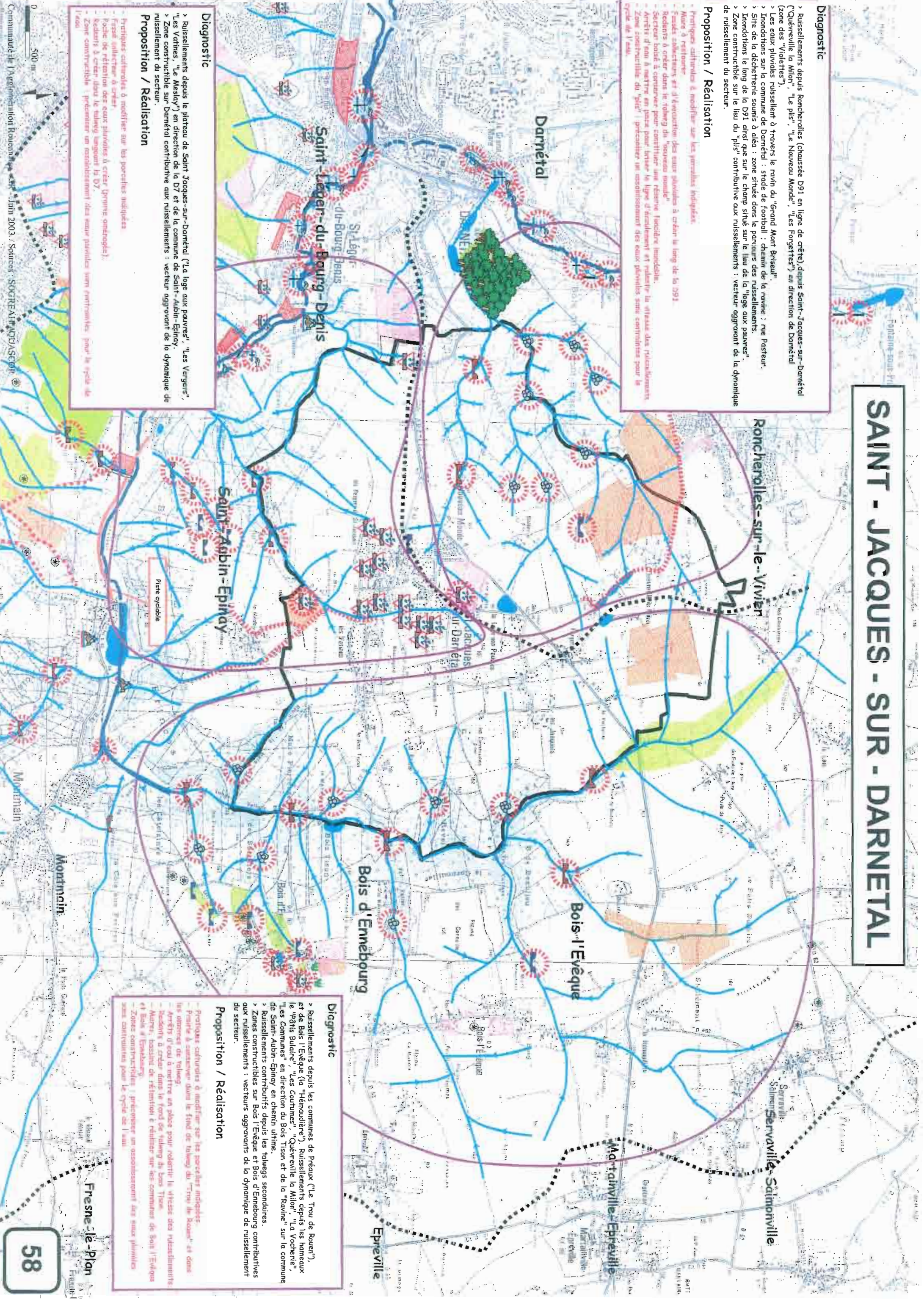
- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Murs à restaurer.
- Fossés collecteurs et d'évacuation des eaux pluviales à créer le long de la D91.
- Redents à créer dans le talweg du "Nouveau monde".
- Secteur boisé à conserver pour constituer une réserve faunique insubmersible.
- Arrêt d'eau à mettre en place pour briser le ligne d'écoulement et ralentir la vitesse des ruissellements.
- Zone constructible du "pils" : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau de Saint Jacques-sur-Darnétal ("La loge aux pauvres", "Les Vergers", "Les Vertues", "Le Meslay") en direction de la D7 et de la commune de Saint-Aubin-Epinay.
- > Zone constructible sur Darnétal contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Fosse collecteur à créer.
- Poche de rétention des eaux pluviales à créer (pierre onétopée).
- Redents à créer dans le talweg longeant la D7.
- Zone constructible : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.



Diagnostic

- > Ruissellements depuis les communes de Préaux ("Le Trou de Rouen"), et de Bois l'Evêque (la "Ménoulière"). Ruissellements depuis les hameaux le "pâtis Bulaire", "Les Coutumes", "Quêveville la Milon", "La Vocherie".
- > "Les Communes" en direction du Bois Tison et de la "Ravine" sur la commune de Saint-Aubin-Epinay en chemin ultime.
- > Ruissellements contributifs depuis les talwegs secondaires.
- > Zones constructibles sur Bois l'Evêque et Bois d'Ennebourg contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier sur les parcelles indiquées.
- Fosse à construire dans le fond de talweg du "Trou de Rouen" et dans les abords de talweg.
- Arrêt d'eau à mettre en place pour ralentir la vitesse des ruissellements.
- Redents à créer dans le fond de talweg le long du Bois Tison.
- Murs, bassins de rétention et réaliser sur les communes de Bois l'Evêque et Bois d'Ennebourg.
- Zones constructibles : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Fresne-le-Plan

Saint-Jean-du-Cardonnay

Coût pour la commune :

Total HT	92 885
Total HT hors acquisition	77 905
Total HT priorité 1	7 625
Total HT priorité 2	85 260
Total HT priorité 3	0

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Mare	1000 m3	Devant la boulangerie	1	7625
Prairies inondables en cascade	3500 m3/100 l/s	les Bas Jardins	2	48 000
Acquisition terrain	11000 m2	NC	2	11 770
Talus	80 ml	En travers du talweg,aval des prairies inondables	2	1 280
Talus	400 ml	Près Chateau-d'eau	2	6 400
Création Mare	1200 m3/50 l/s	Près du Stade des Vais	2	14 600
Acquisition terrain	3000 m2	NC	2	3 210

Total HT	92 885
Total HT hors acquisition	77 905

Total HT priorité 1	7 625
Total HT priorité 2	85 260
Total HT priorité 3	0

Total HT hors acquisition Priorité 1	7 625
Total HT hors acquisition Priorité 2	70 280

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

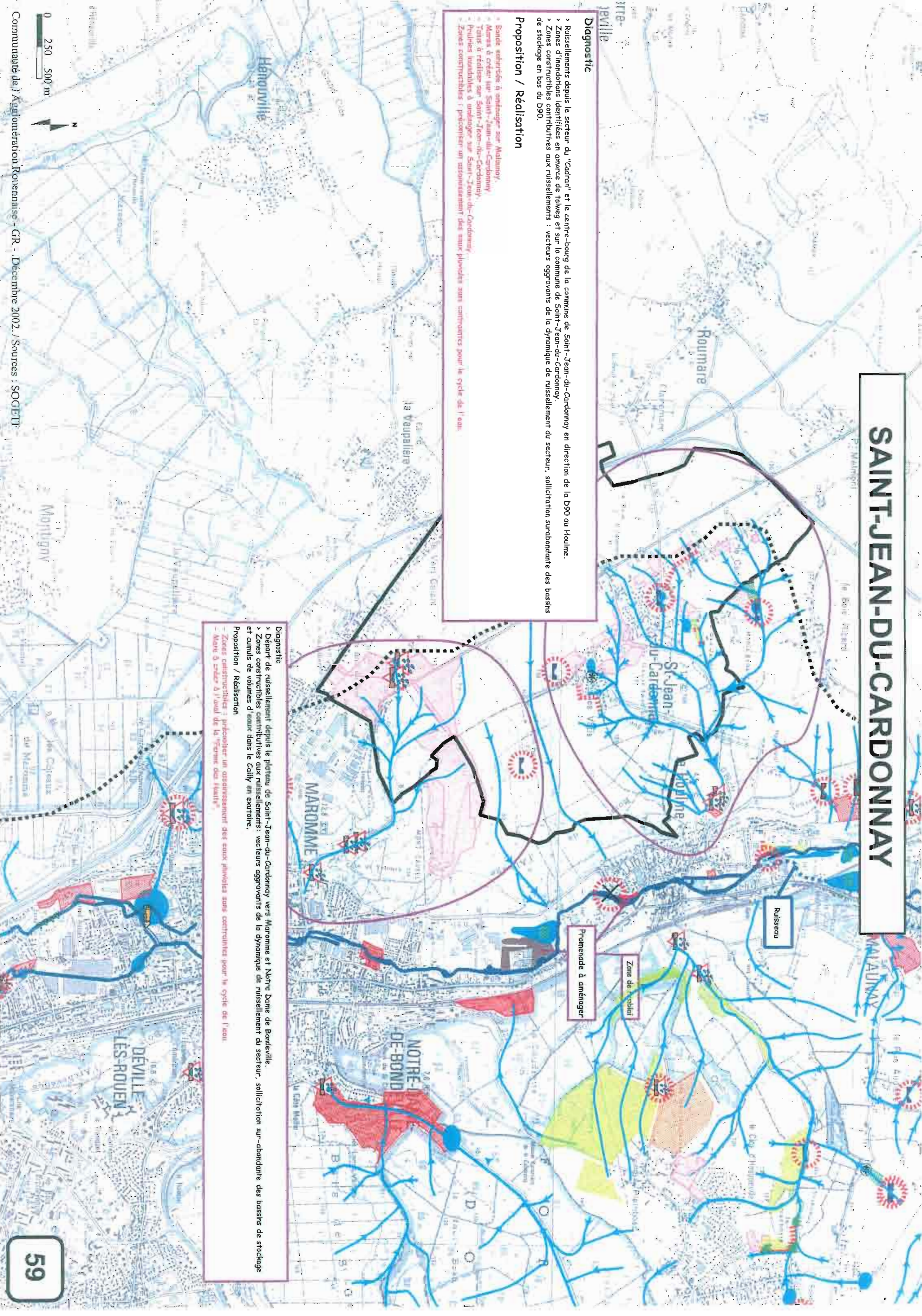
Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	7 625
Total HT hors acquisition Priorité 2	70 280
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.
Gérer les ruissellements de la voie rapide (utilisation surabondante des bassins de stockage).

SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY



Diagnostic

- > Ruissellements depuis le secteur du "Cadron" et le centre-bourg de la commune de Saint-Jean-du-Cardonnay en direction de la D90 ou Houline.
- > Zones d'inondations identifiées en amont de l'ouvrage et sur la commune de Saint-Jean-du-Cardonnay.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur, sollicitation surabondante des bassins de stockage en bas du D90.

Proposition / Réalisation

- Soutirer l'excédent à l'aval de l'ouvrage sur l'ouvrage.
- Mettre à l'aval de l'ouvrage sur l'ouvrage.
- Travaux à réaliser sur l'ouvrage sur l'ouvrage.
- Travaux à réaliser sur l'ouvrage sur l'ouvrage.
- Zones constructibles : présenter un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Diagnostic

- > Déport de ruissellement depuis le plateau de Saint-Jean-du-Cardonnay vers Maromme et Notre Dame de Borderville.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur, sollicitation sur-abondante des bassins de stockage et cumuls de volumes d'eau dans le Cailly en exutoire.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles : présenter un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Mettre à l'aval de l'ouvrage sur l'ouvrage.

Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Pas de préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Reconstruction d'un déversoir	Moulin de l'Eglise	1	100000
Confortement des berges	Grande Rue	1	
Suppression des montants	Vannage Blondel	2	400
Passes à poissons sur 3 ouvrages	Aubette	1	34000
Passes à poissons sur 2 ouvrages	Aubette	2	16000
Reconstruction d'un vannage	Aubette	1	15000
Déflecteurs et abris sous berges	Aubette	1	1350
Total HT			166 750
Total HT hors acquisition			166 750
Total HT priorité 1			150 350
Total HT priorité 2			16 400
Total HT priorité 3			0
Total HT hors acquisition Priorité 1			150 350
Total HT hors acquisition Priorité 2			16 400
Total HT hors acquisition Priorité 3			0

Coût pour la commune :

Total HT	166 750
Total HT hors acquisition	166 750
Total HT priorité 1	150 350
Total HT priorité 2	16 400
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	150 350
Total HT hors acquisition Priorité 2	16 400
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

- Maîtriser les rejets d'eaux usées et pluviales.
Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) :
- ☞ Zones urbanisables en bordure de rivière (Aubette) ;
 - ☞ Zones urbanisables en fond de talweg.
- Mettre en place un périmètre de protection du captage d'eau potable du Vieux Château.

SAINT-LEGER-DU-BOURG-D-DENIS

Diagnostic

- > Zones constructibles soumises à aléa sur Saint-Léger-du-Bourg-Denis : zones situées dans le champ d'expansion de crue de l'Aubette.
- > Ruissellements depuis Saint-Jacques-sur-Darnétal ("Les Vergers") et Darnétal ("la Table de Pierre") en direction de Saint-Léger-du-Bourg-Denis.
- > Les eaux pluviales ruissellent à travers le bois du Roule et le bois de la Saussaye.
- > Le captage d'eau potable de Saint-Léger-du-Bourg-Denis ne connaît pas de problèmes majeurs : bonne qualité.
- > Zone constructible de la "Table de Pierre" contributive aux ruissellements : vecteur aggravant de la dynamique de ruissellement du secteur.
- > Zones d'inondation par débordement du cours d'eau repertoriées.
- > Ouvrages en rivière dégradés ainsi qu'une portion de berge.
- > Milieux aquatiques peu diversifiés ; ouvrages en rivières peu franchissables ou infranchissables.

Proposition / Réalisation

- La ressource en eau potable doit toutefois être protégée : La périmètre de protection du captage doit faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique.
- Zone constructible de la "Table de Pierre" : présenter un assèchement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau.
- Zones constructibles sur Saint-Léger-du-Bourg-Denis à reconsidérer.
- Mise en place de déflecteurs et de passes à poissons.
- Ouvrages en rivière à restaurer.
- Contournement de berge à réaliser.

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le plateau de Franqueville en direction du talweg le "Trou de mon Oncle".
- > Ruissellements depuis le plateau de Mesnil-Esnard et de Bonsecours en direction des talwegs "Le Val aux Dolins" et "La Vallée de la Lande".
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements sur Le Mesnil-Esnard et Bonsecours : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.
- > Zone constructible soumise à aléa sur Saint-Aubin-Epinay : zone située dans le parcours des ruissellements.
- > Zones constructibles soumises à aléa sur Saint-Léger-du-Bourg-Denis : zones situées dans la portion déclive du versant.
- > Milieux aquatiques peu diversifiés : ouvrages en rivières peu franchissables ou infranchissables.

Proposition / Réalisation

- Pratiques culturales à modifier à l'ouest du "Trou de mon Oncle".
- Zones constructibles à reconsidérer sur Saint-Léger-du-Bourg-Denis et Saint-Aubin-Epinay.
- Zones constructibles sur Bonsecours et Le Mesnil-Esnard : présenter un assèchement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau.
- Profilés à concevoir en bordure de pontons.
- Mise en place de déflecteurs et de passes à poissons.



Saint-Martin-du-Vivier

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Bassin	25000 m3	Côte de Saint-Martin	1	200 000
Acquisition terrain	34560 m2	Parcelle A 0102 (ND)	1	36 979
Mise en valeur du milieu naturel		Ancienne cressonnière	3	14 000
Fossés	675 ml	Le long des chaussées	3	15 525
		Plateau du Mont Péreux		
Total HT				266 504
Total HT hors acquisition				36 979

Total HT priorité 1	236 979
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	29 525

Total HT hors acquisition Priorité 1	200 000
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	29 525

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Suppression poutrelle/ réhaussement des berges		Près de l'église	1 (2003)	3 600
Plantation	300 ml	Aval Station épuration	2	2 400
Fascinage	300 ml	Aval Station épuration	2	11 400
Passes à poissons		Seuil de la filature Duboc	3	122 000
Acquisition terrain	314m2	Parcelle B0335 (NA)	3	1 256
Elevation tablier passerelle piétonne		Terrains de sport	2	150
Reconstruction mur		moulin Olivier	2	16 000
Passes à poissons sur 2 ouvrages		Robec	1	20 000
Passes à poisson sur un ouvrage		Robec	2	10 000
Aménagement d'une fosse de dissipation		Robec	2	40 000
Défecteurs et abris sous berges		Robec	1	1 500
Total HT				228 306
Total HT hors acquisition				227 050

Total HT priorité 1	25 100
Total HT priorité 2	99 950
Total HT priorité 3	123 256

Total HT hors acquisition Priorité 1	25 100
Total HT hors acquisition Priorité 2	99 950
Total HT hors acquisition Priorité 3	122 000

Coût pour la commune :

Total HT	494 810
Total HT hors acquisition	264 029

Total HT priorité 1	242 079
Total HT priorité 2	99 950
Total HT priorité 3	152 781

Total HT hors acquisition Priorité 1	205 100
Total HT hors acquisition Priorité 2	99 950
Total HT hors acquisition Priorité 3	151 525

Autres préconisations :

- Contrôler l'urbanisation dans les zones à risques (inondables, sur chemins de ruissellement, etc.) : Modification des pratiques culturales (90 ha environ) : Plateau du Mont Péreux.
Mettre en place une cellule de surveillance pour les crues et les remontées de nappes.
Maîtriser les eaux générées par la zone COPLANORD :
- Contrôle de l'urbanisation ;
- Mise en place d'une trame verte propice à la rétention d'eaux pluviales.
Développer l'intérêt pour le riche patrimoine naturel lié à l'eau.

SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

La Vieux-Rue

Diagnostic

- > Forts ruissellements depuis le plateau de Bois-Guillaume et d'Isneauville, depuis la "plaine de la Rence" en direction du talweg de la "côte Saint Martin".
- > Conjonction des phénomènes de ruissellements, d'inondations, et de surcroît, sollicitation surabondante du Robec.
- > Les eaux de ruissellement sont canalisées sous l'A28 puis dirigées dans le talweg de la "côte de Saint Martin du Vivier".
- > Le bassin destiné aux eaux de la plateforme ne prend pas les eaux du ruissellement.
- > Problèmes d'écoulements des eaux au niveau du rond-point de la rocade "contournement".
- > Les eaux de ruissellement sont collectées dans un fossé puis dirigées vers le talweg de Saint-Martin-du-Vivier.
- > Les débits de fuite du bassin de la rocade "contournement" sont dirigés vers le même talweg.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Création d'un bassin 25000m³ dans la côte Saint-Martin.
- Zones constructibles : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes avec le cycle de l'eau, la ville présentant un caractère de grande attractivité aux habitants.
- Modifications des pratiques culturelles sur les zones inondables.
- Création de friches résidentielles le long des chenaux sur le "Mont Fétreau".

Quincampoix

Préaux

Diagnostic

- > Inondations des vallées de Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier en mars 2001 en raison d'une conjonction des phénomènes de ruissellements (depuis La Vieux-Rue, Quincampoix, Isneauville, Préaux, Roncherolles-sur-le-Vivier) et de remontée de la nappe phréatique (principalement sur Saint-Martin-du-Vivier en raison d'une plus forte pente en amont de la commune et d'une jonction des réseaux karstiques des vallées du Robec et de la côte Saint Martin).
- > Zones constructibles en bordure de rivières soumise à aléa : zones d'épandement des eaux de rivières.
- > Milieux aquatiques peu diversifiés : ouvrages en rivière peu ou pas franchissables.
- > Ouvrages en rivière dégradés.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles à reconsidérer.
- Bassin de stockage de 24 000 m³ (nappe enterrée) à réaliser dans la "grande vallée" sur Fontaine-sous-Préaux.
- La réalisation de ce bassin combinée avec l'aménagement du bassin de 30 000 m³ à l'amont de Fontaine-sous-Préaux aura pour effet d'écarter intégralement une crue récurrente du Robec (débordement de la rivière).
- Création d'un canal de décharge et d'une passe à poisson alimentée au seul de la filature Dubec pour améliorer la capacité de drainage de la nappe et permettre la remontée des poissons migrateurs.
- Pionnières rivières et fossés à créer le long des cours d'eau pour limiter l'érosion des berges et l'eutrophication du cours d'eau.
- Suppression de la poutrelle en béton au dessus du seuil du moulin de l'Eglise.
- Mise en place de déflecteurs et de pécats à poisson simplifiés ou naturels.
- Ouvrages en rivière à restaurer.
- Elevation d'une passerelle piétonne au niveau des Terrains de sport.

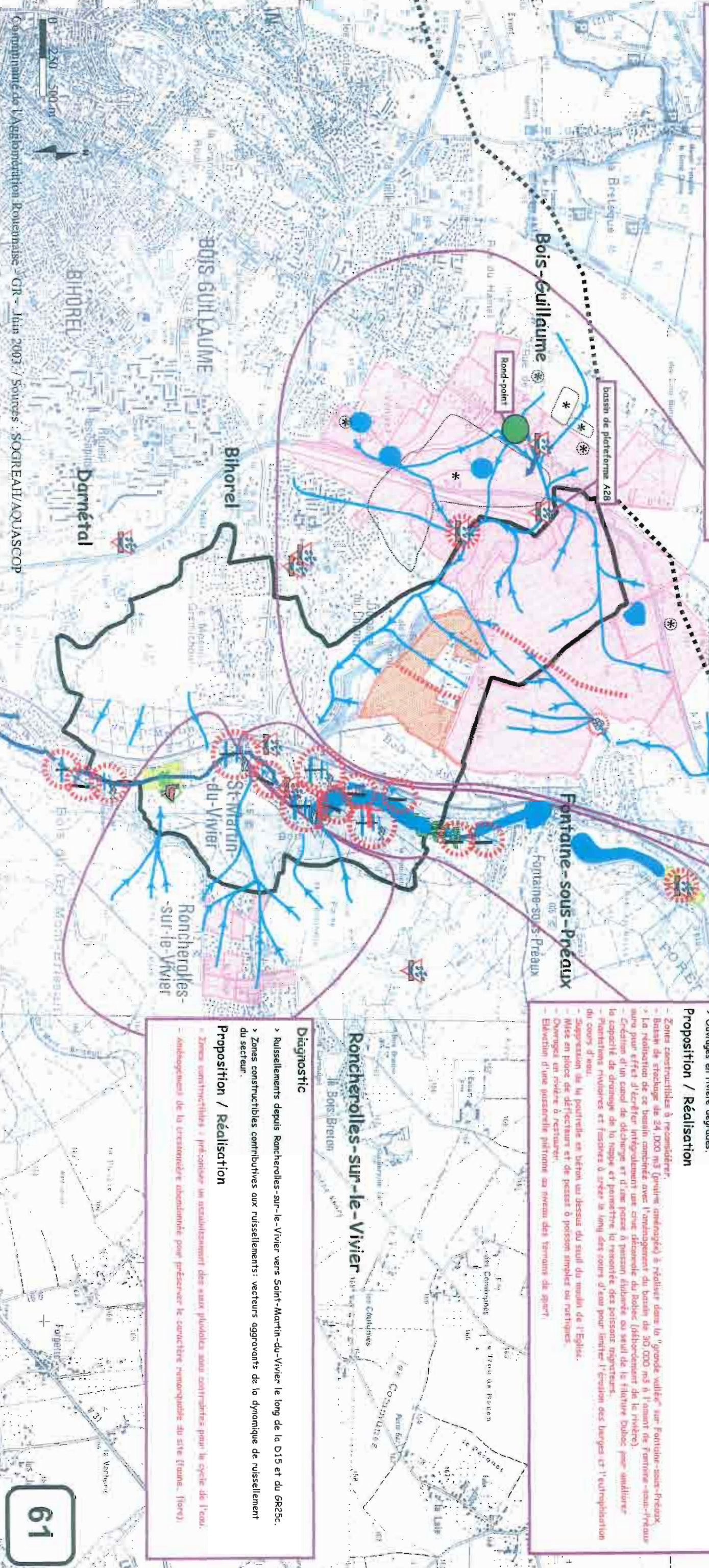
Roncherolles-sur-le-Vivier

Diagnostic

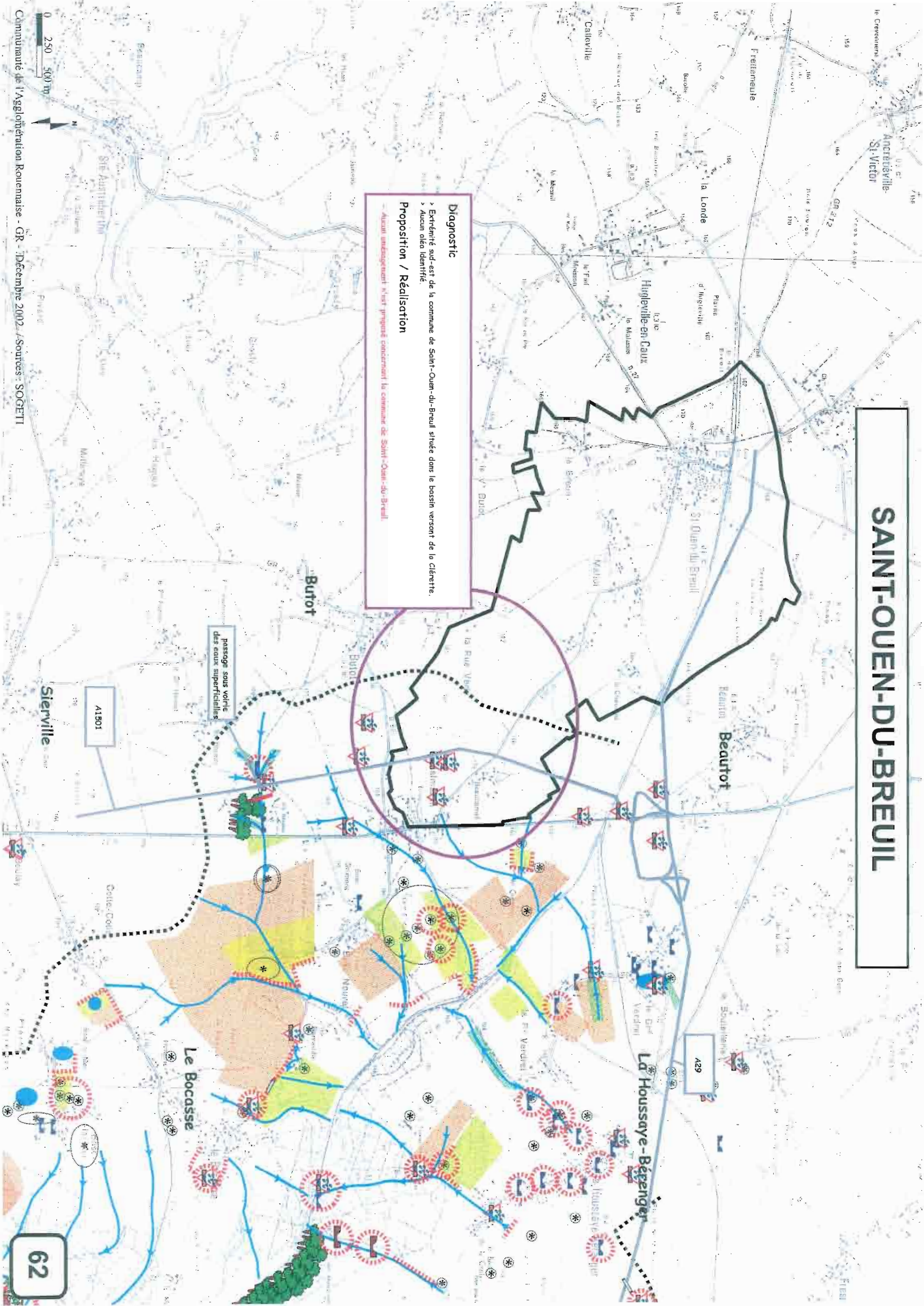
- > Ruissellements depuis Roncherolles-sur-le-Vivier vers Saint-Martin-du-Vivier le long de la D15 et du GR25c.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- Zones constructibles : préconiser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Aménagement de la trassée abandonnée pour préserver le caractère remarquable du site (faune, flore).



SAINT-OUEN-DU-BREUIL



Diagnostic

- > Extrémité sud-est de la commune de Saint-Ouen-du-Breuil située dans le bassin versant de la Clèrenne.
- > Aucun déja identifié.

Proposition / Réalisation

Aucun aménagement n'est proposé concernant la commune de Saint-Ouen-du-Breuil.

Servaville-Salmonville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Pas de préconisation sur cette commune				
Total HT				0
Total HT hors acquisition				0
Total HT priorité 1				0
Total HT priorité 2				0
Total HT priorité 3				0
Total HT hors acquisition Priorité 1				0
Total HT hors acquisition Priorité 2				0
Total HT hors acquisition Priorité 3				0

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	0
Total HT hors acquisition	0
Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	0
Total HT priorité 3	0
Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	0
Total HT hors acquisition Priorité 3	0

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

SERVAVILLE-SALMONVILLE

Diagnostic

- > Ruissellements depuis le secteur de "L'épine à Cailloux" vers le "Quesnay" sur Préaux et le "Mont Ménin" sur La Vieux-Rue.
- > Ruissellements consécutifs depuis la "Plaine vers Orgebray" et la "Plaine de Servaville".
- > Les eaux pluviales circulent à travers la "Hénaudière" et la "Plaine de Beaulieux" avant de rejoindre le grand talweg du "Bois Tison" et la "Ravine" sur Saint-Aubin-Epinay en chemin ultime.
- > Reconnaissance de cavités souterraines : bêtouilles ou marnières.
- > Zones constructibles contributives aux ruissellements : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.

Proposition / Réalisation

- > Zones constructibles : préciser un assainissement des eaux pluviales sans contraintes pour le cycle de l'eau.

Sierville

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Création Mare	2200 m3/70 l/s	Le long voie rapide/Les Huniers	2	22 600
Bandes enherbées	3*250 ml	2 vers la mare près des Huniers/Les Angles	3	9 000
Talus planté	650 ml	Cotte-Cotte	3	19 500

Total HT	51 100
Total HT hors acquisition	51 100

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	22 600
Total HT priorité 3	28 500

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	22 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	28 500

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				

Total HT	
Total HT hors acquisition	

Total HT priorité 1	
Total HT priorité 2	
Total HT priorité 3	

Total HT hors acquisition Priorité 1	
Total HT hors acquisition Priorité 2	
Total HT hors acquisition Priorité 3	

Coût pour la commune :

Total HT	51 100
Total HT hors acquisition	51 100

Total HT priorité 1	0
Total HT priorité 2	22 600
Total HT priorité 3	28 500

Total HT hors acquisition Priorité 1	0
Total HT hors acquisition Priorité 2	22 600
Total HT hors acquisition Priorité 3	28 500

Autres préconisations :

Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) : Modification des pratiques culturales (9 ha environ) : Chêne de la Souris Pendue, Prairies à conserver.
Gérer le ruissellement généré par la voie rapide.

SIERVILLE

> Ruissellements depuis Sierville en direction du "Bois de la Housseye" et de Clères en chemin ultime. Les ruissellements sont générés à partir des hameaux "Les Huriers", "Cotte-Cotte", la plaine du "Chêne de la Souris Pendue" et la plaine du "Bocasse". Les eaux circulent à travers la commune du Bocasse.

> Une zone d'inondation est identifiée entre le hameau "Cotte-Cotte" et le hameau de "Boc-la-Mer" sur le Bocasse.

Proposition / Réalisation

- Mise à créer en amont de l'A1501.
- Préférer les cultures à modifier sur la plaine du "Chêne de la Souris Pendue".
- Travaux plantés à améliorer en complément de la pratique à conserver en amont de "Boc-la-Mer".
- Pratique à conserver au hameau des "Angles".
- Travaux à conserver en travers du passage des eaux en amont du hameau des "Angles".
- Bandes enherbées à réaliser.

passage sous voirie
des eaux superficielles

A1501

Anceaumeville

Le Bocasse

La Housseye-Béranger

Clères

Mont Cauvaire

64

0 250 500 m

Communauté de l'Agglomération Rouennaise - GR - Décembre 2002 / Sources : SOGETI

Yquebeuf

Travaux sur Bassin Versant :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
Talus	2*120 ml	Fond de Goudemare	1	7 200
Prairies inondables	1000 m3	Croisement voiries près Ferme de l'Hospice	2	28 000
Fossé d'infiltration	400 ml	Plaine vers Rocquemont vers D24	2	9 200
Haies vives	2*200 ml	Le long voirie près Bois de Colmare et Ferme Simon	2	6 000
Création Mare	400 m3/20 l/s	Plaine vers Rocquemont	3	8 200
Création Mare	350 m3/30 l/s	Plaine vers Rocquemont le long voie rapide	3	7 800
Création Mare	600 m3/30 l/s	Aval fossé le long D24	3	9 800
Réhabilitation Mare	100 m3	Plaine vers Rocquemont	3	5 000
Prairies inondables	1500 m3	Le long voirie près Bois de Colmare	3	32 000
Bandes enherbées	150 ml	Plaine vers Rocquemont entre mares	3	1 800
Total HT				115 000
Total HT hors acquisition				115 000
Total HT priorité 1				7 200
Total HT priorité 2				43 200
Total HT priorité 3				64 600
Total HT hors acquisition Priorité 1				7 200
Total HT hors acquisition Priorité 2				43 200
Total HT hors acquisition Priorité 3				64 600

Travaux en Rivière :

Préconisation	Quantité concernée	Localisation	Priorité	Coût estimé en Euros HT
La rivière ne traverse pas la commune				
Total HT				
Total HT hors acquisition				
Total HT priorité 1				
Total HT priorité 2				
Total HT priorité 3				
Total HT hors acquisition Priorité 1				
Total HT hors acquisition Priorité 2				
Total HT hors acquisition Priorité 3				

Coût pour la commune :

Total HT	115 000
Total HT hors acquisition	115 000
Total HT priorité 1	7 200
Total HT priorité 2	43 200
Total HT priorité 3	64 600
Total HT hors acquisition Priorité 1	7 200
Total HT hors acquisition Priorité 2	43 200
Total HT hors acquisition Priorité 3	64 600

Autres préconisations :

- Gérer le ruissellement généré par la voie rapide.
Gérer le ruissellement à sa source (urbanisation génératrice de ruissellement, pratiques agricoles, etc.) :
- ☞ Modification des pratiques culturales (environ 7 ha) : Plaine vers Rocquemont, Prairies à conserver ;
 - ☞ Assainissement des eaux pluviales sans contrainte pour le cycle de l'eau : zones urbanisables à la naissance des lignes d'eau.

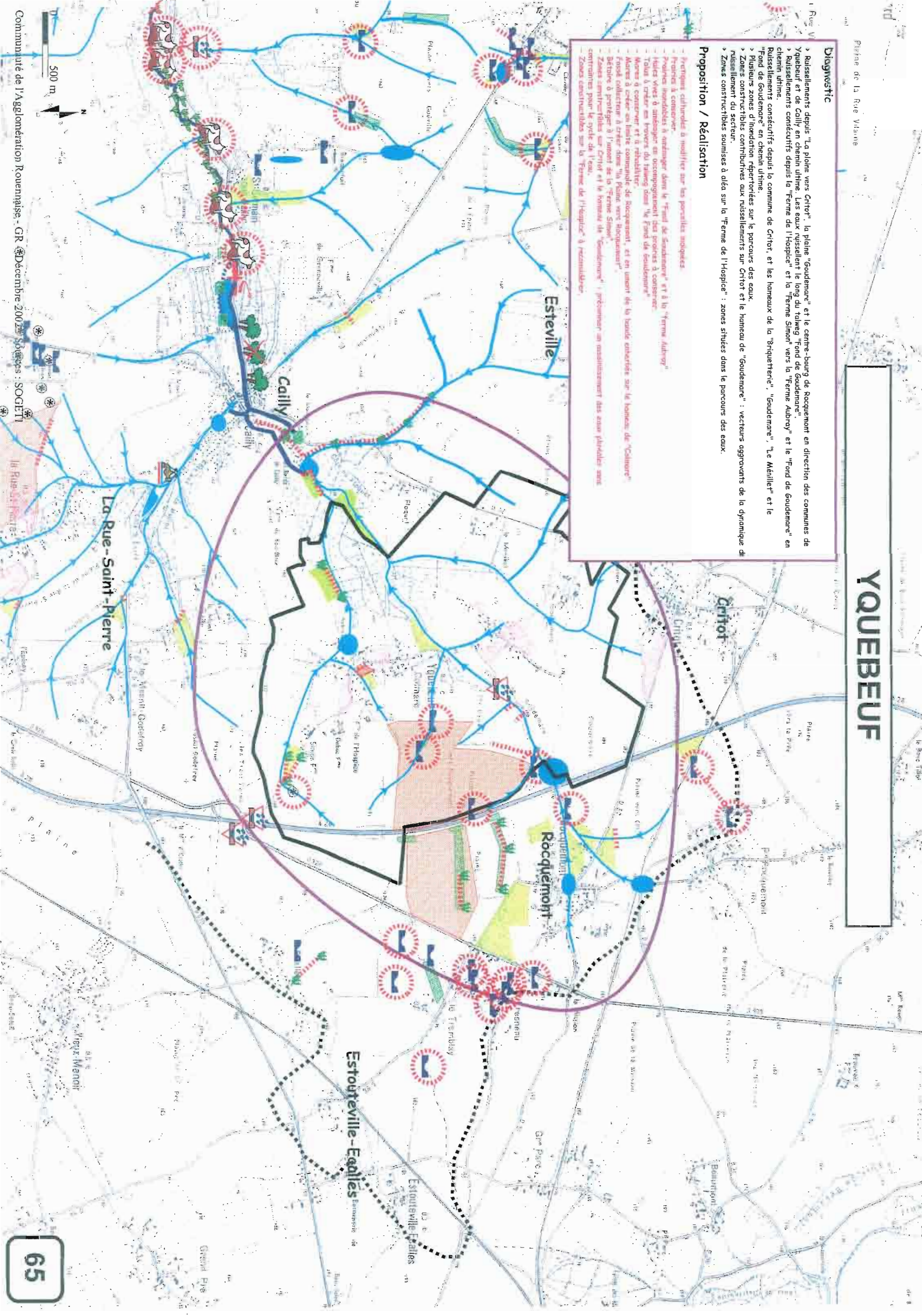
YQUEBEUF

Diagnostic

- Ruissellements depuis "La plaine vers Critrot", la plaine "Goudemare" et le centre-bourg de Rocquemont en direction des communes de Yquebeuf et de Cailly en chemin ultime.
- Ruissellements consécutifs depuis la "Ferme de l'Hospice" et la "Ferme Aubroy" et le "Fond de Goudemare" en chemin ultime.
- Ruissellements consécutifs depuis la commune de Critrot, et les hameaux de la "Biquetterie", "Goudemare", "Le Ménillet" et le "Fond de Goudemare" en chemin ultime.
- Plusieurs zones d'inondation répertoriées sur le parcours des eaux.
- Zones constructibles contributives aux ruissellements sur Critrot et le hameau de "Goudemare" : vecteurs aggravants de la dynamique de ruissellement du secteur.
- Zones constructibles soumises à aléa sur la "Ferme de l'Hospice" : zones situées dans le parcours des eaux.

Proposition / Réalisation

- Préconisations culturelles à modifier sur les porcelles inondées.
- Préconisations à conserver.
- Préconisations inondables à aménager dans le "Fond de Goudemare" et à la "Ferme Aubroy".
- Haies vives à aménager en accompagnement des porcelles à conserver.
- Tous à créer en faveur du talweg dans "le Fond de Goudemare".
- Murs à conserver et à réhabiliter.
- Murs à créer en limite communale de Rocquemont, et en amont de la haute embouchure sur le hameau de "Calvaire".
- Fosse collectrice à créer dans "la Plaine vers Rocquemont".
- Bêtoire à protéger à l'ouest de la "Ferme Simon".
- Zones constructibles sur Critrot et le hameau de "Goudemare" : préconiser un maillage des zones constructibles sans contraintes pour le cycle de l'eau.
- Zones constructibles sur la "Ferme de l'Hospice" à réhabiliter.



Légende SAGE

Diagnostic	Propositions / Réalisations
 Bassin de stockage existant	 Bassin de stockage à créer
 Bassin de stockage avec débit de fuite pénalisant	 Mare à créer
 Dépôt polluant	 Arrêt d'eau à aménager
 zone d'inondation	 Halle à aménager
 Sens des écoulements	 Fossé collecteur / Talus à créer
 Zone constructible contributive aux ruissellements	 Poches d'écroulement ou redents à créer
 Zone constructible soumise à aléa Zone dans le parcours des ruissellements Zone dans un champ d'inondation	 Ouvrage à supprimer
 Bétoire ou manière portées à la connaissance de la C.L.E.	 Réseau à améliorer
 Mare existante	 Bétoire ou manière à protéger
 Poches d'écroulement ou redents existants	 Plantation rivulaire à mettre en place
 Captage bénéficiant d'un périmètre de protection, sans D.U.P.	 Ecoulement du cours d'eau à rectifier ou déflecteurs à mettre en place
 Captage bénéficiant d'un périmètre de protection, avec D.U.P.	 Ouvrage à restaurer
 Seuil infranchissable	 Abreuvoir à aménager
 Prairie humide portées à la connaissance de la C.L.E.	 Ouvrage à recalibrer
 Site faunistique remarquable	 Zone de pratique culturelle à modifier
 Limite de commune	 Bande enherbée à aménager
 Limite de bassin versant	 Prairie à conserver
 Linéaire de rivière	 Aire de parking à aménager
 Secteur d'étude	 Désulfateur à mettre en place
	 Bois à conserver
	 Passes à poissons à mettre en place

